



SAMEDI 15 JUIN 1996

No 36289 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Crise de la vache folle

L'impasse

Alors que la crise de la «vache folle» continue, les partenaires européens de la Grande-Bretagne lui ont demandé hier de présenter un nouveau plan d'abattage de son cheptel, ce que Londres a refusé.

Page 2

Salaires en Suisse

Un tabou qui subsiste

Le salaire reste un tabou, malgré l'appel à la transparence lancé par les organisations féminines et les syndicats. L'égalité entre femmes et hommes n'est pas pour demain et la question sera toujours d'actualité en Suisse au début du prochain millénaire, note l'Office fédéral de la statistique dans son deuxième rapport sur l'égalité publié hier. En effet, les salaires féminins restent inférieurs d'environ 30% à ceux des hommes.

Page 4

Duo du banc

RETOMBÉES DE LA CONFÉRENCE D'ISTANBUL SUR LA VILLE:

J'ai envoyé un banc à mon cousin de la ville qui m'a écrit qu'il ne sait plus où s'asseoir.



Page 6

Neuchâtel

Une capitale «verte»

Les 20 et 21 juin, Neuchâtel se mettra au «vert». La manifestation bisannuelle Envirocom doit dévoiler le concept de communication grand public. Réflexions et débats au rendez-vous.

Page 17

Poste et Télécom remplaceront les PTT dès 1998

Divorce inévitable

Dès 1998, les PTT feront place à deux entreprises autonomes: Poste et Télécom. Dans son message au Parlement, publié hier, le Conseil fédéral explique qu'il renonce au maintien d'une holding chapeautant le tout, dans la mesure où l'accès au marché ne se présente pas de la même manière pour les deux secteurs. Mais de sévères exigences doivent garantir un service public performant. Le Parlement a 18 mois pour examiner le nouvel arsenal législatif.

Berne
François NUSSBAUM

La Suisse veut, dans ce domaine aussi, rester en harmonie avec l'Union européenne: le monopole doit y être, à la même date, assoupli pour la poste et supprimé pour les télécommunications. Dans un contexte de libéralisation et de concurrence, il fallait doter ces secteurs, en Suisse, des moyens de lutter à armes égales avec les opérateurs au niveau mondial.

MONOPOLE RÉDUIT

La Poste restera propriété de la Confédération mais prendra la forme d'un établissement de droit public avec personnalité

juridique. Son monopole se réduit à la distribution des lettres et des colis jusqu'à 2 kg. Pour d'autres services (paquets de 2 à 20 kg, journaux, paiements, vêtements), la Poste pourra offrir ses prestations, mais en concurrence avec d'autres entreprises.

Outre ce secteur «universel» (obligation de desservir tout le territoire), il restera des services «libres» ouverts à la concurrence: paquets au-delà de 20 kg, envois sans adresse, services rapides, courrier international sortant, prestations fournies sur mandat de tiers. La Confédération définira les objectifs stratégiques mais le budget sera de la compétence d'un conseil d'administration.

PRIVATISATION

Télécom, lui, sera transformé en une société anonyme de droit public, dans laquelle la Confédération détient la majorité du capital, donc des voix au conseil d'administration. Mais le secteur doit être libéralisé et privatisé: Télécom ne bénéficiera plus d'aucun monopole - sauf, durant une période transitoire de 5 ans, sur le service téléphonique et la transmission de données (fax, accès à Internet), appels d'urgence, cabines publiques.

Ce secteur «universel» sera ensuite ouvert à la concurrence, moyennant l'octroi de concessions fixant les conditions-cadres. Ces concessions ne concernent que les opérateurs exploitant une partie importante d'un



réseau de lignes (Télécom, CFF, usines électriques, etc). Ces opérateurs doivent ouvrir leur réseau aux mêmes conditions que pour eux-mêmes, et sans tenter de se réserver certaines interconnexions.

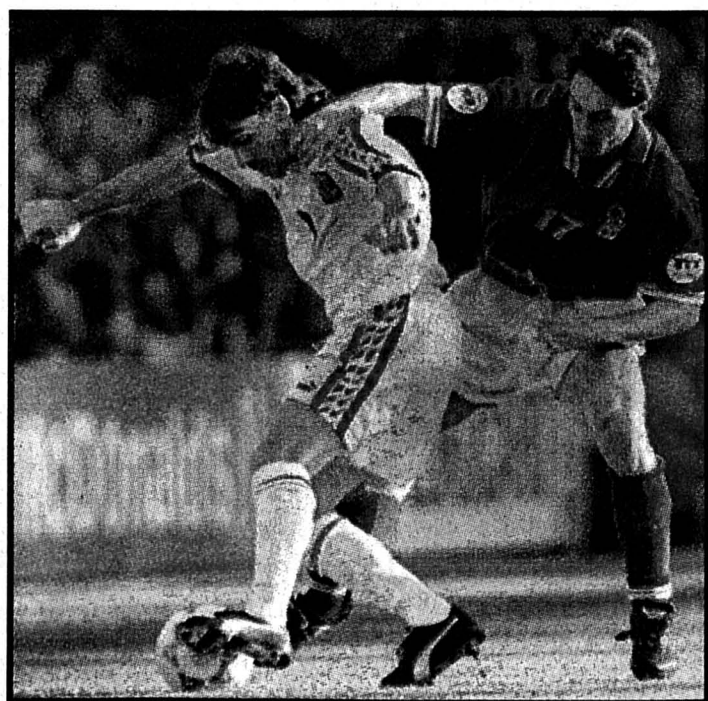
La privatisation des télécommunications répond d'abord à une nécessité technique. Il n'existe

plus un seul réseau mais plusieurs, alors que l'informatisation ne permet plus de distinguer entre transmission de voix et de données. En outre, on peut facilement téléphoner en «call-back» (en passant par l'étranger).

Dans cette situation, un monopole des PTT fait perdre de l'argent tout en maintenant

des tarifs élevés. Or, la place économique suisse a besoin de tarifs concurrentiels pour empêcher les délocalisations d'entreprises. Par ailleurs, l'industrie suisse des télécommunications serait pénalisée sur les marchés mondiaux si la Suisse refusait la réciprocité en maintenant un monopole en matière de téléphonie et de réseaux. F.N.

Football - Euro 96: défaite de l'Italie Partie de Tchèques!



Vladimir Smicer - Diego Fuser

Les Tchèques ont mis les Italiens mat à l'Anfield Road de Liverpool. Le groupe C de l'Euro 96 est relancé!

● Pages 9, 10, 11 et 13

(Keystone-EPA)

OPINION

Allô, allô?

L'administration fédérale devient capitaliste. Faut-il s'en réjouir?

Avec la privatisation de Télécom, Berne valorise tout simplement une fortune qui dort depuis un siècle.

La manœuvre fédérale est limpide de simplicité: la nouvelle société se verra dotée d'un capital-actions! A la première étape, l'ensemble de ce capital sera souscrit par la Confédération en compensation des infrastructures existantes déjà mises à la disposition des télécoms. Dans un second temps, Berne offrira aux investisseurs privés la possibilité de souscrire 49% des actions.

En clair, lorsqu'elle agit de la sorte, la Confédération gagne sur trois tableaux.

Primo, elle rentabilise les investissements consentis pour les télécoms depuis leur création. Cette valorisation se fera sans peine! Les télécoms étant actuellement largement bénéficiaires, nul doute que les investisseurs se presseront au portillon pour souscrire les actions libérées auprès du public.

Secundo, cette rentabilisation ne se fera en principe pas au détriment de l'utilisateur. Puisqu'elle demeure majoritaire dans la société, la Confédération continuera de définir ses objectifs stratégiques, à charge ensuite pour le conseil d'administration d'user de sa liberté de manœuvre pour atteindre les buts fixés.

Tertio, Berne continuera à toucher l'argent généré par les bénéfices des télécoms par le biais de ses dividendes d'actionnaire.

Comme tout le monde semble content, l'histoire pourrait s'arrêter là.

Malheureusement, tout le monde n'a pas tout à fait raison d'être content.

Le but d'un service public n'est pas de faire des bénéfices sur le dos des usagers. Lorsqu'il en fait néanmoins, ce qui est le cas des télécoms, l'argent reste peu ou prou aux mains des usagers puisque l'Etat encaisse le bénéfice et le redistribue indirectement aux citoyens, soit en comblant des déficits (ceux de la Poste, par exemple), soit sous forme de subsides.

C'est là que le bât blesse.

Les télécoms continueront à faire des bénéfices, l'utilisateur ne cessera pas de les générer, mais l'argent ne lui reviendra plus entièrement puisqu'une partie des dividendes sera versée aux actionnaires privés.

En somme, par le biais de cette opération, la Confédération se mue en courtier. Il est probable qu'elle le regrette, mais elle y est contrainte par le processus de libéralisation mondial et, singulièrement, européen. En un mot, puisque l'Europe libéralise ses télécoms, la Suisse doit suivre.

Allô, allô, Monsieur Blocher? Tiens, on a coupé!

Benoît COUCHEPIN

TOYOTA

Venez découvrir la Série Spéciale
CORFU Previa 2.4i 16V dès Fr. 35 540.-
Conditions de reprise exceptionnelles!



Equipement:
● Airbag
● Climatisation

Au centre de vente Toyota

Michel Grandjean SA

Avenue Léopold-Robert 107 et 117
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 64 44

Guerre du bœuf: plan d'éradication britannique

Mesures insuffisantes

Les propositions de la Grande-Bretagne pour éradiquer la maladie de la vache folle n'ont pas convaincu la Commission européenne. Aucun accord n'a ainsi pu être trouvé hier, les mesures envisagées par Londres n'ayant pas satisfait aux exigences communautaires.

La Commission européenne avait demandé aux Britanniques de renforcer leur programme d'abattage sélectif obligatoire des bovins risquant d'avoir été contaminés par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). La Commission était soutenue par la plupart des Etats membres de l'Union européenne.

La réponse était attendue à l'occasion de la réunion à Bruxelles du comité vétérinaire permanent. «Londres n'a présenté aucune modification à son plan. Les vétérinaires n'ont donc pas pu se prononcer», ont indiqué les membres des délégations. «Le plan n'a pas été rejeté», a-t-on toutefois précisé. Une nouvelle réunion des vétérinaires est prévue mercredi prochain.

Il reste désormais moins d'une semaine aux Quinze pour trouver une solution à la guerre du bœuf qui oppose Londres et le



La polémique reprend

Plusieurs pays ont demandé à la Grande-Bretagne d'abattre environ 100.000 têtes de bétail, sélectionnés selon de nouveaux critères de risque.

continent, et éviter d'empoisonner le Sommet européen de Florence avec la crise de la vache folle. Le premier ministre John Major exige pour cette date un accord sur les prochaines étapes de la levée de l'embargo. Un blocus est imposé depuis le 27 mars sur toutes les exportations bovines britanniques.

Dans le cas contraire, la Grande-Bretagne poursuivra sa politique d'obstruction systématique des décisions communautaires nécessitant l'unanimité, au risque de provoquer une crise politique. Les propositions britanniques seront discutées lundi prochain par les ministres des Affaires étrangères des Quinze

réunis en conclave à Rome. La Commission européenne envisage pour sa part de prendre position mardi prochain.

«Il n'est pas nécessaire que le plan de lutte britannique soit approuvé pour avoir un accord sur les étapes de la levée de l'embargo. Mais il devra impérative-

ment être accepté pour permettre leur mise en œuvre», a expliqué un responsable de la Commission.

La pression est toutefois très forte dans la plupart des Etats membres pour refuser tout nouvel assouplissement de l'embargo. Ce qui explique l'exigence de mesures permettant de garantir que les produits bovins britanniques ne présentent aucun danger pour la santé humaine.

Le plan de lutte britannique comporte de nombreux points satisfaisants, ont souligné les vétérinaires. Mais de sérieuses réserves sont toujours exprimées sur l'ampleur du programme d'abattage sélectif obligatoire des bovins risquant d'avoir été contaminés par la maladie.

Le gouvernement britannique a prévu d'éliminer en priorité tous les bovins nés entre octobre 1990 et juin 1993 dans les élevages où des animaux de cette tranche d'âge ont développé la maladie: soit 80.000 bêtes. Il leur a été demandé d'inclure également dans ce programme des bovins nés en 1989 et 1990, soit près de 30.000 têtes supplémentaires, a-t-on précisé de source communautaire.

Certaines délégations, notamment le Portugal, préconisent que soit également incluse l'année 1988. Jusqu'à présent, le gouvernement britannique refuse d'aller au-delà de ses objectifs. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Ulster

Forum ajourné

Le Forum sur l'Irlande du Nord se réunissait pour la première fois hier à Belfast. Il a été interrompu quinze minutes après son ouverture en raison de divergences sur les modalités de nomination de son président.

Allemagne: télécommunication

Fin du monopole

Le Bundestag (chambre basse du parlement) a voté jeudi soir à Bonn une loi qui sonne la fin du monopole des télécommunications. Ce texte a obtenu les voix des députés de la majorité et une partie des voix de l'opposition.

Opération turc

Cinquante kurdes tués

Cinquante rebelles kurdes ont été tués par l'armée turque lors d'opérations militaires menées de part et d'autre de la frontière turco-irakienne, a-t-on indiqué hier de sources officielles. Ce bilan porte à 122 le nombre de membres du PKK tués lors d'accrochages dans différentes régions du sud-est anatolien.

ONU

L'Irak se plie

L'Irak a accepté hier l'inspection de ses sites militaires par la Commission des Nations unies chargée du désarmement irakien (UNSCOM). Bagdad a cependant mis une condition: le chef de l'UNSCOM Rolf Ekeus doit y participer personnellement, rapporte l'agence officielle INA. Cette acceptation est contenue dans un message adressé à M. Ekeus par le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz.

Banque mondiale

Des dollars pour la Bosnie

La Banque Mondiale a annoncé hier un prêt de 650 millions de dollars à la Bosnie (815 millions de francs). Cette somme permettra au pays dévasté de lui rembourser ses arriérés de dette, lui ouvrant du même coup de nouvelles possibilités d'emprunt.

Paris

M. Tiberi sur la sellette

Le maire de Paris, Jean Tiberi, proche de Jacques Chirac, serait «directement mêlé» à l'affaire des logements publics de la capitale, affirme hier «Le Monde».

Conférence tripartite de l'UE

Politique pour l'emploi

La Conférence tripartite de l'Union européenne (UE) sur la croissance et l'emploi a été ouverte hier à Rome par le président du Conseil italien Romano Prodi. Elle réunit jusqu'à samedi les représentants des gouvernements, des syndicats et du patronat des Quinze.

La moitié seulement (huit sur quinze) des pays de l'UE ont dépêché des ministres pour participer à cette conférence. Cette dernière est destinée à «amorcer un mouvement de mobilisation pour l'emploi» et à «permettre

aux partenaires sociaux de devenir les coacteurs de ce mouvement», selon un document adopté lors d'une table ronde préparatoire fin avril.

La Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Espagne, notamment, sont représentées par des hauts fonctionnaires. La France a de son côté envoyé à la conférence son ministre délégué à l'Emploi Anne-Marie Couderc.

L'attitude des autres pays traduit quant à elle les difficultés rencontrées par Jacques Santer, à faire accepter son projet de «pacte européen de confiance pour l'emploi». (ats, afp)

Elections en Tchétchénie

Scrutin à haut risque

Plusieurs dizaines de bureaux de vote ont ouvert hier leurs portes en Tchétchénie, en dépit des menaces des indépendantistes de saborder les élections. Ce scrutin contredit in effect l'accord signé lundi entre négociateurs russes et séparatistes.

Dans de nombreux bureaux de la capitale tchétchène, Grozny, les électeurs arrivaient au compte-gouttes pour voter à la fois pour le nouveau Parlement local et choisir leur candidat à la présidence russe. Le leader indépendantiste, Zelimkhan Iandar-

biev, ainsi que le chef de l'état-major indépendantiste Aslan Maskhadov, ont toutefois prévenu mercredi qu'ils essaieraient d'empêcher par tous les moyens ces élections organisées par le gouvernement prorusse.

Dans plusieurs villages proches de Grozny, où dominent les sympathies séparatistes, les habitants ont affirmé avoir refusé d'installer un bureau de vote. Selon les autorités locales, un bureau de vote d'Ivanovo, un quartier de la banlieue ouest de Grozny, a été attaqué à l'aube par les indépendantistes. (ats, afp, reuter)

Attentat au Liban-Sud

Trois enfants tués

Un attentat à la bombe a tué trois enfants et blessé deux autres vendredi au Liban-Sud, a indiqué l'armée israélienne. L'explosion a eu lieu dans un village de la zone occupée par Israël.

Selon la radio de l'Armée du Liban-Sud (milice pro-israélienne), quatre fillettes ont été tuées. La bombe a explosé vers 16 heures près de la place cen-

trale du village de Houla. L'armée israélienne a accusé le Hezbollah pro-iranien d'avoir perpétré l'attentat.

A Beyrouth, un porte-parole des milices chiites pro-iraniennes a accusé Israël d'être responsable de l'attentat «pour discréditer l'action de la résistance et justifier la violation par les sionistes de l'arrangement d'avril 1996». (ats, afp)

Elections présidentielle en Russie

A 48 heures du scrutin

Plus de 1000 observateurs internationaux convergeaient hier vers la Russie, où ils rejoindront dimanche des centaines de milliers d'observateurs russes dans les 93.500 bureaux de vote, pour un premier tour de l'élection présidentielle qui pourrait être serré.

Les observateurs internationaux seront autorisés comme les autres à suivre tout le déroulement du scrutin, de la distribution des bulletins de vote au dépouillement. Mais certains envisageaient de partir dès lundi ou mardi, ce qui serait prématuré aux yeux de beaucoup dans un vaste pays où le rassemblement

de tous les résultats peut prendre plusieurs semaines.

Les deux principaux adversaires, le Président sortant Boris Eltsine et le communiste Guennadi Ziouganov, ont pour leur part battu le rappel des militants afin de surveiller les bureaux de vote. Les communistes ont annoncé la mise en place de 200.000 observateurs.

Si les commissions électorales régionales et la commission centrale de Moscou sont présidées par des personnes désignées par le camp Eltsine, les communistes dominent les commissions locales et bon nombre des bureaux de vote des petites agglomérations.

Près de la moitié des observateurs internationaux sont envoyés par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) qui comptait surveiller 2500 bureaux de vote à travers le pays.

La majeure partie de la presse russe est ouvertement en faveur du Président sortant et la presse locale en était vendredi l'illustration. «Votez pour la démocratie» titrait «Kuranty» avec une photo de Boris Eltsine. Et la «Pravda», ancien organe du Parti communiste soviétique, tranchait sur le reste en menaçant: «Votez Ziouganov ou vous perdez l'avenir: le vôtre et celui de la Russie». (ap)

Elections au Bangladesh

Libres et équitables

Le résultat des élections au Bangladesh devrait être accepté par tous. Des observateurs de l'Union européenne ainsi que d'autres observateurs étrangers ont jugé hier que le scrutin s'était déroulé librement et équitablement.

L'Awami League de Mme Hasina Wajed est sortie victorieuse du scrutin et doit former le prochain gouvernement. Une équipe de 29 membres de l'Union européenne dirigée par une parlementaire italienne, Cayetana de Zulueta, a estimé que «le peuple du Bangladesh devait être félicité pour le bon déroulement de cette élection».

VOTE RESPONSABLE

«Le vote a été mené d'une façon calme et responsable avec relativement peu d'incidents», a ajouté Mme de Zulueta. Le groupe d'observateurs de l'UE a appelé tous les partis politiques «à respecter le résultat de l'élection et à travailler au renforcement de la démocratie dans le pays». (ats, afp)

Réunion de l'OTAN

Les russes récalcitrants

Le ministre russe de la défense Pavel Gratchev a réaffirmé hier à Bruxelles devant ses homologues de l'OTAN l'opposition de la Russie à l'élargissement de l'organisation militaire à l'Europe de l'Est. Il a cependant affirmé la volonté de Moscou «d'institutionnaliser» ses relations avec l'Alliance atlantique.

«L'élargissement de l'OTAN conduit à créer de nouvelles divisions», a souligné le général Gratchev lors d'une réunion spéciale à «16+1» organisée au siège de l'Alliance, a indiqué un responsable de l'organisation sous le couvert de l'anonymat. «Pourquoi voulez-vous vous élargir, le Partenariat pour la Paix est suffisant», aurait aussi dit le ministre russe, selon un diplomate.

L'OTAN comprend que la Russie voit toujours l'Alliance comme une menace, mais il faut aussi qu'elle prenne en compte les progrès réalisés depuis deux ans, lui a répondu le secrétaire américain à la Défense William Perry, selon le même responsable. (ats, afp)

Conférence sur la Bosnie

Limitation de l'armement

L'accord sur le plafonnement des armements en ex-Yougoslavie, a été signé hier à Florence par l'ensemble des parties concernées. La Russie, les Etats-Unis et l'Italie font parties des témoins de cet accord conclu à Vienne et qui devait être signé la semaine dernière à Oslo.

L'accord avait été bloqué par la partie bosniaque qui avait refusé d'apposer sa signature au bas d'un texte à côté de celle de la Republika Srpska. Sarajevo avait justifié son refus en arguant du fait que jusqu'aux prochaines élections, le seul gouvernement internationalement reconnu était celui de Bosnie siégeant à Sarajevo.

Cet accord limite de façon très précise le nombre d'armes lourdes autorisés en Bosnie, en Croatie et dans la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). L'une des conséquences de cet accord est d'autoriser la Bosnie à s'approvisionner en armes lourdes pour parvenir au même niveau que ceux de la Croatie et de la RFY. (ats)

DIVERS

30 ANS

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC CD

BOSCH TEFAL **WIKI Jura**

NOVAMATIC BRAUN **Saba Miele**

Toutes les grandes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grille-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre...

Climatiseurs! Tous les appareils en stock!

Four à micro-ondes

Novamatic MW 6500 Avec grill

Cont. 16 l. Support pour assiettes, deux niveaux, 5 degrés. Timer 60 min.

Rabais Jubilé **230.-** **390.-**

Rasoir électrique

Braun 4520 Flex Control

Rasoir électrique à accus. Tête pivotante à double grille. Recharge rapide en une heure.

Rabais Jubilé **299.-** **185.-** **114.-**

Aspirateur

Novamatic STS 1000 avec 1000 W.

Tuyau métallique. Accessoires intégrés.

99.-

Offre de reprise spécial Jubilé!

Twin blanc Machine à café et espresso autom. Pour 1 ou 2 tasses. 2ème récipient pour café décaféiné. Moulin intégré. Témoin de contrôle. Arrêt automatique 1100 W.

A l'achat d'une Novamatic Twin, nous reprenons votre ancienne machine espresso aut. entre **Fr. 100.- à 500.-**

1340.-

- Réparation de toutes les marques
- Toutes les grandes marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!

Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust 039 26 11 50
bd des Eplatures 44

Bienna, Hyper-Fust 032 52 16 00
Vendredi ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rte Soleure 122

Bienna, rue Centrale 36 032 22 85 25

Marin, Marin-Centre 038 33 48 48

Neuchâtel, Fust/Torre, 038 25 51 51
rue des Terreaux 7

Réparation rapide toutes marques 1559111
Service de commande par téléphone 1555666

5-319332/4x4

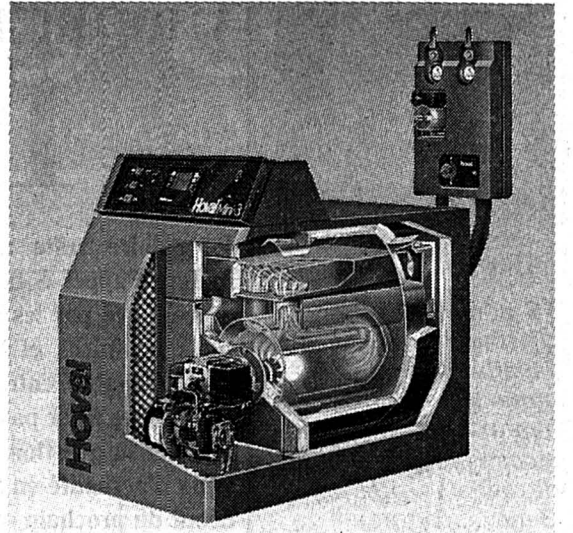
et dans toutes les succursales

Jelmoli

INNOVATION • AUX ARMOURINS

Petit, performant - et compatible avec l'environnement!

Nouveau
Contrat de garantie
Hoval de 3 ans
Une nouvelle prestation de Hoval



Hoval Mini-3 - le système idéal de chauffage pour toutes les situations.

Qu'il s'agisse d'une transformation, d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, il n'existe plus désormais, dans la gamme de puissances de 18 à 39 kW, de meilleur système de chauffage que le Mini-3 de Hoval, conforme à la nouvelle OPair. Grâce à sa construction modulaire, il s'adapte à tous les genres de locaux possibles. En outre, tous les raccordements à la Mini-3 sont adaptables, ce qui permet un échange aisé sur place, ainsi qu'une installation rapide et peu coûteuse. Le chauffe-eau correspondant à la Mini-3 peut être placé sans aucune difficulté au-dessus, au-dessous ou séparément à côté de la chaudière. Bien entendu, la Mini-3 de Hoval comporte une technique de chaudière perfectionnée et orientée vers l'avenir. La régulation intelligente et la technique de brûleur la plus moderne assurent la puissance, le confort et un fonctionnement sans accroc de l'installation. Chez Hoval, tous les éléments sont synchronisés de manière optimale.

Après l'installation, le Service après-vente légendaire de Hoval assure un sentiment de sécurité : il est compétent, prêt à intervenir 24 heures sur 24 - et en cas de panne en quelques heures chez vous. Quel que soit l'endroit où vous soyez!

Comme vous le voyez: Hoval ne se contente pas de demi-mesures - surtout lorsqu'il s'agit de votre satisfaction et de notre avenir!

Je m'intéresse "Im"

au système de chauffage au mazout Hoval Mini-3

aux prestations de services Hoval.

Nom et prénom _____

Rue et No _____

NPA/Localité _____

A envoyer à: Hoval Herzog SA, Av. de Provence 25, 1000 Lausanne 20

En faveur de la population de montagne

L'Aide suisse aux montagnards

UNIDA

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

Hoval

Economie d'énergie - protection de l'environnement.

144-744589/ROC

LE LOUP-GAROU DE LA VALLÉE DES ANGES

André Besson

Le loup-garou de la Vallée des Anges

ROMAN - André Besson

Il chercha sa bouche, et l'embrassa goulûment en grognant comme un porc.

Au contact du misérable, la jeune veuve se raidit comme une bête prise au gîte. Dans un élan sauvage, elle repoussa son agresseur, labourant son visage de ses ongles. Il poussa un cri où se mêlaient la douleur et la rage.

L'instant d'après, la Gasparde s'était relevée et vit qu'il portait de longues griffures sur les joues et le front. Il se remit debout à son tour, avec une souplesse dont elle ne l'eut pas cru capable, et chercha à la ressaisir. Elle ne lui en laissa pas le temps, et prenant son élan, partit en courant à travers les éteules.

Le gros homme poussa un rugissement de rage et cria, en brandissant le poing:

- Salope! Tu me le paieras! Tu me le

paieras avant qu'il soit longtemps!

Dans la plaine assoupie, sous le soleil de midi, nul n'avait remarqué la scène. Seule, au milieu du ciel d'un bleu vitrail, la buse continuait de tourner en rond, portée par les vibrations dansantes de l'air brûlant.

CHAPITRE II

Jean-Baptiste disparaît

Deux jours s'étaient écoulés depuis l'incident qui avait opposé la Gasparde au Bastardot.

Pour ne pas risquer de rencontrer à nouveau son agresseur, la jeune veuve avait pris soin d'aller glaner beaucoup plus loin dans la plaine, sur des champs appartenant à d'autres paysans. Malgré la perte de sa récolte abandonnée

l'avant-veille au pied du chêne, elle était satisfaite des quantités ramassées les deux jours suivants.

En attendant le retour de Jean-Baptiste, elle s'installa comme chaque soir devant son logis et s'occupa à égrener, épi après épi, la mêlée récoltée durant la journée. Sa production représentait déjà un volume appréciable dans le coffre à grain.

Après une nouvelle journée ensoleillée, la lente décrue de la lumière venait de commencer. Tandis qu'à l'ouest, l'horizon se teintait d'un beau rouge incarnat, le crépuscule bleuâtre s'installait au creux de la Vallée des Anges. Un arôme très fort s'exhalait encore des fleurs gorgées de soleil.

(A suivre)

Cinquième année de la grève des femmes en Suisse

Le salaire reste un tabou

Le salaire reste un tabou, malgré l'appel à la transparence lancé par les organisations féminines et les syndicats. L'égalité entre femmes et hommes n'est pas pour demain et la question sera toujours d'actualité en Suisse au début du prochain millénaire, note l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans son deuxième rapport sur l'égalité publié vendredi. En effet, les salaires féminins restent inférieurs d'environ 30% à ceux des hommes, a constaté Ruth Dreifuss dans son discours du 14 juin.

Le cinquième anniversaire de la grève des femmes a été déclaré journée de la transparence des salaires par l'Union syndicale suisse (USS). L'objectif était de vaincre un tabou et de faire un premier pas vers l'égalité des salaires. Dans tout le pays, des manifestations et des concerts étaient organisés. Les passants étaient invités à donner des informations sur leur salaire. Mais le résultat fut maigre et les informations concrètes rares. A l'occasion de cette journée d'action, un «téléphone des salaires» a été mis à disposition du public (031/350.23.73), jusqu'au 1er



Transparence des salaires

La conseillère nationale Franziska Tauscher a donné l'exemple à Berne.

(Keystone-Mueller)

juillet, date de l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité.

Les femmes et les syndicats placent aussi leurs espoirs dans cette nouvelle loi sur l'égalité, qui devrait permettre de progresser. Or, le deuxième rapport sur l'égalité, publié vendredi par

l'Office fédéral de la statistique, montre que le chemin à parcourir est encore long. L'OFS constate que de nettes différences entre les sexes subsistent encore, dans les domaines professionnels, de la formation, de la politique et des travaux domesti-

ques notamment. Le revenu des femmes est en moyenne plus bas que celui des hommes. Plus de la moitié des femmes qui ont un emploi à plein temps ont un revenu brut inférieur ou égal à 52.000 francs. Un cinquième des hommes seulement sont dans ce

cas. Dans les classes de salaire supérieures, un quart des hommes touchent un revenu annuel brut supérieur à 78.000 francs, contre 6,5% des femmes.

BILAN SATISFAISANT

«Si l'égalité ne se décrète pas, la lutte contre l'inégalité se déclare», a noté la conseillère fédérale Ruth Dreifuss qui a aussi lancé un appel à la transparence des salaires au sein du Département de l'intérieur. Le bilan qu'elle a dressé montre que les instructions signées le 14 juin 1993, concernant la promotion des femmes et l'égalité entre femmes et hommes au sein du DFI, ont été suivies. La proportion des femmes dans ce département a passé de 31,5% en 1993 à 36,2% en 1996.

Des progrès ont aussi été réalisés à tous les échelons de la hiérarchie. La part des femmes a plus que doublé dans le groupe de traitement 30 et hors classe, passant de 3,8 à 9,3%. Mais la cheffe du DFI déplore une seule augmentation, celle enregistrée dans les groupes de traitement inférieurs à 12 où la part des femmes a progressé de 55,7 à 58,7%. Pour Ruth Dreifuss, il s'agit maintenant de ne pas remettre en question les progrès réalisés. Et ce «risque est permanent et d'autant plus réel que la crise économique se prolonge.»

(ap)

BRÈVES

Cartes d'identité

La ruée!

La millionième carte d'identité suisse de format carte de crédit est attribuée ces jours. La carte est en général envoyée dans les cinq jours à la personne qui la commande. Mais à la veille des vacances estivales, il vaut mieux s'y prendre plus à l'avance, recommande l'Office fédéral de la police (OFP). La nouvelle carte, introduite progressivement depuis juillet 1994, est très prisée en raison surtout de ses dimensions pratiques, s'est réjoui l'OFP.

Trafic

Ah, chère voiture!

Les Suisses parcourent 216 millions de kilomètres par jour et consacrent neuf millions d'heures à se déplacer. Les deux tiers de ces kilomètres, qui correspondent à 5400 fois le tour de la Terre, se font à bord d'une voiture, occupée par une seule personne dans la plupart des cas. Les loisirs sont à l'origine de la moitié des distances parcourues.

Conférence des gouvernements du Nord-Ouest

Première jurassienne

Le canton du Jura a participé pour la première fois hier à la Conférence régionale des gouvernements du Nord-Ouest. Le canton dispose d'un délai de deux ans avant d'adhérer définitivement à cette conférence qui regroupe les deux cantons de Bâle, Soleure, Argovie et Berne. La conférence s'est réunie hier à Soleure. Le canton du Jura était représenté par Anita Rion, ministre de l'Education, et par le chancelier Sigismond Jacquod. Au cours des deux prochaines années, le Jura sera intégré aux différents groupes de travail et à toutes les activités de la conférence.

Prix Wakker

Bâle honorée

Le Prix Wakker est décerné cette année à Bâle. Pour marquer l'événement, le Département cantonal des travaux publics a organisé une exposition intitulée «Planifier et construire pour Bâle». Elle présente 60 projets et une reproduction très précise de la cité rhénane à l'échelle 1:1000.

Visite d'Adolf Ogi en Bosnie

Merci aux bérets jaunes!

Le conseiller fédéral Adolf Ogi est arrivé hier à Sarajevo. Il a entamé sa visite de deux jours en Bosnie en se rendant au quartier général des bérets jaunes. Le chef du DMF a remercié les Suisses engagés dans cette mission. Il a qualifié cette dernière de «décisive».

«Je suis venu pour vous remercier du travail de toute grande importance que vous accomplissez ici», a déclaré M. Ogi à la trentaine de bérets jaunes alignés pour l'accueillir. «Par votre présence dans ce pays, la Suisse démontre qu'elle est en faveur de toutes les actions conduisant à la paix», a-t-il ajouté.

«Notre pays ne peut pas s'engager dans la force multinationale de paix (IFOR). Mais le Conseil fédéral veut se montrer solidaire de tout ce qui se fait pour la pacification de cette région. Je suis aussi venu pour voir vos problèmes et par quels moyens le Conseil fédéral peut soutenir cette action, a-t-il précisé.

ACCOMPAGNÉ

Le patron du Département militaire fédéral (DMF) était notamment accompagné par le chef de l'Etat-major général, le commandant de corps Arthur Liener.

(ats)

Affaire de trafic de viande découverte en Suisse

Une dizaine de Neuchâtelois dans le collimateur des douanes

Le Service des enquêtes douanières va inculper plus d'une vingtaine de personnes dans le cadre de la plus importante affaire de trafic de viande découverte en Suisse. Une dizaine d'entre eux sont d'origine neuchâteloise. Les fraudeurs avaient importés 600 tonnes de viande en contrebande de février 1994 à Pâques 1995.

Le Service des enquêtes de Lausanne a confirmé hier une information diffusée par le

quotidien «L'Express». Il est en train de terminer l'enquête et va informer prochainement les inculpés. Le principal accusé est domicilié dans le canton de Neuchâtel. De nombreux prévenus habitent aussi ce canton. Les autres proviennent de toute la Suisse.

La viande importée représentait une valeur de plusieurs millions de francs sur le marché. L'administration devra maintenant déterminer si les prévenus doivent subir une peine de prison ou non. Si elle

le juge nécessaire, l'inculpé sera renvoyé devant un tribunal. En revanche, si elle se contente d'une amende, la procédure restera administrative. Conséquence: elle ne sera pas diffusée au public.

La viande était écoluée en Suisse alémanique, au Tessin, au Valais et dans le canton de Vaud. Elle était achetée auparavant en France et en Belgique. L'affaire avait été dévoilée par le journal «Le Matin» en mai 1995. (ats)

Crise de la vache folle: des labels contre la crise

Comment s'appelle mon steak?

La crise de la vache folle a fait chuter les ventes de viande de bœuf et déclenché une polémique sur les farines animales. Comment retrouver la confiance des clients horrifiés par les images de charnier et les histoires de placenta humains? De l'artisan-boucher du coin à la Migros et la Coop, tous peaufinent en ce moment une stratégie commerciale destinée à regagner la confiance des consommateurs.

Par André KOLLER

Une solution est de jouer la transparence. Transparence que d'ailleurs les associations de consommatrices réclament opiniâtrément et qu'elles sont en passe d'obtenir. Cette évolution transformera-t-elle nos étals de boucherie en carte d'état-major, où sur le moindre steak, le plus petit aloyau sera planté un drapeau signalant le pays, la région, la ferme même qui l'a vu naître?

Depuis peu une loi oblige les commerçants à indiquer le pays

d'origine. Cela ne nous garantit pas que la viande soit saine, mais au moins nous savons d'où elle vient. En fait, ce qui compte réellement, plus que la provenance, c'est le type d'affouragement utilisé par l'éleveur.

UN PEDIGREE POUR LES STEAKS

En Suisse, chaque animal d'élevage possède une sorte de carte d'identité. Cet état civil bovin (et ovin) est géré par les communes. Aux abattoirs, la bête est livrée en même temps que ses «papiers» délivrés par l'inspecteur du bétail. Jusqu'ici, on sait qui est qui.

Après le dépeçage la pièce de bétail s'éparpille en autant de morceaux de boucherie qui iront se mélanger sur les étals à d'autres «donneurs».

A partir de là, il devient difficile pour les grands distributeurs de ne pas perdre la trace de l'origine de la marchandise. Chaque partie de l'animal suivra un parcours déterminé, d'une part par le type de préparation qu'elle exige, de l'autre par la demande.

Si celle-ci est forte – mettons sur les aloyaux – les distributeurs vont tout naturellement multiplier les fournisseurs pour la satisfaire. A l'arrivée, des morceaux de toute provenance se partageront les étals dans une égalité toute républicaine et sans qu'il soit désormais possible de distinguer entre un morceau qui provient d'une bête élevée en plein air ou d'un animal qui n'a jamais eu la chance de fouler l'herbe odorante de nos pâturages.

Comment garder un contrôle constant sur l'ensemble de la chaîne de production? La Coop cogite activement la question, nous assure-t-on. Du côté de la Migros également, ça travaille dur. On espère que d'ici une petite année, mais pas avant, la situation sera entièrement maîtrisée.

Ce que l'on peut dire, d'ores et déjà, c'est que les deux grands se dirigent vers la solution du label maison: Natura-plant (Coop) ou M-Sano (Migros). Ils auront donc vraisemblablement leurs propres producteurs appliquant un mode d'exploitation

défini selon des critères écologiques stricts. Les distributeurs «purs», comme Jumbo, ne peuvent pas agir de la même façon puisqu'ils dépendent d'intermédiaires. Un contrôle total sur l'ensemble de la chaîne de production leur est impossible. Seule issue: des contrats de confiance.

Mais pour Coop (25% du marché de la viande), dans les commerces de détail et Migros (environ 30 à 40%), c'est le prix à payer afin de soutenir la concurrence des artisans-bouchers qui, eux, vu la proximité directe avec les éleveurs, ont beaucoup moins de mal à maîtriser leur production et informer la clientèle de façon précise et sûre.

L'année passée déjà, avant même qu'il soit question de vaches folles, l'Union suisse des maîtres-bouchers avait commencé d'élaborer une campagne publicitaire axée sur la transparence. La psychose de l'ESB n'a fait qu'accélérer le mouvement. Et dès maintenant on voit fleurir sur les devantures de nos bou-

cheres des panneaux informatifs.

On y trouve non seulement la région mais carrément la ferme d'où provient la viande. Et des petits macarons de couleur apposés sur les viandes renseignent sur la qualité du produit:

– Jaune signifie: éleveur connu du boucher, affouragement sain.

– Bleu: éleveur très respectueux des animaux, bénéficiant des subsides fédéraux.

– Vert: élevage en plein air. Evidemment, ce genre d'investissement représente un important surcroît de travail. Les prix à la consommation s'en ressentiront.

La clientèle pourra choisir entre deux morceaux, dont l'un, muni d'un pedigree exhaustif, aura un petit air aristocratique et insolent, surtout si on compare son prix avec le petit camarade d'à côté, anonyme mais nettement plus sympathique au porte-monnaie. Or qui peut dire comment réagira le consommateur quand l'hystérie collective provoquée par l'affaire des vaches folles sera oubliée? (ak)

Les «Freemen» étaient retranchés depuis plus de deux mois

Reddition au Montana

Le conflit qui opposait depuis 81 jours des «Freemen» (Hommes libres) au FBI s'est terminé jeudi sans effusion de sang avec la reddition de 16 extrémistes antigouvernementaux qui étaient retranchés dans un ranch du Montana.

Les «Freemen», vivant en marge de la loi et de la société, étaient assiégés dans un ranch par le FBI, à la suite d'un conflit qui les oppose aux autorités fédérales. Certains des adultes du groupe sont recherchés par la justice pour des affaires de fraudes et pour avoir menacé la vie d'un juge.

Plus tôt dans la journée de jeudi, un agent du FBI, s'exprimant sous couvert d'anonymat, a dit que si les seize «Freemen» encore dans le ranch se rendaient, les quatorze faisant l'objet de poursuites judiciaires se-

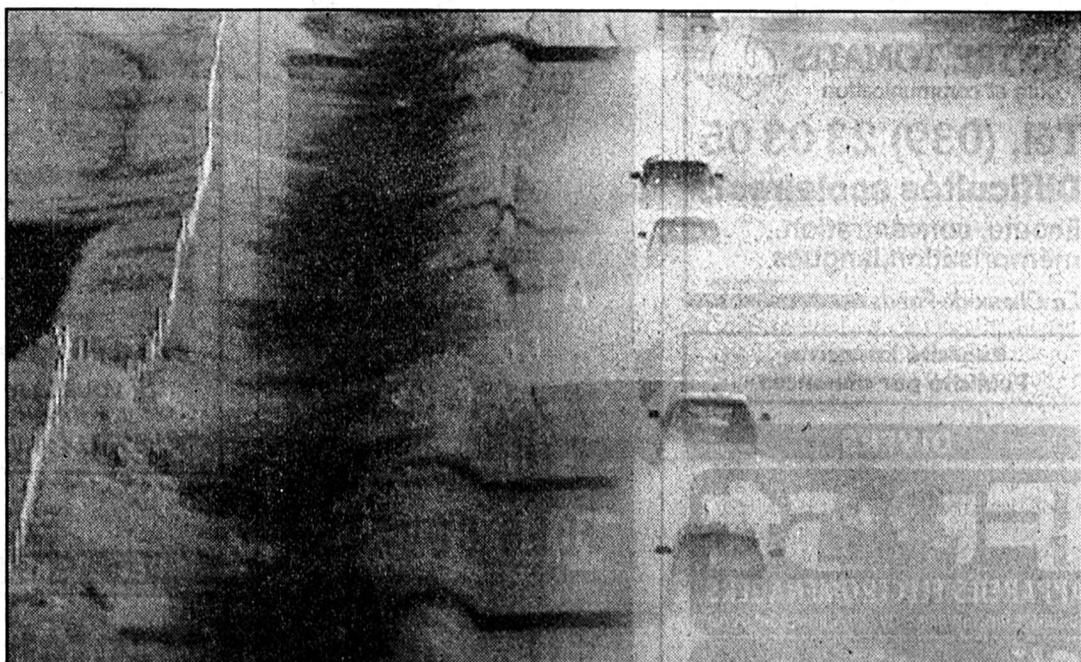
raient emmenés dans des camionnettes à Billings, à environ 280 kilomètres de Jordan. Les deux autres seraient libres de s'en aller mais sans pouvoir retourner dans le ranch. Ces deux membres ont préféré se joindre au groupe.

UN ACCORD

A Billings, le procureur Sherry Scheel Matteucci a déclaré que l'accord avec le groupe n'avait pas été obtenu contre des promesses de réductions des chefs d'accusation pour lesquels ils sont poursuivis.

L'accord met fin à un des plus longs sièges de l'histoire américaine. Cette issue pacifique semble donner raison à la stratégie du FBI qui a procédé par négociations et sans précipitation.

En 1993, un conflit du même type qui avait duré 51 jours à Waco, au Texas, s'était terminé par un incendie dans lequel avaient péri plus de 80 membres de la secte des Davidiens. (ap)



Caravane au Montana

Le FBI emmène les «Freemen» après leur reddition.

(Keystone-AP)

15 juin 1843 - Le compositeur norvégien Edvard Grieg naît à Bergen. Dès six ans, il est initié au piano par sa mère. Admirant Mozart, Weber, et Chopin, il fut influencé par les airs joués lors des cortèges de noces sur les «hardangerfele» (ou violes de Hardanger) que les paysans utilisent depuis le XVIIe siècle. Grieg se forme au Conservatoire de Leipzig. Il fut l'un des artistes qui contribua au réveil des nationalités du XIXe siècle par la musique.

BRÈVES

Echecs

Partie nulle

Le Russe Anatoly Karpov et l'Américain Gata Kamsky ont fait match nul hier dans leur cinquième partie du championnat du monde de la Fédération Mondiale des Echecs. Karpov mène trois parties à deux. Le championnat se déroule en 20 parties.

Accident d'avion au Japon

Une panne de moteur

Une panne de moteur a causé l'accident du DC-10 de la compagnie aérienne indonésienne Garuda jeudi à l'aéroport de Fukuoka (sud du Japon), a annoncé hier l'agence officielle de presse Antara. Trois personnes ont été tuées et 110 autres blessées dans l'incendie qui s'est propagé à bord juste avant l'envol.

Montbéliard

Cimetière profané

Douze tombes d'un cimetière près de Montbéliard (est) ont été retrouvées profanées hier avec des symboles sataniques, a-t-on appris de sources judiciaires. Cet incident intervient moins d'une semaine après la découverte de deux autres profanations à Dunkerque (nord) et Toulon (sud-est).

Canton de Zurich

Cocaïne saisie

La police zurichoise a mis la main sur quelque dix kilos de cocaïne jeudi soir dans un hôtel de Glattbrugg, près de Kloten. Ce butin ne vaut pas loin d'un million de francs. L'action a aussi permis l'arrestation de quatre Suisses à l'hôtel et dans un autre canton, a indiqué la police hier. La police ne veut pas nommer ce canton pour les besoins de l'enquête, a expliqué un porte-parole. Il est en effet possible que les enquêteurs remontent la filière et procèdent à de nouvelles arrestations.

Berne

Le choc des trams

Deux trams sont entrés en collision hier au centre de la ville de Berne. L'accident a bloqué les transports publics pendant 20 minutes dans la vieille ville et un bouchon s'est constitué. Personne n'a été blessé, mais les dommages sont évalués à 10.000 francs, a indiqué la police.

Une entreprise japonaise a perdu des milliards

Un courtier dispendieux

Un courtier de la société Sumitomo a fait mieux que son collègue Nicholas Leeson, responsable de la faillite de la banque Barings: en l'espace de dix ans, il aurait fait perdre l'équivalent de quelque 2,2 milliards de francs à son entreprise par des opérations sur les marchés du cuivre.

L'affaire a été révélée jeudi à New York par la direction de Sumitomo, l'une des plus importantes sociétés du monde spécialisées dans la distribution de produits de base, comme les métaux et les céréales, mais aussi de biens industriels et de consommation. Yasuo Hamanaka, ancien responsable chargé des opérations sur les marchés du cuivre, a reconnu avoir dissimulé les pertes qui pourraient s'élever sur dix ans à 1,8 milliard

de dollars. «Il a abusé du nom de Sumitomo», a noté le président de l'entreprise, Tomiichi Akiyama, en soulignant que le courtier avait agi seul.

Si les estimations s'avéraient exactes, le montant des pertes excéderait non seulement celles de la banque japonaise Dawa (1,1 milliard de dollars en 12 ans) provoquées par un courtier aux États-Unis, mais aussi celles de près de 1,4 milliard de dollars générées par Nicholas Leeson, tenu pour responsable de la faillite de la banque britannique Barings l'an dernier.

RENVOYÉ

Sumitomo, basée à Tokyo et à Osaka, a affirmé qu'une enquête interne avait été diligentée le 5 juin, aussitôt après avoir découvert l'existence de ces opérations

non autorisées. Elle n'a pas précisé où travaillait Yasuo Hamanaka, mais a annoncé qu'il avait été relevé de ses fonctions au mois de mai et renvoyé le 6 juin.

Dans un communiqué diffusé à New York, la société a ajouté qu'un autre employé, qui a quitté la firme il y a huit ans et dont l'identité n'a pas été révélée, était soit au courant soit impliqué dans la dissimulation de ces pertes, dont le montant était alors bien inférieur à celui annoncé jeudi. Ces pertes, si énormes soient-elles, ne devraient pas pour autant porter un coup fatal à la société. Sumitomo a assuré qu'elle demeurerait financièrement solide et serait en mesure de les couvrir. Elle a également fait savoir qu'elle coopérerait avec les instances régulatrices. (ap)

Un concert de gala en guise d'ouverture

Interlaken, Mecque des fanfares

Interlaken (BE) s'est transformée en Mecque de la musique pour vents et vit pour deux week-ends au son des fanfares. La 30e Fête fédérale de musique (FFM) va rassembler 460 sociétés, soit 24.000 instrumentistes. Près de 40.000 spectateurs sont attendus chaque week-end par les organisateurs.

Les concours devant jury ont commencé hier après-midi dans les douze salles de concerts

agencées dans la cité oberlandaise. Cette compétition, vraisemblablement la plus importante du genre au monde, va désigner les meilleures harmonies, fanfares et brass bands de Suisse.

SEPTANTE HEURES

Les sociétés sont réparties en cinq classes de difficulté, de la 4e catégorie à l'excellence. Elles interprètent un morceau imposé distribué dix semaines avant la FFM et une pièce libre. Elles

participent aussi à un concours de défilé. Point fort du premier jour: le concert de gala donné par le big band de l'Armée suisse. Trois autres concerts de gala sont prévus dans le cadre de la fête. Sur les deux week-ends, cuivres et bois résonneront pendant une quarantaine d'heures de musique concertante tandis que les rues d'Interlaken vivront trente heures au rythme des défilés. Le conseiller fédéral Adolf Ogi s'exprimera lors de la clôture, le 23 juin. (ats)

DUO DU BANC



Affaire du livre sur François Mitterrand

Un sursis requis

Le procureur Edith Dubreuil a requis hier six mois de prison avec sursis à l'encontre du Dr Claude Gubler pour viol du secret médical. Le médecin a révélé dans son livre «Le grand secret» que François Mitterrand se savait atteint d'un cancer depuis 1981.

«De serviteur dévoué, Claude Gubler est passé à la trahison», a dit le substitut de la 17e chambre du Tribunal correctionnel de Paris. «Il a révélé ce que d'autres taisaient avec noblesse. Il n'apporte rien, ni à l'Histoire, ni aux lecteurs», a estimé Edith Dubreuil. Le substitut a par ailleurs

réclamé des peines de quatre mois de prison avec sursis contre Michel Gonod, journaliste et co-auteur du livre, et 80.000 FF (20.000 francs suisses) d'amende contre l'éditeur Olivier Orban.

L'ancien médecin personnel de François Mitterrand pendant 14 ans avait formellement reconnu jeudi avoir «évidemment» violé le secret médical en révélant dans son ouvrage que le président se savait atteint d'un cancer dès 1981. Il avait expliqué avoir été pris «dans un engrenage», «un piège politique» soumis à la volonté de François Mitterrand. (ats, reuter)

Le ciel de France bien encombré

Que de «belles dames»!

Le ciel de la France a été traversé en une semaine par un million de «belles dames». Ce papillon de couleur orange, venu des bords de la Méditerranée, se rend dans le nord de l'Europe lors d'une migration d'une ampleur exceptionnelle.

Cette observation a été faite près de Lyon, sur l'un des cou-

loirs de migration, par un entomologiste amateur.

La «belle dame», en terme savant «vanessa cardui», est un papillon de 4 à 5 centimètres d'envergure. Il se déplace par groupes de quatre ou cinq, à une vitesse voisine des 50 km/h. Sa durée de vie est de huit ou neuf mois. (ats, afp)

Transports publics gratuits en cas de pollution

Première française

Les députés français ont voté hier la gratuité des transports en commun en cas de dépassement des seuils de pollution. Cet amendement au projet de loi sur la qualité de l'air a été adopté, contre l'avis initial du gouvernement, à l'occasion de l'examen d'un projet de loi sur la qualité de l'air.

«En cas de dépassement des seuils de pollution et de déclenchement de la procédure d'alerte, la gratuité d'accès aux transports collectifs est obligatoire dans les agglomérations concernées», indique cet amendement voté en première lecture. Il a été présenté par deux députés de la majorité ayant repris à leur compte la proposition d'un de leurs collègues de l'opposition.

En séance, la ministre de l'environnement Corinne Lepage avait donné un avis défavorable, estimant que cet

amendement allait avoir comme conséquence d'alourdir les charges. Mais ensuite, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Mme Lepage a indiqué que «le gouvernement soutenait cet amendement».

SUR LES TABACS

L'amendement en question prévoit que le coût de cette mesure sera compensé par une taxe sur les tabacs. Les députés avaient auparavant adopté des «mesures d'urgence» en cas de pics de pollution.

Les préfets, chargés d'administrer les départements, pourraient notamment imposer, «le cas échéant, la restriction ou la suspension de la circulation des véhicules». Les députés ont également approuvé la création de plans de protection de l'atmosphère, notamment dans les zones de plus de 250.000 habitants. (ats, afp, reuter)



Mercedes-Benz

A L'OCCASION DE LA COUPE MERCEDES-BENZ EXPOSITION - ESSAIS



Mercedes-Benz



Mercedes-Benz

Garage
Merçay SA
Zone industrielle
2800 Delémont

**Samedi 15
et
dimanche 16
juin**

Au
Golf-Club
Les Bois

Garage
P. Ruckstuhl SA
Rue Fritz-Courvoisier 54
2300 La Chaux-de-Fonds

14-78518

DIVERS



Les délais de remise des annonces,
matériel compris

Sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi:	vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi:	lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi:	mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi:	mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi:	jeudi 12 heures

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/284 863



Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/311 442
Téléfax 039/315 042

AVIS OFFICIEL



**UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL**
Faculté
de théologie

**INVITATION À LA
LEÇON D'ADIEUX**
de M. Folker SIEGERT, professeur
ordinaire de Nouveau Testament
le lundi 17 juin 1996, à 17 h 15
dans la salle D65 du bâtiment principal
de l'Université (av. du 1er-Mars
26, 2e étage).
sur le thème
«L'HERMÉNEUTIQUE DE PAUL ET
L'HISTOIRE DU SALUT».
La leçon est publique
Gottfried Hammann, doyen
28-50939

ENSEIGNEMENT

**POUR VOS COURS DE
LANGUES A L'ETRANGER**

«COLLEGIAL» SA
Rue de l'Avenir 1
CH - 1950 SION
Té. (027) 22 28 10
Fax (027) 23 47 55
276-28846/ROC

SPECTACLES - LOISIRS

Léon Perrin invite

Marcel Mathys

du 16 juin au 3 novembre 1996

Exposition ouverte
tous les jours de 10h à 20h
Fermé le lundi

Musée

Fondation

Léon Perrin

Château de Môtiers
2112 Môtiers/NE
Val-de-Travers

132-789843

Place réservée pour
votre annonce.

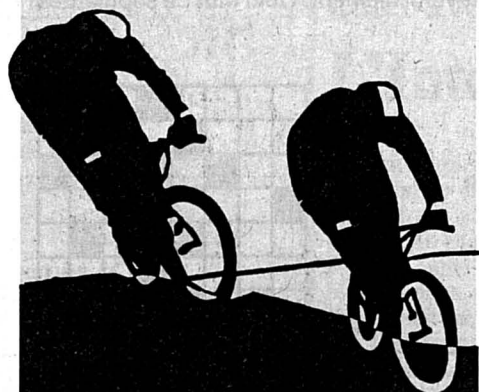
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10

Le Locle
Tél. 039/31 14 42



PUBLICITAS

23 juin 1996
Mountain Bike



winterthur

MegaBike 96 La Chaux-de-Fonds



Organisation:
Association des Amis du Vélo de Montagne

Participer à la MegaBike-Winterthur, c'est géant !!

Merci aux plus de 500 participants déjà inscrits à la MegaBike-Winterthur. Vous faites partie de ceux qui savent qu'une grande course de VTT nécessite de très gros moyens pour assurer une sécurité optimale, un balisage sans faille, une animation attractive !

Pour rappel, le prix de la course comprend:

- Des ravitaillements complets avec fruits, céréales et diverses boissons.
- Un chronométrage professionnel avec temps intermédiaires et contrôle des tours.
- L'entrée à la piscine.
- Un prix-souvenir de grande qualité.
- Une planche de prix très attractive avec des prix tirés au sort.
- Une animation avec vélo trial, orchestre et rock acrobatique.
- Un service de sécurité professionnel avec 2 médecins, 20 postes de secours et ambulances.
- Un balisage de qualité pour vous faciliter la vie.
- L'entretien du parcours.
- La mise à disposition des installations de douches et de lavage des vélos.
- Le travail de préparation de la course par les bénévoles qui n'ont ménagé ni leur sueur, ni leur enthousiasme pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

D'autres grandes courses comme le Swiss Bike Masters par exemple demandent Fr. 95.- d'inscription pour un service équivalent à la MegaBike-Winterthur. Si nous pouvons nous permettre de faire un prix plus bas, c'est grâce aux instances communales, cantonales et aux sponsors qui nous permettent de couvrir plus de la moitié de notre budget (à titre indicatif le coût réel d'un concurrent est de Fr. 120.- toute catégorie et distance confondues).

Alors ne manquez pas l'événement VTT de votre région.
Inscriptions encore possibles à la patinoire des Mélézes
le samedi 22 juin de 16h. à 20h.

Sans majoration de prix



Union cycliste internationale



Fédération cycliste suisse

Ville de La Chaux-de-Fonds

Inscriptions:
Tourisme neuchâtelois-Montagnes
Tél. 039 24 20 10 Fax 039 24 20 14
Espacité 1 2302 La Chaux-de-Fonds



TOP CYCLE
La Chaux-de-Fonds

Concours

Vivre, c'est écrire



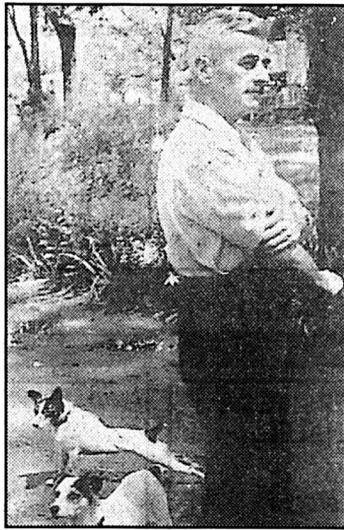
Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

L'œuvre de cet homme est riche et foisonnante. Et elle est, à l'instar d'autres grandes pointures de la littérature mondiale, un des jalons incontournables de la création sur cette bonne vieille planète. Et puis, comme le veut la tradition, il n'a pas été tout de suite prophète en son pays, l'écrivain dont nous vous demandons l'identité aujourd'hui. C'est en Europe, grâce à Sartre notamment, qu'on a pu en premier mesurer l'importance et la force de ce qu'il écrivait, l'homme du Sud. Bien après la parution de ses premiers livres, l'attribution du Prix Nobel de littérature allait, en 1949, définitivement le consacrer.



Un aristocrate du Sud.

Le romancier naît en 1897, dans l'Etat du Mississippi. Il voit le jour dans

une riche et aristocratique famille que la guerre de Sécession a ruinée. Il ne porte pas spécialement, et pour cause, les Nordistes dans son cœur et c'est ainsi qu'il décide de s'enrôler dans l'armée canadienne pour s'y battre au cours de

la Première Guerre mondiale. Cette expérience lui servira d'ailleurs d'inspiration lorsqu'il publie son premier roman, en 1926, «Monnaie de singe». De retour au pays, il décide de s'installer définitivement dans le Sud américain, devenant, avant l'heure de la mode, un gentleman farmer. Ces yeux-là ne feront pas que se poser sur les fleurs et les arbres de la riche nature alentours. C'est du fond de sa «retraite» qu'il se nourrira de l'essence même des tempêtes et des replats de l'âme humaine pour construire une œuvre dense et intense, où l'homme vit, pense et ressent les choses de la vie en acteur plutôt qu'en immobile contemplatif.

Dire que les choses de la gloire littéraire ne l'inté-

ressaient pas beaucoup est un euphémisme. Lui-même affirmait que sa seule ambition était de disparaître en tant qu'individu et de laisser seuls les livres imprimés faire leur travail de délassément et d'approfondissement de la conscience de ses, de plus en plus nombreux, lecteurs. Ainsi, voulait-il en guise d'épithète et d'acte

de décès, «Il a fait des livres et il est mort». L'imposante somme d'ouvrages écrits par cet homme montre bien à quel point écrire était toute sa vie et toute son énergie. Après sa mort en 1962, il laisse à lire 25 romans et huit douzaines de nouvelles qui, tous, racontent l'humaine nature dans le drame ou l'humour.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

- Oreille de l'homme incomplète.
- Talon gauche de la femme.
- Etiquette de droite moins longue.
- Manche droite du manteau à «10.000».
- support du manteau à «8500» déplacé.
- Arrière vitrine derrière le manteau à «8500».
- Dalage complété en bas à gauche.
- La dalle à gauche du réverbère.

Le bon choix 525 SPORTIF

En cinq sept 560

AFFABLE - CHORION - PAYSAGE - GRESSIN - FURIOSO
le foyer et le logis

La pyramide No 586

Dans la ligne du bas:
5-2-4-8-3

Le master mots No 594

BISOU

Les deux bouts 592

Cornue - Noceur

Enigmath No 571

[(7 + 5) × 4] : (9 - 1) = 6

CONCOURS

No 516: Diagonales jumelles

Après avoir placé CLAPOTIS dans la première colonne et RAMIFIEE dans la deuxième de la grille de gauche, ainsi que CONCOURS dans la première colonne de la grille de droite, vous avez lu CANICULE dans les diagonales jumelles, malgré une petite erreur qui nous a fait écrire «salarien» à la place de «salariée», dans les mots à placer.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante Madame Huguette Niederhauser, Bruderhotzweg 3, 4053, Bâle.

RÉPONSE AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Labyrinthe

En partant de la case encadrée en haut et à gauche, trouvez le chemin qui vous conduira au nombre encadré, en bas à droite. Vous utiliserez le signe + lorsque vous vous déplacerez horizontalement, et le signe - lorsque vous vous déplacerez verticalement.

(roc-ma-530)

1	4	7	5	2
3	9	6	4	9
2	7	2	3	1
8	3	6	2	7
1	4	5	4	1

La partie de scrabble

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante. En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et verticalement si cette référence commence par un chiffre, ? = joker et entre parenthèses, la lettre qu'il représente.

Tirage	Solution	Position	Pts
1. TAFDSES			
2. S+HILTEO	FADETS	H 4	28
3. DTERGUI	EOLITHES	7 B	67
4. DSINSEO	DEGLUTIR	D 4	72
5. -OTBAREY	REDISONS	11D	86
6. NACFROL	BROYATES	K 4	88
7. NCOL+JAS	FARFADETS	H 1	48
8. NS+IMEAE	CAJOLA	8 J	69
9. LUMKEOA	LAMINEES	N 8	76
10. LM+ESIU	OUKASE	15J	75
11. S+AERWEI	MILIEU	L 1	30
12. WEI+?MCL	RASE	12C	35
13. IM+AQEEE	WELC(H)E	13I	52
14. QEEE+EVT	MAI	13B	24
15. QET+NG?U	DEVOUEE	6 H	23
16. G?+OAPTV	QUINTE	2 J	58
17. AV+UIXHU	PEGOT(S)	O 1	38
18. IH+ZNNBP	UVAUX	E 1	59
19. ZIP		A 7	63

Total: 991

Partie modèle du Scrabble-Club La Chaux-de-Fonds. (Réunions le mardi, 19 h 45, Maison du Peuple).

CONCOURS No 517

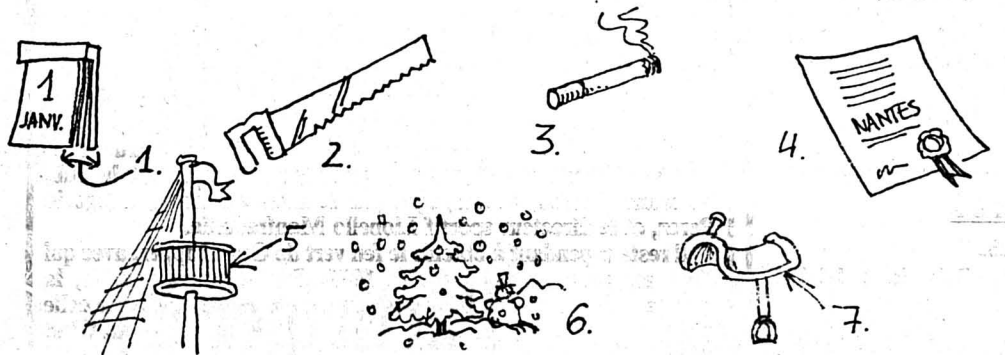
Question: qui est cet écrivain?

Réponse:
 Nom:
 Prénom: Age:
 Adresse:
 NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 18 juin à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Rébus

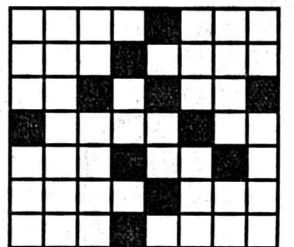
Illustré par ce rébus, un objet, un truc, un machin... que vous pourrez identifier. (roc-to-597)



Croisez les mots

Placez tous les mots dans la grille, horizontalement et verticalement. Quel mot de sept lettres apparaît verticalement dans la grille? (roc-rd-523)

- A S E T I O L E N E S A T
- A C E A I S M A I M E R M O N S A C S A M S P I
- A S E R E C O T I N E S I M E L O N I E E O R E E P I R E T E S T



Enigmath

Quatre nombres, compris entre 11 et 73, n'ont pas été notés dans la grille ci-dessous.

Vous avez le sens de l'observation? Amusez-vous donc à les retrouver, en moins de deux minutes. A vous de jouer! (roc-mo-556)

15	55	19	28	35	71	43	47	20
36	24	50	★	17	60	13	58	30
★	41	63	52	39	69	45	21	54
31	57	46	11	68	22	61	★	25
66	14	62	29	56	59	16	72	33
73	38	23	70	34	26	42	65	67
18	★	44	37	48	64	51	32	40

La grappe

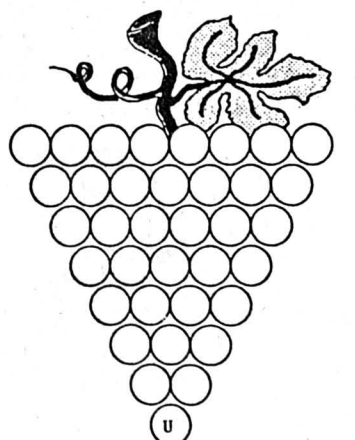
Amusez-vous à ajouter une lettre à chaque rangée de grains. Cela sans tenir compte, ni de l'ordre des lettres, ni des accents.

Vous découvrirez à la fois notre chemin et le dernier mot de huit lettres, un mot d'usage plus ou moins courant.

Nos solutions évitent les pluriels et les formes verbales conjuguées.

Bonne recherche. (roc-mo-538)

- Chaussure de ville.
- Drôle de question.
- Gourde dans le milieu.
- File à la campagne.
- Haut lieu médiéval.
- A côté.
- Pronom personnel.



Football - Euro 96: Artur Jorge plutôt déçu de Sforza

«J'en attendais plus»

Pascolo à Bordeaux - Le président de Bordeaux Jean-Louis Triaud a annoncé que le club français était en contact avec Marco Pascolo. Le gardien de Servette et de l'équipe de Suisse (30 ans) est en concurrence avec le belge Wilfried Godard (Molenbeek). Les dirigeants bordelais ont entrepris de rechercher un portier bien que le titulaire du poste depuis cinq ans, Gaëtan Huard, n'ait pas manifesté son intention de quitter le club. (si)

LE POINT

GROUPE A

Samedi
Angleterre - Suisse ... 1-1 (1-0)

Lundi
Hollande - Ecosse 0-0

Judi
Suisse - Hollande ... 0-2 (0-0)

CLASSEMENT	
1. Hollande	2 1 1 0 2-0 4
2. Angleterre	1 0 1 0 1-1 1
3. Ecosse	1 0 1 0 0-0 1
4. Suisse	2 0 1 1 1-3 1

Reste à jouer

Samedi 15 juin
16.00 Ecosse - Angleterre
Mardi 18 juin
20.30 Hollande - Angleterre
Ecosse - Suisse

GROUPE B

Dimanche
Espagne - Bulgarie ... 1-1 (0-0)

Lundi
Roumanie - France ... 0-1 (0-1)

Judi
Bulgarie - Roumanie 1-0 (1-0)

CLASSEMENT	
1. Bulgarie	2 1 1 0 2-1 4
2. France	1 1 0 0 1-0 3
3. Espagne	1 0 1 0 1-1 1
4. Roumanie	2 0 0 2 0-2 0

Reste à jouer

Samedi 15 juin
19.00 France - Espagne
Mardi 18 juin
17.30 France - Bulgarie
Roumanie - Espagne

GROUPE C

Dimanche
Allemagne - R. tchèque 2-0 (2-0)

Mardi
Italie - Russie 2-1 (1-1)

Hier
Rép. tchèque - Italie ... 2-1 (2-1)

CLASSEMENT	
1. Allemagne	1 1 0 0 2-0 3
2. Rép. tchèque	2 1 0 1 2-3 3
3. Italie	2 1 0 1 3-3 3
4. Russie	1 0 0 1 1-2 0

Reste à jouer

Dimanche 16 juin
16.00 Russie - Allemagne
Mercredi 19 juin
20.30 Russie - Rép. tchèque
Italie - Allemagne

GROUPE D

Dimanche
Danemark - Portugal 1-1 (1-0)

Mardi
Turquie - Croatie ... 0-1 (0-0)

Hier
Portugal - Turquie ... 1-0 (0-0)

CLASSEMENT	
1. Portugal	2 1 1 0 2-1 4
2. Croatie	1 1 0 0 1-0 3
3. Danemark	1 0 1 0 1-1 1
4. Turquie	2 0 0 2 0-2 0

Reste à jouer

Dimanche 16 juin
19.00 Croatie - Danemark
Mercredi 19 juin
17.30 Croatie - Portugal
Turquie - Danemark

Au lendemain de leur défaite contre la Hollande, les joueurs suisses n'étaient pas trop déçus, car ils étaient conscients qu'on ne pouvait guère leur faire de reproches. Ils avaient plutôt mal au cœur. Artur Jorge, très disert et très concret, avait une explication toute trouvée: «A un moment donné, ils ont trop joué avec leur cœur; en tout cas, plus avec le cœur qu'avec la tête.»

De notre envoyé spécial
Marcel GOBET/ROC

Le moment auquel pense Jorge, c'est celui qui a suivi l'ouverture de la marque: «Nous avons perdu un peu de lucidité, mais aussi la notion collective, toujours essentielle. Pendant une heure, nous avons fait exactement ce qu'il fallait faire. Avec le but, la confiance a changé de camp. La fatigue et un certain manque d'expérience ont fait le reste. Nous avons perdu notre organisation de jeu et ça ne pardonne pas. Sur le deuxième but, nous étions à deux contre un et nous avons perdu le ballon. Normale-

ment, ça n'arrive pas. Contre une très bonne équipe comme la Hollande, à 0-1, c'est déjà compliqué. A 0-2, c'est pratiquement impossible.»

WITSCHGE ESSENTIEL

Sans vouloir faire le procès de personne, le Portugais reconnaissait à mots mesurés qu'il attendait plus de Chapuisat, «pas très en forme pour des raisons que l'on connaît», et de Sforza. Il s'en expliquait: «Dans une équipe qui flambe, les joueurs de très bonne qualité doivent être encore plus forts que les autres. Je ne lui fais aucun reproche parce qu'il a donné le maximum, mais je pensais qu'il pouvait aller un peu plus loin.»

Satisfait du joli coup tactique qu'il avait réussi, Artur Jorge

l'expliquait d'un seul nom: Witschge. «C'est un pion essentiel dans le jeu hollandais. Il était important de le maintenir le plus loin possible de nos buts. Si nous avions marqué les premiers, j'aurais immédiatement changé ce dispositif pour revenir à un 4-4-2. Pendant une heure, mon équipe a très bien joué et m'a même surpris mais, contre des adversaires de cette qualité, il faut être capable de le faire pendant nonante minutes. J'espère que ce sera le cas contre l'Ecosse.»

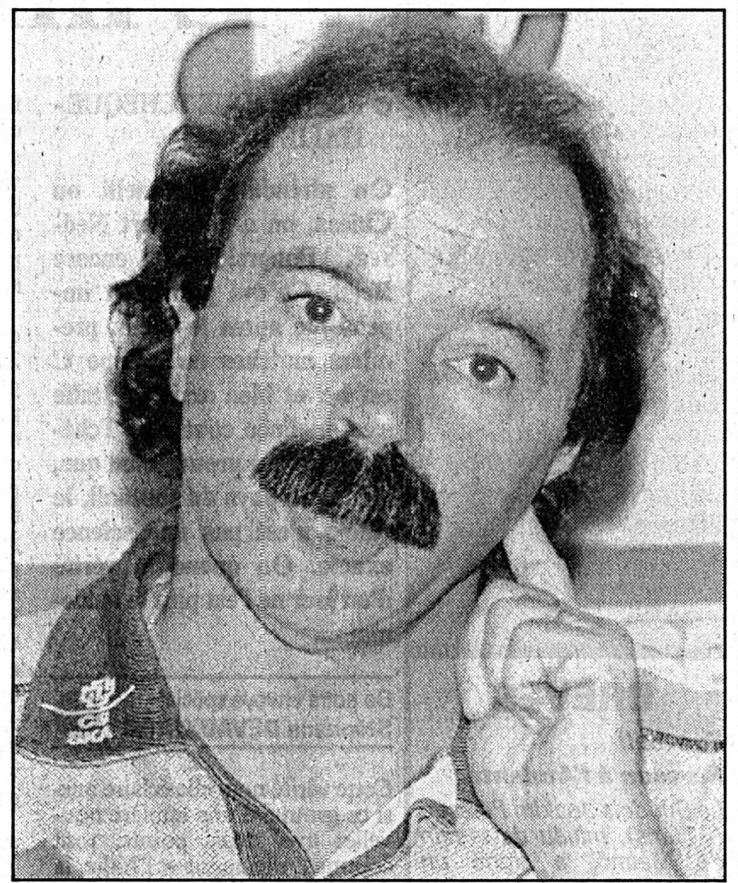
VEGA DÉSOLÉ

Très entouré en son jour d'anniversaire, Ramon Vega exprimait un sentiment que beaucoup de monde a ressenti dans l'ambiance exceptionnelle de Villa Park: «Ce n'est pas souvent que l'on peut espérer battre une équipe comme la Hollande. Jeudi, je suis persuadé que c'était le bon jour. C'est pour ça que je suis désolé.»

Il se demandait aussi s'il n'aurait pas fallu changer de tactique en cours de partie. «Avec Grasshopper contre Ajax, nous avons joué en 4-4-2 et les Hollandais en ont été très gênés. Nous aurions peut-être dû y revenir quand nous avons commencé à sentir la fatigue, car il est essentiel de leur boucler les espaces. Une fois qu'ils en ont et qu'ils commencent à faire tourner la balle, c'est le carrousel.»

Remarquable dans les deux premiers matches de cet Euro, le défenseur de Grasshopper respire la santé: «Maintenant, je ne m'impose plus seulement par mes moyens physiques. J'ai progressé tactiquement et je me sens sûr pour jouer dans une défense à quatre. Mon entente avec Henchoz est parfaite car, comme Gren, c'est un joueur qui ne rechigne pas à aller dans les duels.»

Rien d'étonnant que l'un et l'autre suscitent l'intérêt de grands clubs européens. M.G.



Artur Jorge

Le sélectionneur suisse trouvait que son équipe avait trop joué avec le cœur. (Keystone-Mathis)



Vega à Cagliari

Roberto Pappalardo, manager général de Cagliari (série A) a annoncé que son club avait engagé Ramon Vega pour une durée de trois ans. Il a ajouté que le transfert s'était fait sur la base d'une somme de 4,3 millions de dollars. Selon Roberto Pappalardo, l'accord avec Vega a été conclu en Angleterre par le président du club, Massimo Cellino, accompagné par le nouveau coach, Gregorio Perez, et le directeur sportif Lionello Manfredonia.

Il reste cependant à obtenir le feu vert de Grasshopper, avec qui Vega est sous contrat jusqu'en 1999. Sur le plan financier, la somme mentionnée par Roberto Pappalardo est de l'ordre de celle exigée par le club zurichois pour se séparer de son défenseur. C'est d'ailleurs sur cette somme qu'était venu buter le SV Hambourg, lui aussi vivement intéressé par Ramon Vega. (si)

Quel avenir pour Stéphane Henchoz?

L'Inter n'a pas renoncé

Samedi dernier à Wembley, Roy Hodgson le disait à qui voulait l'entendre: «J'espère toujours faire venir Stéphane Henchoz à Milan». Suivi à la trace depuis plus de deux mois par les dirigeants italiens, le Fribourgeois du SV Hambourg se concentre actuellement sur l'équipe suisse et l'Euro. Il vient de signer deux prestations remarquables, contre l'Angleterre et la Hollande, et celles-ci ne sont pas de nature à diminuer l'intérêt de l'Inter et la curiosité des médias qui, tout à coup, se passionnent de très près à son avenir et à ses projets.

«C'est vrai que Roy Hodgson et l'Inter ont encore pris contact avec moi peu avant le début de l'Euro» expliquait-il hier. La semaine passée, le journal spécialisé «Kicker» parlait d'une offre italienne de six millions de DM, pour un joueur que les Allemands ont acheté 1,3 million de DM, il y a un an. C'est plus qu'un signe. La réponse du manager hambourgeois était tout aussi claire: Henchoz n'est pas à vendre mais sous contrat et il restera donc. Cela n'a pas découragé l'Inter qui a envoyé un fax en Allemagne pour prendre rendez-vous. Réponse: Henchoz est «invendable».

L'ARRÊT BOSMAN

En principe, cela voudrait dire que le Fribourgeois ne pourra pas réaliser son rêve d'évoluer dans le Calcio avec l'entraîneur

qui lui a donné sa chance, à NE Xamax comme en équipe suisse. En tout cas pas pour l'instant. Mais, en football, les choses ne sont jamais aussi simples. «J'ai un contrat de trois ans et si Hambourg veut m'obliger à rester, il peut le faire. Pour l'heure, tout indique que c'est son intention. Le cas échéant, je respecterai mon contrat. Mais l'Inter a les moyens de les faire changer d'avis. En fait, tout dépendra de la somme que les Italiens sont prêts à débours pour mon engagement et où se situera ce plafond financier. Ils ont d'énormes moyens mais l'arrêt Bosman ne joue pas en ma faveur. Sur l'argent qu'ils devraient débours aujourd'hui pour moi, ils ne récupéreront en principe rien. Je comprends qu'ils hésitent. Peut-être préféreront-ils en définitive engager un autre joueur d'une autre nationalité qui, lui, n'est pas sous contrat et leur coûtera donc beaucoup moins cher. De toute façon, c'est de la musique d'avenir. Maintenant, mon esprit est entièrement tourné vers cet Euro que je veux terminer de la meilleure façon qui soit.» M.G.

LA PHRASE DU JOUR

«Au bout d'un moment, j'ai commencé à engueuler les autres; après tout, c'est moi le leader!»

Armin Meier

La presse néerlandaise élogieuse envers la Suisse

«Elle a fait jeu égal»

Bien que la Suisse se soit inclinée 0-2 face à la Hollande, la presse néerlandaise faisait preuve, hier, de respect devant la performance de l'équipe d'Artur Jorge. «Durant une heure, les Suisses ont fait jeu égal» estimaient les journaux néerlandais dans leur ensemble.

«De Telegraaf», Amsterdam: «Jordi, la délivrance! Durant une heure, cela a été dur pour la Hollande en raison des trois attaquants suisses. Un alignement qui ne constituait pas une surprise pour Hiddink. Ce dernier a bien réagi en sortant rapidement Seedorf et en lui évitant peut-être une expulsion. Mais il au-

rait dû introduire De Kock dès le début. Il était évident que les Suisses allaient jouer avec trois attaquants.»

«Trouw», Amsterdam: «Cruyff a vaincu le signe indien après 156 minutes sans but à l'Euro 96 pour les «orange». Les Suisses avaient eu les meilleures occasions au cours de la première heure de jeu. La Hollande avait été jusque-là inopérante en attaque.»

«Allgemein Dagblad», Rotterdam: «La douce revanche de Cruyff et Bergkamp, critiqués après le match contre l'Ecosse. Le gardien Van der Sar a superbement amené le 2-0. Ce fut très

dur contre une équipe de Suisse qui a fait jeu égal durant une heure. Artur Jorge a aligné trois attaquants car, en vieux renard, il a remarqué que les faiblesses de la Hollande se situent en défense.»

«Volkskrant», Amsterdam: «Bergkamp et Jordi Cruyff, ex-stars d'Ajax, ont sauvé Hiddink. Le but de Jordi a libéré l'équipe et a fait des miracles. Durant une heure, la Hollande s'est battue, mais cela ne suffisait pas contre une équipe de Suisse solide physiquement. Si Hottiger avait marqué, le match aurait eu un autre déroulement... Ronald de Boer a été remarquable dans les rangs hollandais.» (si)

Réclamation de la Roumanie repoussée par l'UEFA

Malgré l'évidence des images...

L'UEFA a rejeté hier la réclamation déposée par la Roumanie concernant le but non accordé à son joueur Dorinel Munteanu et le penalty non sifflé par l'arbitre danois Peter Mikkelsen au cours de la rencontre Bulgarie - Roumanie (1-0) de Newcastle.

«Les décisions des arbitres ne peuvent faire l'objet d'une réclamation ni d'appel et ne seront pas modifiées au vu d'images vidéo, que ce soit pour des hors-jeu, des penalties ou des buts litigieux» rappelle l'organisme européen dans un communiqué publié hier soir à Londres. Les

moyens audiovisuels peuvent être utilisés uniquement comme preuve supplémentaire de fautes relevant de la commission de discipline» ajoute l'UEFA dans son texte.

La délégation roumaine avait déposé une protestation officielle auprès de l'UEFA dans la matinée. Cette protestation, adressée par fax au président et au secrétaire général de l'UEFA, Lennart Johansson et Gerhard Aigner, exprimait le «profond désappointement et l'indignation pour la manière dont notre équipe nationale a été privée, d'une manière injustifiée et non sportive, de la chance

de disputer d'une façon juste la phase finale de l'Euro 96.»

La réclamation roumaine, déposée par le président et le secrétaire général de la fédération roumaine, MM. Mircea Sandu et Adelbert Kassai, portait sur la non-validation du but inscrit par Dorinel Munteanu à la 31e minute par l'arbitre danois Mikkelsen, mais aussi sur le fait qu'un penalty n'a pas été accordé, dans la même minute, à leur capitaine Gheorghe Hagi pour un tir qui aurait été, selon eux, clairement détourné de la main dans la surface de réparation par un joueur bulgare. (si)

EN DIRECT DE L'EURO 96 AVEC

VAUDOISE ASSURANCES

Football - Euro 96: la République tchèque bat l'Italie!

L'impensable s'est produit

Interpellations - La police a interpellé une vingtaine de personnes jeudi soir, pour des délits mineurs, à l'occasion du match entre la Hollande et la Suisse. Trois supporters des Pays-Bas ont été arrêtés pour ivresse et trouble de l'ordre public. Onze autres personnes interpellées sont soupçonnées d'avoir vendu des tickets au marché noir. (si)

● **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - ITALIE 2-1 (2-1)**

On attendait Ravanelli ou Chiesa, on a découvert Nedved, Poborski ou encore Bejbl. Ce qui paraissait impensable après les deux premiers matches du groupe C est bel et bien arrivé: l'Italie s'est inclinée contre la Tchéquie. Ce qui prouve bien que, même au pays du football, le calcio n'est pas une science exacte. Ou quand la vérité d'un jour ne l'est plus le lendemain...

fait admirer sa longue chevelure et sa pointe de vitesse à Apolloni sur l'aile droite. Son centre parvient à Nedved, sans qu'aucun défenseur n'intervienne. Le numéro 4 tchèque n'en demande pas davantage pour ouvrir le score.

Le duo Ravanelli-Fuser, qu'Arrigo Sacchi a préféré à Zola et Casiraghi, jugés très fatigués après le match de mardi passé, a à peine le temps de se montrer (tir en pivot du Génois) que Poborski remet la compresse et pousse Apolloni à la faute, sanctionnée d'un carton jaune. Un feu de paille? On le pense, surtout qu'après un troisième centre de l'omniprésent Poborski repoussé par Mussi, Chiesa file en rupture et, via un relais avec Fuser, égalise. On joue la 17e, la lenteur du libero Kadlec est mise à nu... et la force de frappe de la dernière découverte de Sacchi apparaît au grand jour.

Bref, tout semble rentrer dans l'ordre. Dix minutes seulement. A la 27e, Apolloni revoit jaune. M. Lopez Nieto le prie d'aller se rasseoir, l'Italie finira à dix. C'est tout? Non, à la 34e, c'est Kuka qui va se balader sur l'aile droite. Son centre trouve Bejbl, qui frappe dans la foulée. Les Tchèques, en blanc, continuent d'en faire voir de toutes les couleurs aux azzurri. Le match est plaisant, intense, sans temps morts...

De notre envoyé spécial **Stéphane DEVAUX/ROC**

Cette vérité nouvelle éclaire aussi ce groupe d'une lumière nouvelle: avec trois points, tout comme l'Allemagne et l'Italie, la République tchèque se replace dans la perspective d'une qualification pour les quarts de finale. Il suffirait que la Russie s'impose demain contre la formation de Berti Vogts pour que les compteurs soient complètement remis à zéro. Ce qui signifierait, tant pour les Allemands que pour les Transalpins, un match «marche ou crève» mercredi prochain à Manchester.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Reste qu'hier, à l'Anfield Road de Liverpool, la Squadra azzurra aurait largement eu de quoi emmagasiner ne serait-ce qu'un point. Mais voilà, elle avait par trop galvaudé ses droits à l'erreur dans la première demi-heure pour oser encore rêver.

APOLLONI EXPULSÉ

Les faits: après moins de quatre minutes, le petit Karel Poborski



Pavel Nedved

Le Tchèque a montré la voie à suivre en ouvrant le score à la quatrième minute. (Keystone-AP)

(bientôt 33 ans) tirer tant et plus sur ses jambes fatiguées pour porter le danger dans le camp tchèque. Ou Maldini, le grand Maldini, monter de plus en plus, histoire de placer sa tête. Ou Ravanelli et Chiesa chercher à ouvrir des brèches, mais en vain.

Oui, c'en devient pathétique, parce que visiblement, ce n'est pas l'Italie qui joue. Pas celle qu'on pensait voir en tout cas. Les Tchèques en sont conscients, qui se mettent à y croire. Et qui se disent qu'une troisième réussite classerait l'affaire. A peine entré, le futur Lensois Smicer fait peur à Peruzzi, qui doit s'y reprendre à deux fois

pour bloquer le cuir. Puis le défenseur Suchoparek, futur Strasbourgeois, lui, en rate une belle aussi. Puis Smicer, puis Poborski...

A ce taux-là, l'Italie l'aura, son égalisation. Lorsque Zola hérite d'un coup franc, on croit qu'il va l'écrire, la dernière page de ce match. Et on a tort: le mur renvoie. Même Casiraghi, le héros du match de mardi, ne trouve pas grâce. C'est fini, les azzurri ont perdu. L'affiche Italie-Allemagne de mercredi prochain dépassera donc le cadre du prestige. Un prestige que l'équipe de Sacchi devra redorer, c'est sûr. S.D.

PATHÉTIQUE

Mais trois quarts d'heure, même à dix, cela devrait être suffisant pour revenir à leur hauteur. C'est du moins ce que souhaitent les supporters italiens, rassurés, dès la reprise des hostilités, de voir que Chiesa, notamment, continue de plonger à toute allure en direction du but de Kouba. Au fil des minutes, la domination italienne devient totale. Il y a même quelque chose de pathétique à voir Donadoni

Anfield Road, Liverpool: 30.000 spectateurs. **Arbitre:** M. Lopez Nieto (Esp). **Buts:** 4e Nedved 1-0. 18e Chiesa 1-1. 35e Bejbl 2-1. **Rép. tchèque:** Kouba; Kadlec; Latal (88e Nemecek), Suchoparek, Hornak; Bejbl, Nemecek, Berger (64e Smicer), Nedved; Poborsky, Kuka.

Italie: Peruzzi; Mussi, Costacurta, Apolloni, Maldini; Fuser, Albertini, Baggio (39e Carboni), Donadoni; Chiesa (78e Zola), Ravanelli (58e Casiraghi). **Notes:** avertissements à Apolloni (7e), Suchoparek (20e), Latal (51e), Kuka (59e), Kadlec (90e) et Fuser (91e). Expulsion d'Apolloni (29e, deuxième avertissement).

Le Portugal sauve l'essentiel face à la Turquie

Le coup de Couto!

● **PORTUGAL - TURQUIE 1-0 (0-0)**

En 1954, la Turquie s'était qualifiée pour les «mondiaux» de Suisse sur tirage au sort à l'issue d'un dramatique match de barrage à Rome contre l'Espagne. Quarante-deux ans plus tard, elle a obtenu le droit de participer à sa deuxième grande manifestation... sur le terrain. Mais l'illusion d'une entrée remarquable sur la scène internationale n'aura pas duré longtemps. Battue méritoirement par la Croatie, elle a suivi le même chemin grimaçant face au Portugal. Un petit but qui tue et le fanatisme qui s'endort. Logique.

pour utiliser cet Euro comme un tremplin continental. On dira qu'il n'est pas encore au bout de ses peines... Bien sûr, le Portugal n'a rien volé, hier après-midi. Contrairement à la Croatie trois jours plus tôt. Mais cette énorme technique individuelle, le talent certain de la plupart des membres du groupe - à commencer par Rui Costa en forme de plaque tournante - n'ont pas émerveillé les 22.670 spectateurs en manque de bonheur. L'essentiel est cependant sauf: les trois points de la victoire et une qualification quasi certaine pour les quarts de finale. C'est le minimum!

De notre envoyé spécial **Christian MICHELLOD/ROC**

«Il n'y a qu'une star, c'est l'équipe!» Antonio Luis Ribeiro de Oliveira, le coach portugais, possède dans ses pattes une ribambelle de joueurs de classe. Depuis qu'il a repris des mains de Queiroz les destinées de la «Seleção», l'ex-joueur de Porto n'a qu'une idée en tête: faire passer le Portugal du stade de l'enfance à l'adulte qu'il doit être. Même si deux titres de champions du monde juniors (1989 et 1991) ne dépareillent jamais dans une vitrine, Oliveira en a assez de ces «gamineries». Dès lors, il a tout mis en œuvre

geste maladroite. Le «gourou» Fatih Terim s'en arrachait les cheveux restants. Le chemin du but - deux matches sans réussite - est donc plus éloigné que Nottingham d'Istanbul.

Malgré la faiblesse offensive des Turcs, le Portugal a tremblé jusqu'à l'ultime seconde. Parce qu'il ne parvint pas à se mettre totalement à l'abri d'une mauvaise surprise. Devant Vitor Baia qui passa un après-midi tranquille, la puissance, l'exactitude du ton et le tranchant de Fernando Couto ont maintenu l'équipe à flot. Le défenseur de Parme a même inscrit le seul but de ce match qui sombra parfois dans l'ennui: on joue la 66e minute et sa reprise de volée transperce la défense turque. Rst plonge à droite. En vain. Dès lors, le Portugal gère son acquis. Et joua avec le feu sans se brûler. Mais avec quelques coups de chaleur quand même. Quelle imprudence!

BROUHAHA

La bande à Oliveira est-elle capable de mieux? Sans doute.

Mais à la condition de se montrer solidaire, concentrée et de faire preuve de plus de volonté. On sait que l'équipe est tourmentée par des histoires de transfert. Dont celui du gardien Vitor Baia de Porto à Barcelone. L'affaire - 20 millions! - aurait même été conclue lundi dernier, jour de repos accordé par le coach. Qui a dès lors hurlé son désappointement. Car il sait, lui, que ses hommes ne doivent pas perdre la tête s'ils veulent gagner du crédit européen. Le message ne semble pas être totalement passé. Pas encore.

City Ground, Nottingham: 22.670 spectateurs.

Arbitre: M. Puhl (Hon). **But:** 66e Fernando Couto 1-0. **Portugal:** Vitor Baia; Fernando Couto, Dimas, Paulinho Santos, Helder; Figo, Rui Costa, Folha (46e Tavares), Paulo Sousa; Joao Pinto (77e Porfiriio), Sa Pinto (65e Cadete). **Turquie:** Rüstü; Oğün (46e Rahim); Apay, Vedat; Oguz (70e Arif), Tugay, Recep, Sergen, Abdullah; Hakan, Saffet (64e Tolunay).

Notes: avertissements à Rui Costa (43e), Abdullah (43e), Paulinho Santos (45e), Luis Figo (58e), Vedat (65e), Tavares (72e), Rahim (73e) et Tolunay (77e). C. Mi

REMISES EN JEU RAMON ET JORDI

C'est en compagnie de Jordi Cruyff que Ramon Vega a quitté les vestiaires de Villa Park. «On se connaît bien depuis six mois et nous nous sommes encore téléphonés après le match.» Et comme le fruit ne tombe jamais loin de l'arbre, Johann Premier, ancien prince de Barcelone, les a accompagnés dès la sortie de la zone réservée aux journalistes. «Vous avez parlé de quoi? De transfert?» a demandé un confrère. Grand rire du sympathique Ramon: «Non; il y avait encore trop de journalistes dans les parages.» (roc)



DERNIER CRI

Les Italiens, soucieux de leur apparence, n'ont pas hésité à déboursier 7500 livres pour payer la moitié des dépenses consacrées aux équipements des vestiaires du Crewe and Alsager College. Résultat, ils ont à leur disposition des miroirs tout neufs, des douches dernier cri et des sèche-cheveux comme à la maison.

CŒUR VAILLANT

A cœur vaillant, rien d'impossible. Un jeune homme de 16 ans a pu ainsi approcher les vedettes italiennes grâce à sa ténacité et sa persévérance. Bloqué à l'entrée de l'Alsager Campus University par le service de sécurité, il revient jour après jour après avoir effectué une vingtaine de kilomètres à vélo. Touchés, les journalistes lui ont obtenu une invitation.

ENCOURAGEMENTS

L'Italie est une grande famille et la sélection nationale reçoit appels téléphoniques et télégrammes d'encouragements de toutes parts. Y compris de Roberto Baggio et Beppe Signori, les grands exclus de la Squadra azzurra, et bien sûr de Ciro Ferrara et d'Antonio Conte, qui avaient été sélectionnés mais ont été contraints de déclarer forfait en raison de blessures.

HUMOUR

Les Allemands peuvent avoir un humour grinçant, à l'anglaise. Ainsi, les supporters de la sélection de Berti Vogts, en route pour le match Allemagne - République tchèque, ont entonné en chœur, sur l'air de «Here we go», «BSE, BSE, BSE». BSE étant les initiales anglaises de l'encéphalite spongiforme, plus connue sous le nom de maladie de la vache folle.

BUSHMANOV: TERMINÉ

L'Euro 96 est terminé pour le défenseur Yevgeny Bushmanov, blessé à une cheville lors de la rencontre contre l'Italie, mardi à Liverpool, a annoncé à Wigan le porte-parole de la sélection russe, Lev Zarokhovich. Ce dernier a précisé que les ligaments ne paraissent pas avoir été atteints et que le joueur du CSKA Moscou devrait rester en Angleterre aux côtés de ses coéquipiers. Bushmanov avait été contraint de sortir à la mi-temps de la rencontre Italie - Russie (2-1) et il avait été remplacé par Igor Yanovsky. (si)

AVENUE l'assurance voiture

Demandez une offre à votre agence et comparez!

VAUDOISE ASSURANCES assure le bien-être



RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DE FORCES DIRIGEANTES ET DE SPÉCIALISTES

GFELLER CONSULTING INTERNATIONAL

Notre mandante est une banque suisse novatrice et solidement ancrée. Proche de sa clientèle, elle occupe une position leader sur le marché. Nous recherchons pour le compte de la direction une personnalité engagée et compétente (femme ou homme) afin d'assumer les tâches de

Responsable clientèle commerciale Banque Suisse

VOS TÂCHES PRINCIPALES

Conseil et assistance à une clientèle exigeante au moyen d'un portefeuille déjà existant. Expansion des relations d'affaires et acquisition de nouveaux clients. Direction attachée à ses objectifs et promotion d'une équipe de collaborateurs efficace et motivée.

VOTRE PROFIL

Vous connaissez bien la banque en général, disposez de solides connaissances, avez l'expérience des affaires commerciales et avez achevé une formation supérieure (dipl. en économie bancaire ou équivalent). Grande capacité à négocier et à motiver, langue maternelle français, bonnes connaissances de l'allemand et esprit analytique. Lieu de travail: Région Berne.

VOTRE AVENIR

Une tâche extrêmement variée, indépendante et impliquant de hautes responsabilités. La chance d'investir vos connaissances et votre savoir-faire dans un environnement dynamique. De réelles possibilités d'avancement et des conditions d'engagement attrayantes.

VOTRE PROCHAINE DÉMARCHÉ

Envoyez votre candidature avec CV, références, certificats et photo à notre responsable, Monsieur Jürg Bauer (mention «JB/52»), Renseignements du lundi au vendredi 08.00-18.00 h. Notre discrétion est réputée depuis 1977.

SUCCURSALE: EFFINGERSTRASSE 25 CH-3008 BERNE TEL 031- 381 40 50 FAX 031- 381 40 30
AARAU BALE BERNE FRAUENFELD FRIBOURG GENÈVE LUCERNE OLTEN ST-GALL ZOUZ
ZURICH BERLIN FRANCFORT MUNICH PARIS 296-728710



A la hauteur
de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise du canton de Neuchâtel, nous recherchons un

Ingénieur de développement

Ingénieur ETS en électronique, vous êtes spécialisé dans les techniques hautes fréquences.

Maîtrisant le développement de circuits analogiques, vous êtes à l'aise dans la résolution des problèmes de thermique.

A même de monter des circuits prototypes, vous maîtrisez l'utilisation de composants tels qu'Ampli-OP, Transistors (bipolaires, J-FET, MOS-FET) et Thermistor.

Un sens de la communication très développé, une grande autonomie et de la rigueur dans le travail, sont autant de qualités qui vous caractérisent.

Langues: français et anglais.

Si vous vous êtes reconnu dans ce profil, alors n'hésitez pas à soumettre votre dossier de candidature détaillé à M. Tosalli.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88



Temporaire
et stable



Une entreprise jeune et dynamique, dont les produits sont mondialement reconnus, cherche un

ACHETEUR

Si vous êtes une personne dynamique, bilingue français/allemand, au bénéfice d'une formation dans le domaine de la mécanique de précision, avec expérience dans un poste similaire, alors adressez votre offre accompagnée des documents usuels à M. F. Duperthuis, chef du personnel, PIBOMULTI SA, rue de France 55, 2400 Le Locle.

132-790198



h:me d'enfants
centre éducatif et pédagogique
crêt du sapelot
2608 courtelary

met au concours un poste d'

ÉDUCTRICE à 90%

Exigences: - formation spécialisée ou équivalente;
- aptitudes à l'engagement et au travail en équipe;
- bonne compréhension du monde de l'enfance et de l'adolescence.

Nous offrons: - un travail enrichissant et varié, dans le cadre d'un groupe dynamique;
- traitement selon législation cantonale.

Entrée en fonction: 1^{er} novembre.

Délai de candidature: 30 juin 1996.

Renseignements et offres sont à adresser à la Direction du home, CEP, 2608 Courtelary, tél. 039 44 11 27.

06-12037/4x4

ETMN	Ecole technique	CIFOM Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises
EAMN	Ecole d'art	
EPPS	Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales	Direction générale Rue de la Serre 62 2300 La Chaux-de-Fonds Tél 039 21 11 65 Fax 039 24 27 70
EPC	Ecole professionnelle commerciale	
ESCOM	Ecole supérieure de commerce	
ESNIG	Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion	

La Commission du CIFOM met au concours le poste de

sous-directeur/sous-directrice

de l'Ecole technique des Montagnes neuchâteloises (ETMN).

Profil du poste Le titulaire sera chargé principalement de la coordination des programmes et du contrôle de l'enseignement. Des missions particulières pourront lui être confiées par le directeur de l'ETMN dont il assumera les tâches et les responsabilités en son absence.

Tâches essentielles

- élaborer les plans d'études relatifs aux différents secteurs de l'enseignement de l'ETMN
- établir les horaires de cours et le plan d'occupation des locaux
- décider, planifier et contrôler les opérations découlant des admissions et des promotions
- adapter les programmes, les méthodes et les moyens didactiques
- participer à la définition et à la réalisation des objectifs de l'ETMN

Ce poste requiert

- une formation universitaire ou d'ingénieur-ETS complète ou jugée équivalente
- une formation pédagogique et un intérêt marqué pour ce domaine
- une bonne maîtrise de la langue allemande
- un esprit d'initiative
- une aptitude à travailler en équipe

Traitement Légal

Entrée en fonction 1er octobre 1996 ou à convenir

Renseignements Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Monsieur Gérard Triponez, directeur de l'ETMN, tél. 039 34 11 95

Offre de service A envoyer jusqu'au 31 juillet 1996 à la direction générale du CIFOM, Rue de la Serre 62, 2300 La Chaux-de-Fonds, en joignant un curriculum vitae, la copie des diplômes obtenus ainsi que les documents d'usage.

132-790233/4x4

Bureau de design actif dans l'horlogerie cherche une personne ouverte à l'innovation et désireux travailler dans une petite équipe. Si vous êtes

un spécialiste Macintosh

- Freehand
- Photoshop
- Illustrator

Date d'entrée: 1.10.1996.

Veillez envoyer votre dossier à:
Aellen Création et Développement S.A.
Rue de Soleure 37b, 2525 Le Landeron.

28-51146

Direction de l'instruction publique du canton de Berne

Aimez-vous le contact?

Etes-vous prêt(e) à vous investir dans le domaine varié et intéressant de notre centre de formation pour adultes avec hôtel et restaurant?

Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan cherche

un(e) réceptionniste-téléphoniste (50 à 75%)

Fonction:

Dans le cadre d'une petite équipe, assurer les tâches de l'accueil ainsi que de la coordination de la réception principale qui englobe les activités du CIP et de l'hôtel-restaurant.

Entrée en fonction:

1^{er} août 1996 ou date à convenir.

Votre profil:

- expérience pratique dans le domaine de réception-hôtel et de l'accueil;
- plaisir dans les relations avec les hôtes, contact aisé, entregent, diplomatie et discrétion;
- présentation soignée;
- engagement, sens de l'organisation et sachant travailler de manière indépendante;
- connaissances des outils de gestion informatisée;
- aisance dans la langue allemande.

Nos exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce, de réceptionniste d'hôtel ou formation jugée équivalente;
- disponibilité pour assurer des horaires irréguliers, également en soirée et le week-end;
- intérêt pour le secteur de la formation continue des adultes.

Nos prestations:

Nous offrons, dans le cadre des dispositions légales de l'Etat de Berne, des prestations sociales et un salaire correspondant à la formation et aux responsabilités confiées.

Lieu de travail: Tramelan.

Renseignements:

M^{me} Vuilleme, tél. 032 970 970.

Postulation:

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser au CIP, Service du personnel, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, jusqu'au 25.6.1996.



5-319147/4x4

Direction de l'instruction publique du canton de Berne

Etes-vous prêt(e) à vous investir dans le domaine varié et intéressant de notre centre de formation pour adultes avec hôtel et restaurant?

Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan cherche

un(e) chef de service (poste à 100%)

Fonction:

assumer les tâches et conduire une équipe de service, dans le cadre de notre restaurant avec self-service et jardin d'hiver, en coordination avec la réception principale du CIP et de l'hôtel.

Entrée en fonction:

1^{er} août 1996 ou date à convenir.

Votre profil:

- bonne pratique dans le domaine du service;
- plaisir dans les relations avec les clients, contact aisé, entregent, diplomatie;
- présentation soignée;
- souplesse et engagement;
- sachant travailler de manière indépendante.

Nos exigences:

- expérience professionnelle à un poste similaire;
- disponibilité pour assurer des horaires irréguliers, également en soirée et parfois le week-end;
- langue française et connaissances orales de l'allemand;
- compétences et sens de l'organisation, aptitude à diriger.

Nos prestations:

Nous offrons, dans le cadre des dispositions légales de l'Etat de Berne, des prestations sociales et un salaire correspondant à la formation et aux responsabilités confiées.

Lieu de travail: Tramelan.

Renseignements:

M^{me} Vuilleme, tél. 032 970 970.

Postulation:

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser au CIP, Service du personnel, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, jusqu'au 25.6.1996.

5-319119/4x4

FLYCOM SARL

Temple-Allemand 33
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: (+41) (+39) 28 05 05
Fax: (+41) (+39) 289 333

Votre partenaire informatique

Nous cherchons
pour nos bureaux à La Chaux-de-Fonds

Un(e) Secrétaire

- Connaissance de Word et Excel indispensable
- Allemand et anglais souhaité
- Temps partiel envisageable

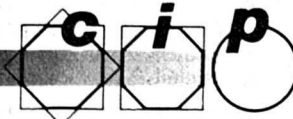
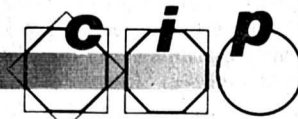
Veillez nous faire parvenir votre postulation avec un CV ainsi que de vos prétentions de salaire. Prière de ne pas téléphoner.

132-789916

POURQUOI
PAS
VOUS?

Donnez de
votre sang
Sauvez
des vies

Police-
secours:
117



Football - Euro 96: Angleterre - Ecosse cet après-midi à Wembley

Le «match du siècle»

Laudrup refuse - L'attaquant international danois de 27 ans Brian Laudrup (Glasgow Rangers) a rejeté une offre-record de 15,5 millions de dollars pour un transfert à Barcelone, où jouait son frère Michael. L'offre du Barça est parvenue jeudi au manager du club écossais de Glasgow Rangers, Walter Smith, à Ibrox. Mais Laudrup a refusé tout net ce contrat après s'être entretenu par téléphone avec sa femme Mette. (si)

GRAND7
Combinaison gagnante:
2 - 6 - 7 - 4 - 3 - 6 - 2

Rapports pour 20 centimes
7 gagnants: 16.629,60 fr.
6 gagnants: 430,00 fr.
5 gagnants: 21,30 fr.

BANCO JASS
♥ 6, 9, V, D
♣ 6, 9
♦ 6, 10, D, A
♠ D, R

C'est pousser la provocation à l'extrême que de se préparer pour le «match du siècle» face à l'Angleterre, ce samedi à Wembley, à Stratford-Upon-Avon, dans le Warwickshire, la terre qui a vu naître William Shakespeare: «Ce n'est qu'un concours de circonstances, rassure le sélectionneur de l'Ecosse, Craig Brown. Nous avons trouvé ici des conditions de préparation idéales, à mi-chemin entre Londres et Birmingham. Nous ne sommes pas obligés de déménager comme la plupart des autres équipes. Et puis, en Ecosse, nous avons aussi nos hommes de lettres, aussi doués que les Anglais» précise le mentor, tout sourire.

Autre affront, et il est de taille. Le débarquement des Ecossais sur le sol sacré de Londres, samedi, occulte complètement un des événements majeurs de la saison, la traditionnelle parade de la garde royale et sa très gracieuse Majesté Elisabeth à cheval, à l'occasion de la célébration de son anniversaire. Vendredi après-midi, la sélection écossaise était autorisée à fouler la pelouse de Wembley pour un ultime entraînement, à huis-clos, selon une décision des organisateurs de l'Euro, sécurité oblige.

AVANTAGE ANGLETERRE

L'Ecosse, qui s'est qualifiée régulièrement pour la phase finale de la Coupe du monde à cinq reprises exactement, sans jamais toutefois passer le cap du premier tour, n'a figuré qu'une seule fois en compétition européenne, en Suède en 1992. L'Euro en Angleterre représente pour Craig Brown et ses protégés un challenge extraordinaire. Le sort a de plus bien fait les choses. Le compte à rebours du grand rendez-vous de l'Ecosse et de ses supporters (Tartan Army) avec l'Angleterre a commencé.

Le premier affrontement entre les frères ennemis remonte au 30 novembre 1872, premier match international de l'histoire du football. Le dernier remonte à 1989 avec une victoire anglaise (2-0). Les deux formations se sont croisées à 107 reprises (43 victoires anglaises, 40 écossaises, 24 nuls).

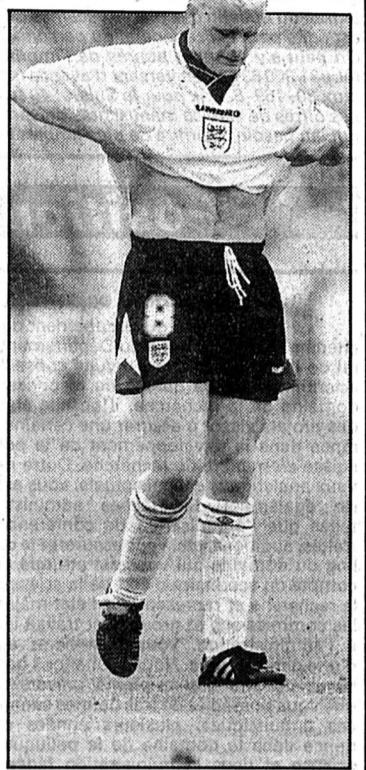
LE RETOUR DE MCCOIST

Pour affronter l'Angleterre, Craig Brown se garde bien de dévoiler ses plans. Le mentor, s'il a apprécié la prestation de sa ligne médiane et de la défense contre la Hollande, a décidé de renforcer l'attaque, en panne de réussite. L'apparition d'Ally McCoist (18 buts en 52 sélections) dans le onze de base est donc plus que probable. Mais Brown peut aussi miser sur l'option John Spencer, le puissant mercenaire de Chelsea.

Face à la Hollande, l'Ecosse a joué pour ne pas perdre. A Wembley, les coéquipiers de Gary McAllister, qui ne se charge d'aucune pression, entrent sur le terrain pour gagner. Question de prestige, bien sûr, mais une victoire constituerait une belle option pour l'accession aux quarts de finale. Craig Brown le déclare: «Je ne crains rien de l'Angleterre, pour qui j'ai cependant beaucoup de respect. Nous allons tout faire pour montrer notre réelle valeur. Jouer avec le cœur mais aussi avec la tête.»

Craig Brown a suivi attentivement la Suisse, que l'Ecosse rencontrera mardi prochain à Villa Park. «La Suisse a été très impressionnante en deuxième mi-temps contre l'Angleterre et en première contre la Hollande. Malheureusement pour elle, Hottiger a manqué une occasion énorme qui aurait sans doute eu des répercussions sur le déroulement de la rencontre.»

L'Ecosse est d'autant plus motivée pour chercher les trois points à Wembley qu'elle sait désormais de quoi la Suisse est capable. «Mardi, ce sera un match difficile. C'est un soulagement de savoir que Grassi est suspendu» lâche le défenseur de Celtic Tom Boyd. (si)



Paul Gascoigne

Tenue correcte exigée pour un rendez-vous pas comme les autres. (Lafargue)



Une condition optimale

A la fin mai, alors que la sélection anglaise s'encanaillait dans les boîtes de nuit de Hong-Kong, l'Ecosse, elle, disputait deux matches aux USA, contre la Colombie et les Etats-Unis: «Sur l'avis de nos médecins, nous avons joué dans des conditions de jeu extrêmes, la chaleur et l'humidité à Miami, pour qu'au retour les joueurs soient parfaitement à même de s'adapter au climat de l'Angleterre au mois de juin» explique Brown. Et de certifier: «La condition physique de mon équipe est optimale». (si)

PMUR

Demain à Auteuil, Prix région Bourgogne, (haies-handicap, réunion I, 3e course, 3600 m, 15 h 40).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Dioscoride	71,5	J.-Y. Beaurain	B. Seely	16/1	9o2o5o	7 Il n'a pas encore fait ses preuves, mais il trouvera un bon terrain et peut encore progresser.	IMPAR-PRONO 7* 2* 3*
2	Sundar	68,5	A.-S. Madeleine	J.-P. Gallorini	13/1	9o2o1o		
3	Alpha-Tauri	67,5	C. Pieux	E. Chevalie du Fau	10/1	4o0o6o	2 Il revient dans sa catégorie, où il s'est illustré et devrait faire l'arrivée.	6 12 17 15 5 *BASES
4	Danseur-Royal	67,5	C. Gombeau	J. Dasque	19/1	7o3o(95)		
5	Scarlet-Rag	67,5	A. Kondrat	B. O'Sullivan	17/1	2o6o0p	3 Ce bon cheval de plat participera à sa septième course en obstacle, mais à montré certains moyens.	COUP DE POKER 17 AU 2/4 7 - 3 AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 7 - 2 - X
6	His-Motion	67	L. Metais	J.-P. Totain	9/1	Ao1o2o		
7	Kapatchi	66,5	F. Menard	J.-P. Pelat	7/1	5o2o2o	6 Arrêté après une grosse faute, il fait preuve de régularité et sa musique inspire le respect.	IMPACT-SURPRISE 1 9 2 3 12 10 5 15
8	Mick-de-Carmont	66,5	M. Giquel	S. Foucher	17/1	5o3o(95)		
9	Dianthus-du-Moulin	66	P. Chevalier	M. Rolland	20/1	0o5o1o	12 On attend la confirmation de sa belle fin de course du dernier tiercé.	
10	Montecot	65,5	C. Aubert	J.-P. Gallorini	10/1	4o5o2o	17 Vient de prendre une belle place dans un bon lot et peut encore faire la cote.	
11	Tour-du-Monde	65,5	P. Julien	J. Peromingo	13/1	0o1o0o	15 Vient de se faire remarquer par sa fin de course tranchante, mais préfère le souple.	
12	Urga	65,5	D. Vincent	G. Chaignon	6/1	3o8o3o	5 Il porte du poids, mais sa dernière performance est assez bonne et sa cote sera attractive.	
13	Reine-du-Roncier	63,5	N. Milliere	A. Bonin	29/1	8o1o3o	LES REMPLAÇANTS: 10 C'est une bonne valeur à ce niveau, et il ne faudra pas l'oublier.	
14	Saint-Palavy	63,5	P. Prouet	S. Berard	32/1	7o2o0o	11 Adeptes du bon terrain, il doit un rachat à ses preneurs.	
15	Texan-Rederie	63,5	F. Chevillard	J. Van Handenhove	14/1	1o5o5o		
16	Vite-Fait II	63,5	S. Massinot	G. Chernel	22/1	4o(95)5o		
17	Barbouzine	63	M. Maussion	G. Chaignon	19/1	3o9o0o		
18	Duke-Fontenaille	63	N. Perret	J.-P. Gallorini	16/1	3o2o3o		

SUPER TIRELIRE QUINTÉ+

Plus de Fr. 2'500'000.-
remis en jeu ce dimanche 16 juin
sur le **Quinté+** à AUTEUIL!



La Suisse est dans la course!



Cyclisme - Tour de Suisse: Armin Meier tient bon!

Une énergie farouche

L'italien Cristian Gasperoni (26 ans), de l'équipe Scigno Blue, a enlevé la quatrième étape du Tour de Suisse, longue de 198,9 km, entre Bienne et Bussigny, dans la banlieue lausannoise. Le Suisse Armin Meier, seizième de l'étape, qui se bat avec une énergie farouche et un cœur admirable, faisait partie de ce groupe et conserve ainsi son maillot or de leader. Seul autre Helvète à avoir franchi l'arrivée parmi les meilleurs, le Tessinois Felice Puttini a craqué sur la fin du circuit final, concédant près de quatre minutes.

Les cent dix autres ont terminé... hors-délai (!) à - tenez-vous bien - plus de vingt-six minutes et plus encore. Ils ont même subi l'humiliation de se voir doubler par le futur vainqueur Gasperoni, dans le circuit final, ce qui représente plus de 15 km de retard.

«On était là comme des vaches regardant passer le TGV» racontait, fataliste, l'un des coureurs du peloton repêché par le jury qui, par un tour de passe-passe dont il a le secret, a réduit cet écart à 22'25", estimant que le peloton avait été

freiné pour laisser passer les fugitifs...

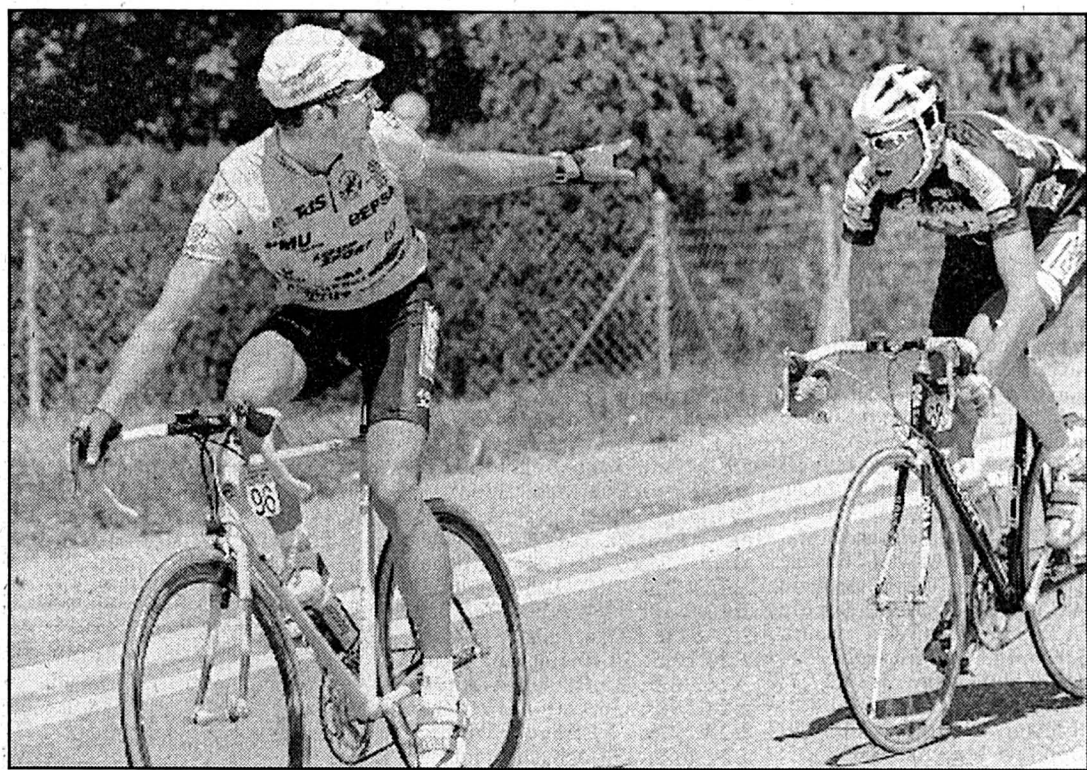
BATTUS CONNUS

Après cette quatrième étape, où la moyenne s'est élevée à 43,873 km/h, voici la montagne! La souffrance va être écrite avec un grand «S» aujourd'hui avec le Jaun et le Grimsel, demain avec le Nufenen (toit du Tour) et lundi avec le passage du Gothard, du Susten et de la Grande Scheidegg.

On ne sait toujours pas qui gagnera ce Tour de Suisse, mais on a une idée bien plus précise de tous ceux qui ne pourront plus prétendre au podium final à Zurich, jeudi prochain. Dans un groupe de trente et un hommes qui s'est formé dans la très sévère montée de Saint-Aubin à Provence, au-dessus du lac de Neuchâtel, après quelque 65 km - «Berzin a mis le feu» racontera Armin Meier -, on recensait des candidats à la victoire finale, comme Berzin, qui a allumé la mèche, Riis, Rebellin, Chefer, Della Santa, Faresin, Böls, Luttenberger et, éventuellement Bugno, très fort hier.

MEIER PAS RESPECTÉ

La formation PMUR-Bepsa a complètement éclaté. Seul le maillot or Armin Meier, prompt et attentif, résistait au laminage effectué à 47 km/h dans les septante premiers kilomètres. Pour l'équipe vaudoise, il n'y avait pas de honte à faire partie des battus du jour. Mais il faut souligner la bravoure du maillot or.



Armin Meier

Le leader du TdS (qui menace ici l'italien Lorenzo Ferdeghini) a été attaqué au propre (Keystone-Baumann)

Armin Meier était laissé à son sort durant les 130 derniers kilomètres de l'étape. Sur le circuit Bussigny - Lonay - Aclens (15 km à parcourir deux fois), le Lucernois colmatait courageusement plusieurs brèches. Il était évidemment illusoire pour le leader d'espérer contrôler la course jusqu'au bout. «A longueur de journée, des grands

noms du vélo se moquent de moi et me provoquent. Comme Bugno, qui me tançait vertement si je ne réagissais pas sur une attaque. Je vous assure que j'en ai pourtant fait deux fois plus que lui et la plupart des autres dans cette échappée. Ils ne respectent pas le maillot jaune d'un petit.»

Bartoli parmi les battus, le

premier danger était représenté par Fabrizio Guidi, à 48" au général. Mais Gasperoni, le futur vainqueur, prit son coéquipier de vitesse en réagissant sur une attaque de Carlo Finco à 15 km de l'arrivée. Guidi, deuxième de l'étape et deuxième du général - alors qu'il aurait pu réaliser le doublé - n'a, paraît-il, pas apprécié... (si)

Avec Trzshkorob - L'Ukrainien Igor Trzshkorob sera au départ, demain matin à 8 h 30, de la course Chaumont - Chasseral - Chaumont. Trzshkorob est le champion d'Ukraine en titre du marathon, une distance qu'il a courue en 2 h 13'05", le 5 mai dernier en Allemagne, et sur laquelle il est qualifié pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Un très sérieux adversaire pour Jean-Michel Aubry, donc. (si)

Course à pied

La Bicha vendredi

Bicha comme Biafond - La Chaux-de-Fonds, en abrégé donc! Mais la distance entre ces deux localités n'en sera pas pour autant réduite. Et il s'agira bien pour tous les coureurs de franchir ces 11 km et d'avalier 500 m de dénivellation.

Championnat des courses neuchâteloises

Mise sur pied par l'Union sportive PTT de La Chaux-de-Fonds pour la dix-huitième fois, cette course compte également pour le championnat des courses neuchâteloises 1996.

Départ pour tous devant le restaurant de Biafond à 19 h 30. Arrivée au Centre sportif de La Charrière. Remise des prix vers 21 h. Les inscriptions seront prises sur place, à Biafond. Les coureurs pourront être transportés de La Charrière au lieu de départ par bus à 18 h.

Quatre catégories, deux de chaque sexe, jusqu'à 40 ans et au-delà. A signaler que le parcours sera déjà balisé le 14 juin.

Pour d'autres renseignements, appeler Charles Schlunegger, tél. 039/28.52.27. (af)

Lutte suisse

Tous à Sonceboz

La soixante-neuvième fête de lutte du Jura bernois a lieu demain à Sonceboz. Les premières passes sont agendées à 7 h 45.

C'est le FC Sonceboz qui est l'organisateur de cette manifestation qui réunira quelque deux cents lutteurs en provenance du canton de Berne. Parmi eux, plusieurs couronnés fédéraux. Les passes se dérouleront sur le terrain de football du club local sur lequel six ronds de sciure ont été aménagés.

Les organisateurs misent sur la présence d'un millier de spectateurs. Des tribunes ont été érigées. «On n'aura jamais vu autant de monde autour de notre terrain» plaisante le président du FC Sonceboz, Denis Kohler. Comme de bien entendu, le folklore (cor des alpes, claqueurs de fouets, yoddlers) sera présent lors de la fête.

Alors, un seul mot d'ordre: tous à Sonceboz! (Imp)

Classements

Quatrième étape (Bienne - Bussigny, 198,9 km): 1. Gasperoni (It) 4 h 30'55" (moy. 44,050 km/h, bonif. 10"). 2. Guidi (It) à 39" (6"). 3. Zabel (All) m.t. (4"). 4. Ozers (Lit). 5. Checchin (It). 6. Rebellin (It). 7. Nardello (It). 8. Bettin (It). 9. Lelli (It). 10. Bugno (It) tous m.t. Puis les Suisses: 16. A. Meier m.t. 26. Puttini à 3'46". Puis le peloton hors-délai (18'59") mais repêché dont: 48. Bourquenoud à 26'25". 49. Schneider. 50. Hotz. 51. M. Zberg. 58. Huser. 61. R. Meier. 63. Golay. 66. Chassot. 85. Camenzind. 101. Järmann. 102. Buschor. 119. Imboden.

Général: 1. A. Meier (S) 14-h 21'34". 2. Guidi (It) à 42". 3. Faresin (It) à 49". 4. Gasperoni (It) à 53". 5. Checchin (It) m.t. 6. Berzin (Rus) à 1'07". 7. Riis (Dan) à 1'08". 8. Elli (It) à 1'11". 9. Rebellin (It) à 1'18". 10. Zabel (All) à 1'19". Puis les autres Suisses: 24. Puttini à 4'56". 34. Järmann à 26'53". 35. Chassot à 26'56". 38. R. Meier à 27'09". 41. Imboden à 27'11". 53. Bourquenoud à 27'56". 57. Hotz à 28'02". 85. Camenzind à 30'52". 105. Schneider à 32'46". 108. Golay à 35'04". 119. M. Zberg à 43'49". 126. Moos à 44'27". 132. Buschor à 59'45". (si)

Tour de Catalogne: Alex Zülle toujours leader Sans le moindre problème

Leader du Tour de Catalogne, Alex Zülle n'a pas connu de problème au cours de la première étape, courue entre Playa de Aro et Manresa, sur 191 km. Il a pris la quatrième place derrière les Italiens Marco Saligari (vainqueur du Tour de Suisse en 1993), Maurizio Fondriest et Massimiliano Gentili et il a donc conservé la première place du classement général (il compte douze secondes d'avance sur Fondriest).

Plus que contre ses adversaires, c'est contre la chaleur qui écrase la Catalogne et le vent contraire

que le Saint-Gallois a dû lutter. «Les coureurs qui sortent du Giro m'ont semblé fatigués» indiquait-il après l'arrivée. Dans la côte de Montserrat, à 35 km de l'arrivée (500 m de dénivellation sur 10 km), il a parfaitement contré l'attaque du Russe Juri Surkov et de l'Espagnol Laudelino Cubino, d'abord avec l'aide de ses coéquipiers Patrick Rafter et Marcelino Garcia puis seul.

Sur la ligne d'arrivée en légère montée, il s'est arrangé pour rester dans le sillage des plus rapides pour éviter toute mauvaise surprise, notamment de la part

de Cubino, lequel s'est laissé surprendre et a terminé à onze secondes.

CLASSEMENTS

Première étape, Playa de Aro - Manresa (191 km): 1. Saligari (It) 5 h 01'21 (moy. 38,009 km/h). 2. Fondriest (It). 3. Gentili (It). 4. Zülle (S) tous m.t. 5. Petitto (It) à 3". 6. Hamburger (Da) m.t. 7. Desbiens (Fr) à 7". 8. Jonker (Aus) m.t. 9. Paulan (It) à 11". 10. Fincato (It) m.t. Général: 1. Zülle (S) 5 h 11'17". 2. Fondriest (It) à 12". 3. Jonker (Aus) à 16". 4. Saligari (It) à 27". 5. Fincato (It) à 43". 6. Diaz-Zabala (Esp) à 44". 7. Desbiens (Fr) à 45". 8. Hamburger (Da) m.t. 9. Pistore (It) à 46". 10. Garcia (Esp) à 48". (si)

VTT - Coupe neuchâteloise: «A travers Neuchâtel»

Plein la vue et les rues

Les rues de Neuchâtel seront littéralement prises d'assaut par une horde de vététistes affamés d'asphalte demain. Désormais traditionnelle, la fameuse course «A travers Neuchâtel» se déroulera pour la quatrième fois dans le chef-lieu et promet d'être spectaculaire à souhait.

C'est sur un parcours long de 4 km et composé à 90% d'asphalte, avec en particulier un passage dans les escaliers de la Collégiale, que les 220 concurrents individuels s'élanceront

dès le matin. Selon les catégories auxquelles ils appartiennent, les vététistes auront à boucler une ou quatre fois le tracé en question.

Les départs de cette quatrième manche de la Coupe neuchâteloise seront donnés par vague de la place des Halles d'où les coureurs rejoindront le Musée d'ethnologie pour descendre dans la vieille ville par la Collégiale.

L'après-midi, cette fête de vtt se poursuivra avec le challenge Interville par équipe de trois ou

quatre personnes qui mettra aux prises des représentants de Neuchâtel, Lausanne, Genève et Sion. (Imp)

PROGRAMME

Demain

Courses individuelles. 10 h 15: départ des enfants. 11 h 30: juniors, filles et dames. 12 h 30: hommes et vétérans. Course par équipes du challenge Interville. 14 h 45: briefing des concurrents (obligatoire). 15 h: départ.

Gymnastique - Championnats suisses juniors

Des billets pour Berne

C'est à Genève, plus précisément à la salle du Bois-des-Frères que se dérouleront les championnats suisses juniors. Ce week-end, 200 jeunes magnésiens, tous en quête de victoire et d'espoirs se rendront dans la Cité de Calvin.

Dans ce contexte, huit Neuchâtelois feront le déplacement qui revêt, outre les titres nationaux en jeu, une importance supplémentaire. En effet, dans les catégories P1 à P3, une qualification pour la Fête fédérale de Berne, sera effectuée au terme du concours.

Le champion cantonal Pierre-Yves Golay (Chx-Fds) sera engagé en P6 et donc, du même coup leader de notre délégation. Il sera confronté avec l'élite du pays mais au vu de ses prestations du début de saison, il a de quoi espérer un bon classement.

Haltérophilie - Championnats suisses à Villnachern

Avec Jacot et Bésia

C'est cet après-midi à Villnachern (AG) qu'ont lieu les championnats suisses élites d'haltérophilie. Deux membres du Club haltérophile La Chaux-de-Fonds (CHC), Christophe Jacot et Jean-Marie Bésia, participeront à ces joutes, de même que le Tramelot Daniel Sautebin.

Les deux tireurs chaux-de-fonniers vont débarquer en Argovie avec des ambitions certaines. Christophe Jacot, qui a soulevé cette année 212,5 kg au biathlon (97,5 kg à l'arraché + 115 kg à l'épaulé-jeté), vise une place sur le podium pour ses premiers championnats suisses. Mais dans la catégorie des moyens (-76 kg), la concurrence sera rude avec notamment la présence de Dimitri Lab et Daniel Sautebin. «Tout d'abord, précise Christophe Jacot, je ne pensais pas

obtenir cette année ma sélection pour les championnats suisses. C'est donc une agréable surprise. Mais ça ne me monte pas à la tête. J'ai un peu changé mes méthodes d'entraînement, dans le sens que j'ai suivi un plan sur trois mois que j'ai trouvé sur Internet.»

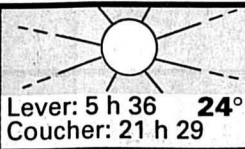
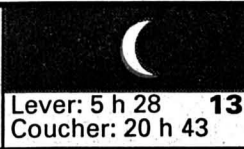
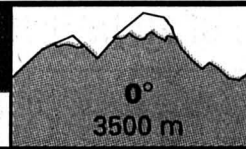
De son côté, Jean-Marie Bésia, chez les - 64 kg, entend lui aussi décrocher une médaille. Cette année, le sociétaire du CHC a soulevé 205 kg au biathlon. «Si mon dos ne me joue pas un vilain tour, commente Bésia, le coup est jouable. Mais il est utopique de penser à la médaille d'or. Christophe Graber survole la catégorie.»

Mais on ne sait jamais. Une «patate», en haltérophilie, pend au bout du nez de tout le monde. Même des meilleurs.

G.S.

Samedi 15 juin 1996

Fête à souhaiter: Modeste

Lever: 5 h 36 24°
Coucher: 21 h 29Lever: 5 h 28 13°
Coucher: 20 h 430°
3500 mLac des Brenets
750,44 m
Lac de Neuchâtel
429,42 m

L'Impartial

Envirocom 1996: Neuchâtel, capitale européenne de l'information «verte»

Copie revue et corrigée

Après une édition 1994 par trop élitiste faute d'avoir pris le temps de mettre sur pied un réel concept de communication grand public, la manifestation bisannuelle Envirocom remet la compresse les 20 et 21 juin à Neuchâtel. Nouvelle présidence, nouvelles ambitions... Cette fois, la 2e Rencontre européenne sur la communication en environnement, doublée du Festival européen du clip vidéo sur l'environnement, se sont donné les moyens de faire passer le message aussi auprès du public. A la clef, réflexions et débats mais aussi conférence publique et surtout Nuit des clips hyperfestive pour faire du chef-lieu la capitale européenne de l'information «verte».

Trois pelés et deux tondus... On ne reviendra pas trop sur la Nuit des clips 1994 où le seul public présent se limitait quasiment aux concurrents en lice, leurs amis et à quelques journalistes. Pour l'édition 1996 de sa manifestation, l'association Envirocom, créée en 1993 avec pour mission l'organisation bisannuelle d'un Festival européen de clips vidéos et d'un Forum sur la communication en environnement sous le patronage d'instances européennes, a cette fois tiré la leçon.

Sous l'impulsion de Jacques-André Tschoumy, nouveau président du comité d'organisation, on a clairement revu la copie: «C'est vrai qu'il peut y avoir eu un certain déficit de relations publiques à l'époque, mais pour cette année nous entendons bien donner aux parties publiques toute l'importance qu'elles méritent».

Ainsi, si le Forum continuera de s'adresser aux professionnels de la communication en environnement de toute l'Europe - près d'une centaine de personnes est attendue - une grande conférence publique du sociologue François Terrasson sur le thème de «La peur de la nature» est prévue le jeudi 20 juin à 20 h 15 à l'aula des Jeunes-Rives. Mais aussi et sur-

tout, le Festival européen des clips vidéos, placé cette année sous la thématique «Urbanisme et nature: violence et harmonie», prendra un caractère résolument festif avec une nouvelle mouture de la «Nuit des clips» prévue pour le 21 juin à la Cité universitaire de Neuchâtel.

Sur sélection d'un jury présidé par le cinéaste Francis Reusser, les six meilleures productions - trois amateurs et trois professionnelles retenues parmi la cinquantaine en lice et provenant de pas moins de 13 pays - seront présentées et récompensées à l'occasion d'une soirée qui risque bien de cartonner, foi de Jean-Marc Richard qui en assurera l'animation.

Rap avec Silent Majority, humour avec Cuche et Barbezat, danse avec K'Dance et reggae avec Moonraisers, de 19 h à 2 h du matin, l'ambiance de cette première nuit d'été sera chaude.

LA MORT DES FORÊTS

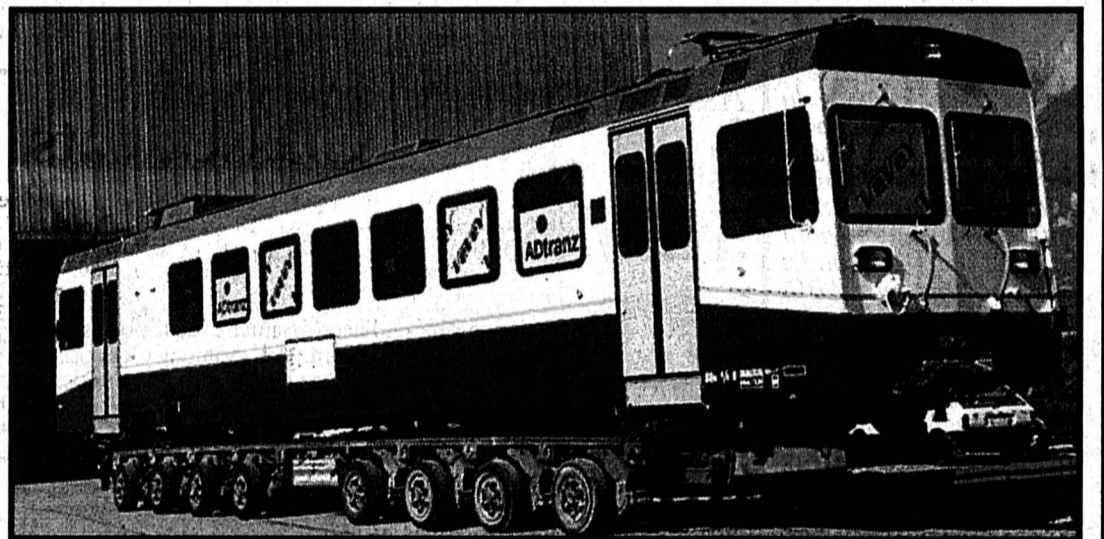
Le Forum traitera cette année de la «Communication de l'incertain» à travers notamment l'exemple de la mort des forêts. «C'est un exemple parfait, comme pourrait l'être aujourd'hui celui né de la crise de la vache folle, de la gestion de l'incertain dans l'information relative à l'environnement», relève J.-A. Tschoumy. «D'un côté, dans un premier temps du moins, on trouve des discours scientifiques divergents. Et de l'autre, on a une rapidité inimaginable de diffusion de cette information à l'échelle planétaire. Une célérité qui amplifie l'incertitude scientifique momentanée. En bout de chaîne, le citoyen, plus habitué à des discours scientifiques univoques, se retrouve tout à coup seul face à des informations contradictoires pour se forger un avis». Dans ce contexte, comment gérer des données environnementales non consolidées, comment simplifier sans trahir, comment éviter la perversité de l'exagération? Ce sont ces questions auxquelles scientifiques, journalistes spécialisés et chercheurs tenteront d'apporter réponse deux jours durant.

A relever encore qu'Envirocom, dont le secrétariat est désormais assuré par la Fondation pour l'éducation à l'environnement récemment installée au chef-lieu, caresse d'autres projets. Expo 2001, autres manifestations? On n'en saura plus à la rentrée... C. P.



Troisième automotrice des CMN

Superbe engin à bon port



Il y a quelques jours, la troisième automotrice de nouvelle génération des Chemins de fers des Montagnes neuchâtelaises (CMN) est arrivée à bon port à La Chaux-de-Fonds. Cette splendide machine est venue rejoindre ses deux «grandes» sœurs qui sont déjà en activité depuis quatre ans.

Cette unité a été fabriquée dans les ateliers de «Vevey Technologies», à Villeneuve, une entreprise spécialisée dans la fabrication de matériel ferroviaire. Il faut souligner que c'est un véhicule d'une suspension étonnante et d'une grande puissance d'accélération. D'ailleurs, les CMN ne pouvaient trouver meilleur

fournisseur, puisque Vevey a fait une percée spectaculaire sur le marché des trams et métros légers des villes françaises, ce qui est un véritable exploit. La présentation de la nouvelle machine au public a d'ores et déjà été fixée au 28 juin, jour de l'inauguration aux Ponts-de-Martel. (nm)

La Chaux-de-Fonds

Super-RET est arrivé!

RET S.A. passe la vitesse supérieure. D'ici à la fin de l'année, la société de conseils deviendra l'adresse chapeautant les diverses entités actives dans le canton au titre de la promotion économique endogène.

Page 18

Menaces sur l'école bernoise

Les parents se mobilisent

Les mesures d'économies annoncées par l'Etat de Berne sont loin de faire l'unanimité. Les réactions se multiplient. Dernière action en date, celle que mènent actuellement la Fédération romande des associations de parents d'élèves du canton de Berne (FRAPEB) et la Société des enseignants du Jura bernois (SEJB).

Page 25

Tourisme jurassien

Une arme contre le coulage

Baisse des nuitées et hausse croissante de la paratourisme au détriment des hôtels: tel est le visage du flux touristique dans le Jura en 1995. Avec à la clef un taux de coulage important au niveau de l'encaissement de la taxe de séjour. Mais la contre-attaque s'amorce.

Page 26

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à samedi soir, pour toute la Suisse: temps ensoleillé malgré quelques cumulus cet après-midi dans les Alpes.

Températures en plaine: à l'aube 13 degrés, 11 en Valais, l'après-midi 24 degrés, 28 en Valais. Isotherme du degré zéro vers 3500 mètres.

Bise modérée sur le Plateau, modérée à forte sur le Jura.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Clair	7°	22°	Lisbonne Clair	19°	35°
Athènes Nuageux	22°	33°	Londres Clair	21°	21°
Barcelone Clair	21°	32°	Madrid Nuageux	20°	36°
Beyrouth Nuageux	19°	28°	Montréal Nuageux	16°	23°
Berlin Nuageux	9°	19°	Moscou Nuageux	17°	28°
Bruxelles Nuageux	7°	21°	Oslo Clair	9°	21°
Copenhague Clair	9°	14°	Paris Clair	9°	25°
Francfort Clair	10°	22°	Rome Clair	14°	30°
Genève Clair	13°	24°	Stockholm Nuageux	10°	20°
Helsinki Nuageux	9°	17°	Varsovie Nuageux	13°	22°
Jérusalem Clair	16°	27°	Vienne Nuageux	10°	20°

Le temps qu'il va faire...

La zone de haute pression centrée sur les Iles britanniques se déplace très sensiblement vers l'est. Elle maintient cependant sur la Suisse un temps ensoleillé et stable.

Evolution probable de dimanche à mercredi: dimanche et lundi, généralement ensoleillé, avec toujours de la bise au nord des Alpes. Mardi et mercredi, toujours bien ensoleillé. Température estivale. Augmentation de la tendance aux orages.



L'Impartial
vous propose:

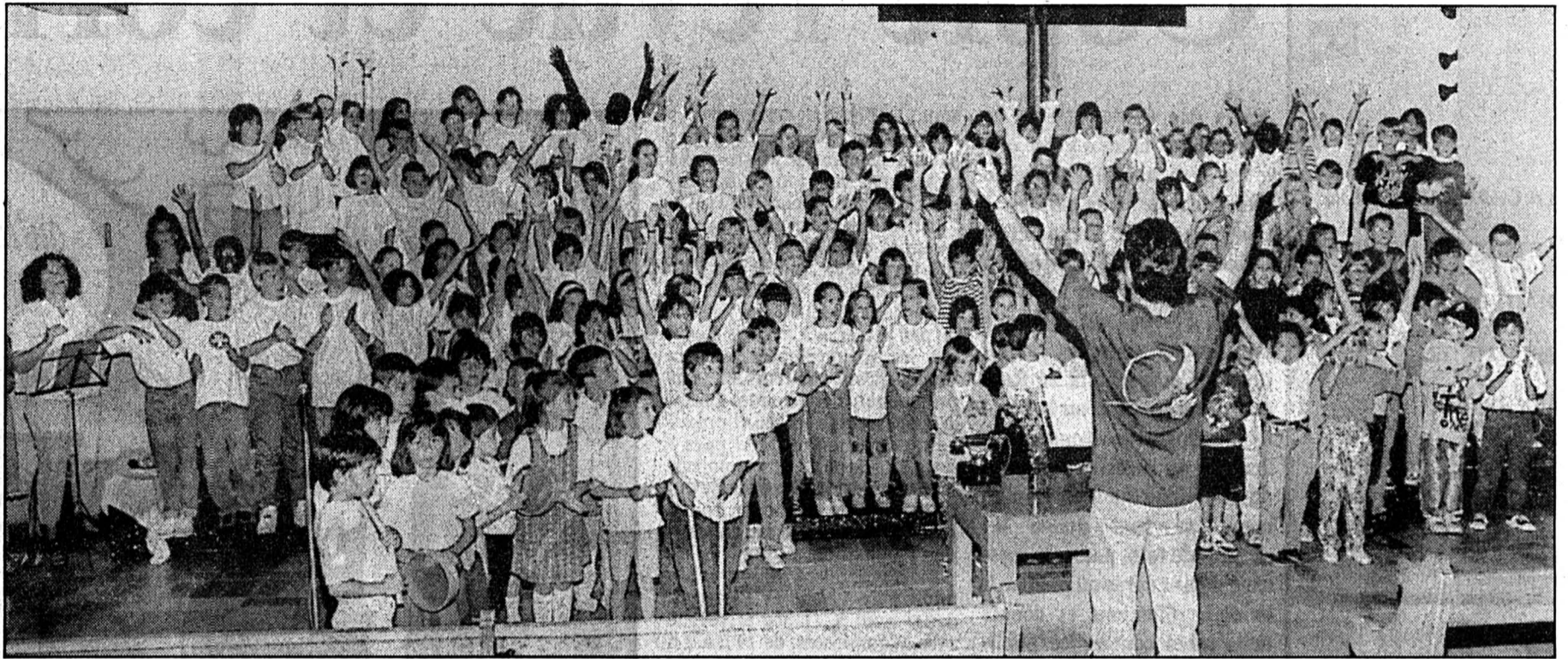
Six jours (du mardi 8 au dimanche 13 octobre 1996) en Dordogne et Périgord, pour un
VOYAGE DANS L'HISTOIRE de l'Homme
D'Oradour-sur-Glane à Cro-Magnon et Lascaux en passant par le Moyen Age et la Renaissance

Renseignements et inscriptions
Tél. 039/210 314

Nombre de places limité

Chorales de l'Ouest et Daniel-Jeanrichard

Chanter sans frontières



La chanson? ils l'aimaient bien sûr, avant cette soirée de juin, qui a transformé le Temple de l'Abeille en cour des miracles sonores. Mais de cette soirée-là, date une nouvelle forme de bonheur, plus spontanée, plus collective. Une chose est de chanter pour soi, dans sa classe, une autre de se produire avec des enfants d'une autre ville, face à un public que l'on ne connaît pas. Quelle fête!

Depuis l'an passé Jean-Pierre Liechti et Pascal Cosandier, directeurs de la chorale du collège de l'Ouest et de la chorale Daniel-Jeanrichard du Locle, ont décidé d'unir leurs jeunes effectifs le temps d'un grand concert, dans une ville et l'année suivante, dans l'autre. L'an dernier, les Chaux-de-Fonniers des trois premiers degrés primaires, se sont produits au Locle. Ce système d'échanges, cette socialisation de l'enchantement musical fait des merveilles. C'est dans l'effort de la pratique que naît l'intérêt.

Ils étaient ainsi quelque 160 enfants hier soir au Temple de l'Abeille, accompagnés au piano par Francine et Jean-Pierre Liechti, à la flûte par Sylvia Amezdroz et par un groupe de percussion, préparé par Danièle De Pietro, lors des cours à option dispensés au collège de l'Ouest. Par collège, ou tous ensemble, ils ont chanté, par cœur, des airs de Marie Henchoz, d'Yves Duteil, de Misraki, de Michel Hostettler, d'Henri Dès, d'autres encore. Un beau programme. Les amateurs s'en sont tenus à des pages en rapport avec l'univers des minis, des pages belles, qui aident à former le goût. Le plaisir des enfants à traduire une phrase musicale était palpable et se répandait sur le vaste auditoire.

De tous ces choristes en herbe, il émanait quelque chose de sain, de confiant, où se lisait clairement la patience infinie des maîtres.

(DdC - photo Impar-Leuenerger)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Musique contemporaine

La renaissance

Créés dans les années soixante à La Chaux-de-Fonds, les «Concerts de musique contemporaine» (CMC), reprennent un bel élan. Réunis en assemblée constitutive, lundi soir, les membres présents ont accepté les nouveaux statuts et nommé un comité, présidé par Jacques Henry, professeur au Conservatoire. Les CMC ont pour objectif de susciter l'intérêt du public pour la musique de notre temps et promouvoir ce genre, en collaboration avec d'autres organismes culturels œuvrant à La Chaux-de-Fonds: Centre de culture ABC, Conservatoire, Ancien Manège, et d'autres. Les CMC comptent une trentaine de membres actuellement. La cotisation est fixée à 10 francs. Quatre manifestations ont été agendées pour la saison 1996 - 97. Le groupe «A-tonal» de Winterthour, sculptures sonores et un concert du NEC. Un trio clarinette, trombone, percussion, précédera les «Jeunes solistes», 6 voix et théorbe, engagés dans l'interprétation d'œuvres de Klaus Huber et Gesualdo. (DdC)

Ecole espagnole

Fin des cours

Avec un peu d'avance sur le reste des écoles de la région, l'Ecole espagnole de la ville terminait ses cours cette fin de semaine. En toute élégance, elle met sur pied samedi une fête pour l'occasion. Dès 19 h à la salle de Notre Dame de la Paix, rue du commerce 73. (Imp)A

Conservatoire

Nouvel Ensemble contemporain

Deux compositeurs au programme du Nouvel Ensemble contemporain (NEC), dirigé par Pierre-Alain Monot. De Stravinski «Octuor» pour instruments à vent, sonate pour piano (soliste Daniel Pintaudi) et «Septuor». De Kurt Weill, concerto pour violon et orchestre à vent (soliste Roman Conrad). Conservatoire, dimanche 16 juin, 17 h 30. (DdC)

Assemblée du changement pour RET S.A.

Super-RET à la vitesse supérieure

RET S.A. passe la vitesse supérieure. D'ici à la fin de l'année, la société de conseils deviendra le cœur chapeautant les diverses entités actives dans le canton au titre de la promotion économique endogène. Il s'agit pour elle d'une extension de ses attributions. Dévoilée lors de l'assemblée générale de vendredi, cette étape vise à accroître l'efficacité et la coordination de l'effort de soutien aux entreprises locales. Lors de la même assemblée, Jean-Philippe Kernén a repris la présidence du conseil d'administration de RET S.A. des mains de Jean-Pierre Bonny, démissionnaire après 12 ans.

RET S.A. est à la veille d'une nouvelle étape. L'extension des activités de la société de conseils correspond à la concentration des moyens de promotion économique endogène mis en œuvre dans le canton. Le «Grand ovale» — soit le délégué à la promotion endogène, SOFIP, SOVAR et CIM — sera chapeauté par RET d'ici à la fin de l'année, selon les prévisions du nouveau président du conseil d'administration Jean-Philippe Kernén. RET S.A. devient le guichet d'accès au système. La société prendra en charge l'intendance et l'infrastructure d'une machine de guerre gagnant ainsi en efficacité, par une coordination accrue.

POSTES DE TRAVAIL

«Que l'on se comprenne bien, il ne s'agit pas d'une intégration des diverses entités, celles-ci garderont leur personnalité juridique», tient à préciser Jean-Philippe Kernén. De ce fait, la collaboration rapprochée exigera «une mise en place au cas par cas. Il faudra en particulier fixer les règles du jeu avec l'Etat».

Pour RET, cette réunion se traduit par le maintien, voire

l'accroissement des postes de travail. Au moment d'endosser sa nouvelle charge de président — il n'était pas candidat initialement —, Jean-Philippe Kernén avoue: «Il m'aurait été difficile de passer à côté d'un tel défi!».

MISSION ACCOMPLIE

A l'arrivée de Me Kernén correspond le départ de Jean-Pierre Bonny, sollicité il y a 12 ans par le conseiller d'Etat Pierre Dubois. Le Bernois rend les clés de RET en position confortable. «RET, ce n'est pas quelque chose d'étriqué, mais de solide et de polyvalent, nous l'avons encore consolidée», estime ce dernier. «Mission accomplie!», lui concède volontiers son vice-président Charles Augsburger.

Côté finances, Jean-Pierre Bonny relève l'effort à fournir encore «pour ne pas trop peser sur les pouvoirs publics». Le canton, la Confédération et les trois villes subventionnent à hauteur de 23% seulement l'activité de la société. Un véritable record.

LA FÊTE DES EMPLOYÉS

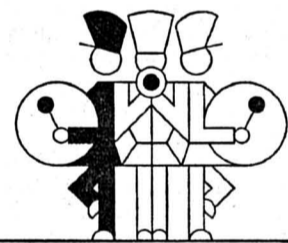
L'an dernier, RET S.A. a dégagé un bénéfice avant provision de 181.288 fr, pour un produit total de 1,97 million. Mieux que le budget ne le laissait prévoir, malgré la perte finale de 28.711 francs. Comptabilisés au titre de provision, 60.000 fr iront cette année aux employés à l'occasion des 25 ans de l'entreprise, ses dirigeants ayant opté pour la retenue en matière de célébration.

Au terme de l'assemblée, un siège au conseil d'administration reste vide. Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ayant toutes deux leur représentant, Le Locle proposera dans les dix jours sa nouvelle présidente Josiane Nicolet. Cela en remplacement de Rémy Cosandey, non réélu à l'exécutif de sa ville. (pfb)

26e Fête cantonale des musiques neuchâteloises

Jour «J» moins 363...

D'abord une idée, un peu confuse. Puis, nourrie, vivifiée par l'esprit de collégialité d'organisateur dynamiques, elle éclate aujourd'hui telle une sonnerie de trompettes: la 26e Fête cantonale des musiques neuchâteloises aura lieu à La Chaux-de-Fonds les 13, 14 et 15 juin 1997.



Durant trois jours l'année prochaine, la musique sera au cœur de la ville, elle rythmera la vie de La Chaux-de-Fonds et de ses visiteurs. Pas question de circonscrire la manifestation dans les quartiers périphériques: une tente de 3.000 places sera érigée place du Marché, déclarée zone piétonne pour la circonstance. Même le marché du samedi matin sera déplacé alentour.

Il faut remonter à 1938 pour retrouver les échos de la dernière fête cantonale de musique

organisée à La Chaux-de-Fonds. Voilà qui faisait bien longtemps. Les Armes-Réunies, les Cadets, la Lyre, la Croix-bleue, la Persévérante, l'Union des musiques, l'Association cantonale, tous ensemble et dans un même élan, ont décidé de relever le défi. Un comité d'organisation a aussitôt été constitué. M. Raymond Lanfranchi, en parfaite connaissance de la matière, en a accepté la présidence. Chaque société a pris la responsabilité d'un secteur et est déjà capable de dégager quelques éléments importants.

Plus de 2000 musiciens neuchâtelois, en provenance de toutes les fanfares du canton, prendront part à la rencontre. Trois ensembles de «country music», dont le célèbre Paul-Moc Bonvin, marqueront, vendredi soir 13 juin, l'ouverture de la fête. Les auditions-concours se dérouleront samedi et dimanche à la Salle de musique et au Conservatoire. Les concours de marche auront lieu sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. Le forum d'Espacités accueillera les concours de percussion, et c'est d'Espacités encore que le défilé officiel prendra son élan sur l'avenue. Le folklore international fera l'attrait de la soirée du samedi 14 juin.

«Rencontre» sera le maître mot de l'aventure. La fête sera belle c'est certain, d'ores et déjà on y travaille dans le meilleur esprit. Affaire à suivre... D. de C.

Dîner-débat sur le Vietnam au CAR Dragon ou vieux tigre?

Le Centre d'animation et de rencontre accueille demain dimanche, lors d'un dîner-débat, Madame Nhung Agustoni-Phang, auteure du livre «Vietnam, nouveau dragon ou vieux tigre de papier», paru aux éditions Olyzane.

Cet ouvrage décrit l'évolution contemporaine du Vietnam, à travers un regard vietnamien, en se fondant à la fois sur l'histoire actuelle et sur l'analyse d'une série de problèmes clés du passé. Marquant les vingt ans de la «libération» de Saïgon (29 avril 1975), ce livre s'adresse non seulement à tous ceux qui s'intéressent à ce pays, mais aussi à tous ceux qui suivent l'évolution éco-

nomique des Etats d'Asie du Sud-Est.

Historien et journaliste réputé (entre autres) pour ses ouvrages sur l'Indochine d'autrefois et le Vietnam d'aujourd'hui, Jean Lacouture dit dans la postface qu'il a rédigée pour Mme Agustoni-Phang: «Ce qui fait l'extrême intérêt de ce livre, c'est qu'il est un double regard sur le Vietnam d'aujourd'hui — à la fois intérieur et extérieur. Intérieur parce que l'auteur a vécu l'histoire de son pays, sinon sur place, mais de tout son cœur (...) et extérieur parce que sa vie au sein de la société suisse donnait à son regard une distance critique salutaire. Mme Agustoni-Phang a pris le risque d'«aller y voir», quand tant d'autres se

contentent de répéter les «vérités» assénées depuis un demi-siècle, de part et d'autre, par les partis et les propagandes. Et ayant vu, elle témoigne.»

C'est donc une chance rare qui est offerte demain aux amoureux du Vietnam, et à tous ceux dont la curiosité est éveillée par ce pays, de pouvoir s'entretenir avec Mme Agustoni-Phang, lors du débat (gratuit) qui débutera vers 14 h 30.

Auparavant, ceux qui le désirent peuvent s'inscrire pour le dîner (à 12 h 30) en s'annonçant au CAR au (039) 284.716. Le repas vietnamien sera préparé par l'Atelier culinaire du CAR. Frais de participation au dîner: 25 francs. (ir)

55e concours «Affiches suisses de l'année 95»

L'affiche gagne du terrain

Hier avait lieu à La Vue-des-Alpes le plus haut vernissage de Suisse romande, celui des meilleures affiches publicitaires du pays. Vingt-trois œuvres primées par le Département fédéral de l'intérieur, exposées à la place Le Corbusier. Clarté du message, originalité et modernité sont les critères essentiels de cette moisson.

Depuis la naissance de ce concours en 1941, la Société générale d'affichage (SGA) le soutient, le finance et l'organise. Les travaux, primés par un jury nommé par le Département fédéral de l'intérieur, sont présentés chaque année dans plus de 100 villes et villages de Suisse. Un succès révélateur de la vitalité du plus ancien des supports publicitaires. Bien que constituant toujours la portion congrue du gâteau publicitaire (8-9%), «la tendance est à la hausse», constate Jean-François Bulgheroni, directeur de SGA-Neuchâtel.

Même si les vingt-trois affiches sélectionnées (sur 801) ne provoquent pas un choc artistique que inoubliable, elles sont significatives des tendances du moment. «Il y a indéniablement un courant qui pousse les agences de publicité à travailler sur les caractères, à jouer avec les lettres de l'alphabet». Une mode



Les affiches primées

Priorité a été donnée à l'originalité et la lisibilité.

(Impar-Leuenberger)

répandue autant dans les affiches commerciales, sociales que culturelles et politiques. Un seul regret, la participation, nettement moins importante qu'en 94. «Cela est dû au fait que le concours était ouvert cette année sur inscription, explique M. Bulgheroni; résultat, seuls 801 se sont inscrits, contre 3736 l'année précédente...».

Second bémol: le nombre de participants alémaniques étant supérieur, et Zurich abritant la plupart des agences de publicité de Suisse, les lauréats romands sont toujours en nette minorité (deux seulement cette année). L'affiche en soi est une chose, mais le choix de son emplacement est tout aussi primordial. Consciente de ce phénomène, et

après avoir constaté que la configuration des villes était en mutation, la SGA étudie depuis quelque temps déjà un projet baptisé «concepts globaux d'affichage». «Il s'agit de redéployer de fond en comble la distribution des panneaux d'affichage dans les cités, selon des critères esthétiques, afin qu'ils soient mieux adaptés à l'environne-

ment, piétonnier ou automobile». Ainsi, les murs des zones piétonnes n'accueilleront en principe que des affiches culturelles. Autre exemple, les espaces verts seront peut-être ouverts à quelques affichages, notamment à Neuchâtel. «Cela récompense en quelque sorte notre investissement dans les abris-bus».

LA CHAUX-DE-FONDS EN 1998

Un concept déjà appliqué à Zurich, devenue ville-test. Les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel, contactées récemment, sont vivement intéressées par une meilleure intégration des panneaux. Ainsi, après études et acceptation du ou des projets par le Conseil communal, La Chaux-de-Fonds devrait voir ses «atouts publicitaires» repensés, déplacés et remis à neuf courant 1998. Enfin, les nouveaux panneaux seront installés de préférence sur des murs ou des endroits publics. Aujourd'hui la moitié est collée ou exposée sur des emplacements privés. En conséquence, la redevance par affiche (environ 100 francs pour les 14 jours d'exposition) sera intégralement reversée à la commune. Au total, plusieurs dizaines de milliers de francs par année...

IR

● Exposition «Affiches suisses de l'année 95», place Le Corbusier, jusqu'au 28 juin.

BRÈVE

Sécurité d'entreprise Finale suisse

Un tiers de votre temps, c'est à l'entreprise que vous le passez. Etes-vous bien sûr d'y être en sécurité? A en croire les efforts des chargés de sécurité, il est permis de le penser. Ces derniers se retrouvaient vendredi à Fribourg pour y disputer la finale suisse «Points rouges». Aux prises: 35 équipes des cantons de Fribourg, Genève, Vaud et Neuchâtel, qui se disputaient 12 coupes et 15 challenges. La représentation cantonale s'en est fort bien sortie, et cela dans les trois catégories. Chez les hommes, l'équipe des Fabriques de Tabac Réunies S.A. (FTR) termine première, et représentera la Suisse lors de la finale parisienne de septembre prochain. Elle obtient par la même occasion la coupe Point Rouge et le Challenge de l'ECAI. Dans la même catégorie, les équipes d'Haefliger et Kaeser S.A. termine 5e, de la Résidence de Cortaillod 11e, de Migros Métropole Centre 14e et de l'Hôpital psychiatrique de Perreux 17e. Chez les femmes, Les Câbles Cortaillod S.A. obtiennent une troisième place et le Home médicalisé Les Arbres arrive 9e. Dans la catégorie sapeur-pompier, Cortaillod obtient l'argent. Rasurés? (ptb)

AGENDA

Grand-Temple Kermesse

Traditionnelle, elle n'en est pas moins incontournable. La kermesse du Grand-Temple se tiendra ce samedi 15 juin entre 10 h et 22 h sur l'esplanade. Il y aura de quoi passer une journée mémorable! (Imp)

NAISSANCE

TAMARA et SAMANTA ont la joie de vous annoncer la naissance de

PAMELA

qui a vu le jour le 12 juin 1996 à 21 h 07 à la Clinique LANIXA de La Chaux-de-Fonds

Elles se réjouissent de vous faire connaître leur petite sœur, qui pèse 3 kg 910 et mesure 49 cm

Alda et Raffaele CUCUZZA
27, rue des Gentianes
2300 La Chaux-de-Fonds

Section locale de la Croix-Rouge suisse

Diagnostic favorable

Retour sur l'année 95 pour la section locale de la Croix-Rouge, qui tenait mardi son assemblée générale au Centre IMC. Une année plutôt positive, et dans tous les secteurs du «jeu».

Au nombre de 49, les collaborateurs de la section locale de la Croix-Rouge suisse ont également pu compter sur 88 bénévoles. Ils ont assumé ensemble 29.000 heures de travail, soit 15,5 postes, dont un tiers non-rémunérés. La hausse des consultations et interventions est générale. Côté finances, comme en 1994, le bas de laine ne pose guère de problème. Au bout du compte, la section bouclait l'an dernier avec un léger excédent de recettes. Pas de doute, la Croix-Rouge voit la vie en... rose. Mais le président Marc-André Nardin annonce de gros nuages, du fait du financement nouvelle formule prévu d'ici à deux ou trois ans par l'Office fédéral des assurances sociales.

Avec le canton et la commune, une convention signée l'an dernier permet au service de garde-malade de toucher une subvention annuelle de 25.000 fr pendant trois ans. «Nous ne pouvions pas assumer à long terme une si lourde charge», explique Marc-André Nardin, en regard du secteur le plus gourmand de la section.

Comme il le fait chaque année, ce dernier n'a pas manqué d'en appeler à un soutien financier du service de consultations pour nourrissons. Cette prestation connaît un beau succès, «mais les caisses-maladie ne nous octroient toujours pas d'aide, ce qui est regrettable».

En plein essor, élargi au Locle, le service de garde d'enfants malades bénéficie lui d'une garantie de déficit du secrétariat central de l'organisation. Par ailleurs, Marcel Cotting, qui fait son entrée au comité, en négocie actuellement l'inclusion dans la convention collective cantonale.

Petit hic au Vestiaire de la Croix-Rouge ces derniers temps: des vols sont commis dans les caves! «Que ces gens s'adressent à nous. Nous leur donnerons des habits s'ils ont des problèmes, et ne porterons pas plainte pénale. Mais que ces vols cessent!» Pour ce qui est des nouveautés, 95 a vu la création du «service emplettes», offrant aux invalides une prise en charge (séances achats...) par des bénévoles. Bénévoles que quitte Josette Huguenin, après quatre ans à leur tête, cette dernière étant déjà remplacée par Marie-Claude Sudan.

Première pour la section également, la soupe populaire mise sur pied avec le Seuil, prolongée cette année jusqu'au 21 juin prochain.

Au titre des cours inédits, la section en a destiné un aux stagiaires en crèche. Un autre sera proposé dans quelques mois aux proches de dépressifs. La Croix-Rouge n'a pas fini de se montrer nécessaire. (ptb)

Dimanche au Centre sportif des Forges

Les Gyms hommes du canton

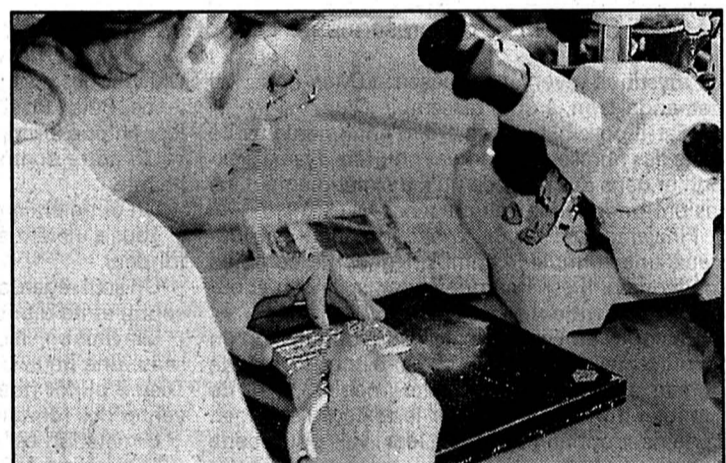
La Journée de l'Assemblée cantonale neuchâteloise des gyms hommes (ACNGH), qui fête cette année ses 70 ans, se dérou-

lera demain dimanche 16 juin au Centre sportif des Forges, de 7 h à 19 heures. Douze sociétés se sont inscrites (sur les dix-huit que compte le canton), pour se mesurer dans la bonne humeur lors de courses de 6 minutes, de matches de volleys, de concours et de jeux sans frontières. Au total, quelques 100 à 120 gymnastes sont attendus, soit plus de 200 personnes si l'on tient compte des membres de soutien et des familles. L'organisation de cette journée cantonale revient à la société de Gyms-hommes de La Chaux-de-Fonds (photo sp), qui célébrera quant à elle ses 125 ans d'existence en septembre prochain.

(ir)

Médailleurs en visite à l'Ecole d'art appliqué

Un haut lieu de la gravure



La gravure au millimètre près

Une douzaine d'élèves suivent cette formation très riche dispensée à l'EAMN. (Impar-Leuenberger)

La Fidem (Fédération internationale de la médaille) regroupe tous ceux qui ont à voir avec la médaille: fabricants, collectionneurs, enseignants, historiens... Elle tenait son congrès mondial cette semaine à Neuchâtel. Hier, les 220 participants venus d'une trentaine de pays ont visité l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises.

De mardi à aujourd'hui, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel accueillait le congrès de la Fidem. Cette assemblée ne pouvait se dérouler sans un passage par La Chaux-de-Fonds, avec visite du Musée international d'horlogerie et de l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises (EAMN), une des dernières d'Europe à former des graveurs. Ils sont 12 élèves actuellement à y apprendre à plein temps ce métier qui tend à disparaître. «Cette profession nécessite de la précision, de la concentration, une bonne culture générale et une grande ouverture d'esprit», explique Gilbert Luthi, directeur de l'EAMN.

L'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds a une longue histoire. Reconnue dès 1877, elle a été fondée à l'initiative des industriels de l'horlogerie qui avaient besoin de créateurs imaginatifs et habiles. Elle prendra son envol au début du siècle sous la direction de Charles L'Eplattenier et le jeune Le Corbusier y apprendra la gravure avant d'y devenir enseignant. Aujourd'hui, l'ordinateur est présent dans toutes les professions, même si la main reste au centre des métiers de graveur et de bijoutier.

L'EAMN est maintenant intégrée au Cifom. Elle propose depuis un an une formation supérieure en bijouterie qui fera partie de la future HES romande. D'autres filières sont en projet.

Emmenés par leur collègue loclais Pierre-André Zanchi, les médailleurs ont visité différents ateliers de l'école et admiré une exposition de travaux d'élèves, anciens et contemporains, avant de prendre la route de Môtiers pour y admirer les sculptures de Marcel Mathys. (am)

LA CHAUX-DE-FONDS	
<p>GRAND-TEMPLE. Samedi de 10 à 22 h, kermesse de la paroisse sur l'esplanade. Dimanche 9 h 45, culte, Mmes Guillod et Rossinelli, sainte cène.</p> <p>FAREL. Dimanche 9 h 45, culte, M. Galataud, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 9 h, prière au Presbytère; 19 h 30, office du soir à la chapelle du Presbytère. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p>ABEILLE. Dimanche 10 h, culte de clôture du culte de jeunesse du groupement, Mme Cochand, sainte cène. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges.</p> <p>LES FORGES. Dimanche 10 h, culte, M. Perret, sainte cène, garderie d'enfants. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance pour le groupement.</p> <p>SAINT-JEAN. Dimanche 9 h 45, culte, M. Mora, sainte cène. Vendredi 16 h, le dernier vendredi du mois: culte de jeunesse.</p> <p>LES ÉPLATURES. Samedi 20 h, culte, M. Perret, sainte cène. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges.</p> <p>LES BULLES. Dimanche 20 h 15, culte, Mme Guillod, sainte cène.</p> <p>LA SAGNE. Dimanche 10 h 15, culte, M. Carrasco.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst in Le Locle mit Frau Pfarrer E. Müller.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>SACRÉ-CŒUR. Samedi 18 h, messe (chorale). Dimanche 10 h 15, messe.</p> <p>NOTRE DAME DE LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 18 h, messe.</p> <p>MISSION ITALIENNE. Samedi 18 h, messe aux Forges. Dimanche 9 h, messe au Sacré-Cœur.</p> <p>MISSION PORTUGAISE. Samedi 14 h, messe au Sacré-Cœur.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 5). Dimanche, pas de messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 14 h, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Vendredi 18 h 45, groupe de jeunes à l'Eglise Libre.</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102). Dimanche 9 h 45, culte à la salle. Jour du Christ à Lausanne. Mercredi 9 h, rencontre de prière. Jeudi 20 h, étude biblique régionale au Locle.</p> <p>ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Dimanche, pas de culte. Participation au Jour du Christ à Lausanne. Pas de soirée de bénédiction. Mercredi 20 h, soirée de louange et de bénédiction avec prière pour les malades. Vendredi, dès 19 h 30, convention des Montagnes à Polyexpo. Samedi, convention des Montagnes à Polyexpo.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche, 9 h 45, culte, garderie d'enfants, école du dimanche. Mardi 18 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, étude biblique, l'épître à Tite. Vendredi 18 h 45, groupe de jeunes à l'Eglise Libre.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, «Jour du Christ» au Stade Olympique de Lausanne. Culte ici, à la même heure, pour ceux qui restent. Lundi 17 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, réunion de prière.</p> <p>ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte.</p> <p>ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag Christstag in Lausanne (kein Gottesdienst). Montag 20.00 Uhr, Hauskreis Le Locle. Dienstag 9.00 Uhr, Frauen-Gebetstreff; 14.30 Uhr, Seniorenstunde; 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag 20.00 Uhr, Bibelabend.</p> <p>LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte; école du dimanche. Mardi 20 h, réunion de prière. Jeudi 20 h, étude biblique: «La discipline dans l'Eglise».</p>	<p>ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.</p> <p>DOJO ZEN, Bellevue 22 (Mission Maître Deshimaru, Ø 28 75 79). Horaire des zazen: mardi et jeudi 6 h 45/19 h 15, mercredi 6 h 45/20 h 30, vendredi 6 h 45, samedi et dimanche 10 h.</p> <p>ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.</p> <p>ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (L.-Robert 105). Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.</p> <p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Collège 97). Lundi 19 h 15, école théocratique, réunion de service. Mardi 19 h 15, étude de livre. Samedi 18 h, discours public. Etude de la Tour de Garde.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>

MÉDITATION

FEU ET SOUFFLE: ou présence de l'Esprit en deux histoires*

Le mystique revenait du désert: «Dites-nous, lui demanda-t-on, à quoi ressemble Dieu?»
«Est-il possible, pensa-t-il, d'enfermer la vérité dans des phrases? Comment pourrait-il jamais exprimer dans des mots ce qu'il a expérimenté dans les profondeurs de son cœur?»
Finalement, il donna à ses interlocuteurs curieux une formule - combien gauche, combien inadéquate. Il espérait que certains, l'ayant écoutée, se lancent dans l'expérience.
Pas du tout. On s'empara de la formule. On en fit un texte sacré. On l'imposa à tout le monde comme une croyance incontournable. On fit de grands efforts pour diffuser le texte à l'étranger. Certains donnèrent même leur vie pour cette cause.
Et le mystique fut attristé. Il aurait mieux valu, peut-être, qu'il ne parlât pas.
Un jour, Bouddha présenta une fleur à ses disciples et demanda à chacun de réagir à son sujet.

Chacun des disciples l'observèrent d'abord en silence. Puis l'un d'eux prononça un discours philosophique à propos de la fleur.
Un autre composa un poème qui évoquait sa beauté.
Un autre encore inventa une parabole.
Tous s'étaient efforcés de se surpasser en profondeur.
Un seul regarda la fleur, s'enivra de son parfum, sourit, et ne dit rien. Mais lui, il l'avait vue.
L'invitation, ici, est de goûter. Goûter un oiseau, une fleur, un arbre, le visage d'un humain, Dieu... plutôt que de lire des étiquettes ou d'inventer des formules.
L'invitation est de contempler.
L'invitation est de vivre, de vibrer.
Puisque Dieu s'est fait chair!

Isabelle Ott-Bächler
* D'après Anthony de Mello: Comme un chant d'oiseau.

LE LOCLE	
<p>TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte, M. F. Moser, sainte cène. Garderie d'enfants à la cure.</p> <p>CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte, M. E. Julsaint.</p> <p>LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte, M. E. Julsaint.</p> <p>LA BRÉVINE. Dimanche, 9 h, culte avec sainte cène, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche.</p> <p>LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 10 h 15, culte avec sainte cène; 10 h 15, école du dimanche.</p> <p>LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène, garderie à la cure; école du dimanche. Mardi 20 h, réunion de prière à la salle de paroisse.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Frau Pfarrer E. Müller.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>LE LOCLE. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.</p> <p>LES BRENETS. Samedi 19 h, messe.</p> <p>LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche, 11 h, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 9 h 45, culte (école du dimanche). Mardi, 20 h 15, prière.</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte.</p> <p>ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, Ø 039/31 46 48 ou 31 58 80.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Dimanche, pas de culte ici. Rendez-vous à Lausanne pour le «Jour du Christ», Stade Olympique à 9 h 30. Pour les personnes restant ici, culte à l'Action Biblique à 9 h 45. Lundi 20 h, groupes Contact. Jeudi 20 h, étude biblique - I Corinthiens 9.</p> <p>COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Dimanche, 10 h, culte.</p>	<p>ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Mercredi 17 h 15 et jeudi 19 h 15, étude biblique. Samedi 17 h 30, discours public; 18 h 30, étude de la Tour de Garde.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>
JURA BERNOIS	
<p>SAINT-IMIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>COURTELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45, culte à Courtelary.</p> <p>LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, culte au Temple.</p> <p>RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple.</p> <p>SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte.</p> <p>VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>SAINT-IMIER. Samedi 18 h 15, messe de communauté. Dimanche 9 h, pas de messe dans les villages; 10 h, messe des familles.</p> <p>COURTELARY/CORGÉMONT. Samedi 18 h 15, messe de clôture de la catéchèse à Courtelary. Dimanche 10 h 15, messe de clôture de la catéchèse à Corgémont.</p> <p>TRAMELAN. Samedi 18 h, messe dominicale. Dimanche 10 h 30, messe en italien.</p>	<p>PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>SAINT-IMIER. Eglise Saint-Paul, rue des Roses. Dimanche 9 h 30, messe, cérémonie de confirmation, homélie, Mgr H. Gerny, évêque; R. Reimann, curé.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
JURA	
<p>LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LES CÔTES. Dimanche 9 h, messe.</p> <p>LES BREULEUX. Samedi 18 h, messe.</p> <p>MONTFAUCON. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>SAINT-BRAIS. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LAJOUX. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LES GENEVEZ. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>SAULCY. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>LES POMMERATS. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h 30, messe.</p>	<p>DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES</p>
<p>SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, culte.</p>	<p>PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES</p>

SPECTACLES - LOISIRS

LE CLUB

Ce soir dès 21 heures
Groupe
Charlie Turquoise
blues - country
Henry-Grandjean 1, Le Locle
132-790179

DIVERS

Table de massage

modèle portable et pliable, armature en noir, matelassure en gris, très stable, avec fente faciale, réglable, à l'état de neuf. Prix avantageux.
Tél. 077 636274.
02-780681/ROC

POMPES FUNÈBRES

NIGGLI S.A.

Saint-Imier
6-93018

SERVICE PERMANENT
P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55

VACANCES - VOYAGES

ZINAL-VALAIS

Hôtel, 60 lits, piscine couverte, sauna, solarium, massage.

Chambre, petit déjeuner: Fr. 65.-/70.- avec TV couleur et téléphone.
Demi-pension supplément: Fr. 20.-.
Promenades en montagne, découverte de la faune et la flore. Course Sierre-Zinal, tournois de tennis.
FLATOTEL LES ÉRABLES 3961 Zinal**
Tél. 027/651 881. Fax 651 883
720-211321/4-4

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS D'ÉTÉ

français, allemand, anglais, espagnol
tous les jours en privé
ou en petits groupes
début: tous les lundis
Prix: Fr. 250.-/semaine
28-52072

La Chaux-de-Fonds Neuchâtel
Rue de la Paix 33 Rue du Trésor 9
Tél. 039-231 132 Tél. 038-240 777

PUBLICITAS



Bulletin de changement d'adresse

- Pour être bien exécutés, les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, quelques jours à l'avance, s.v.p.**
- **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- **Pour l'étranger**, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- **Frais:** - Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
- Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
- Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion: prix suivant le pays.
- **Paiement:** en timbres-poste ou par bulletin de versement.

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:
Rue: _____
NP/Localité: _____

Nouvelle adresse:
Hôtel/Chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____
du _____ au _____ inclus

A expédier sous enveloppe affranchie au
Journal L'IMPARTIAL, service de diffusion,
rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Les aspects méconnus de la protection des biens culturels

Contre l'ignorance et le vandalisme

Fondée en 1952, la Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC) ne vit que des cotisations de ses membres individuels ou collectifs. Son but - protéger les biens culturels au sens très large du terme - n'est surtout pas d'imposer, mais d'informer, de renseigner, de conseiller, voire d'indiquer les sonnettes à tirer pour trouver de l'argent en vue d'une restauration. Pour ce faire, elle organise des conférences, séminaires et autres colloques. Ce fut le cas, hier au Locle, avec des débats qui se sont articulés autour de quatre thèmes pratiques.

aussi des relations avec l'étranger, dont l'UNESCO, à Paris.

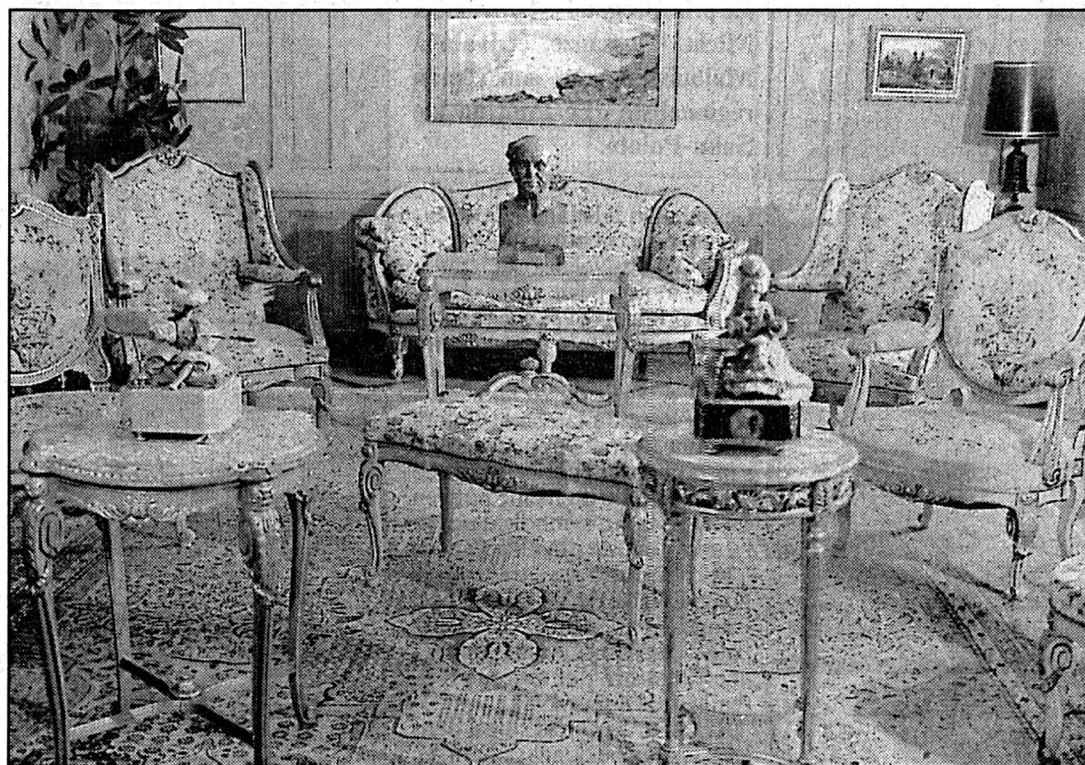
PLUSIEURS TYPES DE CATASTROPHES

A voir les terribles images de ce qui s'est passé ces dernières années en ex-Yougoslavie - avec le pilonnage de Dubrovnik, la destruction du remarquable pont de Mostar - la notion de protection des biens culturels semble a priori ne se rattacher qu'aux risques d'un conflit. «C'est incomplet», corrige M. Arcioni.

«Dans un pays comme le nôtre, en particulier dans certaines régions, il faut inclure les catastrophes naturelles (inondations, avalanches, tremblements de terre), chimiques, les dégâts causés à des bâtiments ou des œuvres par la pollution ou encore le feu». Pour cela il faut que la plupart des trésors des bibliothèques, musées, archives, puissent être protégés dans des abris et refuges prévus pour les biens culturels. Tant ceux qui appartiennent aux collectivités qu'à des privés. Dans ce deuxième cas, le président de la société est heureux de voir la manière dont ceux-ci se préoccupent de ces problèmes.

LARGE NOTION DES BIENS CULTURELS

Gino Arcioni élargit cette notion de biens culturels en introduisant déjà deux grandes catégories. Les biens culturels classés dans la rubrique «immeubles» et les biens mobiliers. Les bâtiments de valeur, public, d'art, d'histoire, les lieux de culte, font naturellement partie de la première. Mais il y intègre aussi les sites archéologiques et tous les édifices, abris et refuges pour les biens culturels. Dans la seconde catégorie figurent des objets importants dont on ne parle presque pas. A titre



Le salon d'honneur du Château des Monts

Cette noble demeure renferme évidemment des biens culturels de haute valeur.

(Impar-Perrin-a)

d'exemples, il cite les biens culturels industriels et artisanaux, les valeurs botaniques et zoologiques (comme le jardin botanique de Genève ou le zoo de Bâle), ainsi que les valeurs subaquatiques.

Mais le but d'une telle protection des «immeubles» et des «meubles» serait presque inefficace si on n'archivait pas les œuvres, manuscrits, œuvres d'art, objets d'intérêts historiques ou archéologiques. Ce volet constitue un énorme travail et préoccupe la SSPBC. Car il s'agit de trouver les supports adéquats (images, films, bandes sons...) pour conserver tout ce patrimoine en mémoire. «L'un de

nos buts est précisément, en cas de catastrophe, de pouvoir retrouver intact ce qui aurait été détruit. Et de citer le cas le pont de la Chapelle de Lucerne.

RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS PRATIQUES

La manière de stocker correctement les diapositives et microfilms fut un des thèmes de la journée d'hier. Il fut présenté par Christophe Brandt, de Neuchâtel. Dans cette optique, Daniel Pahud, de Lausanne, a parlé des mesures pratiques pour la protection des biens culturels. «Car actuellement les deux plus grands dangers pour les biens culturels sont l'ignorance et le

vandalisme», assure le président de la SSPBC. Ignorance de la valeur d'un bâtiment détruit ou mal restauré, vandalisme dont le sprayage est un bel et détestable exemple.

Auparavant, le conservateur cantonal, Jacques Bujard, a présenté les tâches du Service des monuments et des sites. Quant au capitaine Etienne Liardet, du corps des sapeurs pompiers de la ville de Lausanne, il a parlé de l'importance du rôle des soldats du feu dans le cas où ils doivent intervenir lorsqu'un sinistre a éclaté dans un endroit d'une valeur patrimoniale reconnue. JCP

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Conseil communal Précisions

Dans notre article paru dans l'édition d'hier, relatif aux nouvelles fonctions des membres du Conseil communal du Locle, nous avons omis de signaler encore deux importantes modifications. A savoir que les affaires économiques ont été rattachées à la présidence et que par conséquent elles dépendront de Josiane Nicolet. Un autre secteur a changé de main. Il s'agit de tout ce qui touche à la culture, aux musées, bibliothèques, le tourisme, traditionnellement rattachés aux finances, qui passe maintenant en mains de Paul Jambé, qui s'occupera aussi des transports. (Imp)

Formation technique continue

Programme

Le nouveau programme des cours de perfectionnement de la Formation continue des Montagnes neuchâtelaises (FCMN), dans le domaine technique, vient de sortir de presse. Celui-ci est initié par la Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM) et l'Ecole d'ingénieur du canton de Neuchâtel (EICN-ETS du Locle). L'offre de cette publication est très riche et nous aurons l'occasion d'y revenir. Cette brochure est disponible aux secrétariats des écoles, dans les bureaux communaux des communes, dans de nombreuses entreprises et auprès de la FCMN, Serre 62 La Chaux-de-Fonds, tél. 21.11.65. (Imp)

AGENDA

FC Ticino Tournoi

Le tournoi de football à six organisé par le FC Ticino a débuté hier soir sur le terrain du Marais au Locle. Cette année, ce ne sont pas moins de 21 équipes qui y prennent part. Elles ont été divisées en quatre groupes, trois groupes de seniors et un groupe dénommé «folklorique» ouvert à tout un chacun. Les finales (des matches de deux fois quinze minutes) sont annoncées pour cet après-midi dès 13 h 30. Elles opposeront les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes des trois groupes. La finale dite «folklorique» mettra en lice les deux premiers du groupe. Pendant toute la journée, il sera possible de se désaltérer et de se restaurer à une cantine. (paf)

Spectacle de marionnettes à La Chaux-du-Milieu

Une formidable aventure

Depuis plusieurs années déjà les dames de la Société de gymnastique de La Chaux-du-Milieu invitent, à l'occasion de la traditionnelle Fête villageoise, une troupe qui vient jouer un spectacle pour les enfants. Cette fois-ci, à l'instigation de Nicole Jeanneret leur monitrice, elles ont décidé de monter leur propre spectacle. Pas une mince affaire en vérité. Présenté il y a quelque trois semaines dans le local de la Société de jeunesse au terme d'un très long travail de préparation, elles se sont taillé un solide succès. Si fait que le spectacle va s'exporter.

maine et instructive. Intitulée «Le gaz capillaire», l'histoire a été tirée d'une bande dessinée pour enfants. Le texte a été adapté pour la circonstance, de même que des scènes ont été supprimées, de façon à ne pas trop allonger le récit.

DÉCORS DÉMONTABLES ET TRANSPORTABLES

Sitôt que le scénario a été bien ficelé avec un personnage en plus - celui de Julie, qui sert de cordon ombilical à toute la trame - il a fallu réaliser les marionnettes à six fils et les oiseaux. A l'exception de Julie qui a été créée de toutes pièces, les autres ont été conçues, habillées et maquillées à partir d'un modèle de base complètement nu déniché dans le commerce. Les décors (cinq tableaux au total), démontables et transportables, ont également été construits en fonction de l'histoire. Tout comme au théâtre, un rideau écarlate s'ouvre et se ferme entre chaque scène.

«A l'image d'un rêve quasi omniprésent, il y a quinze ans que ce projet mijote dans ma tête. Je souhaitais ardemment le concrétiser avant d'être vieille! En juin 1995, j'en ai alors parlé aux autres membres de la gymnastique et l'idée a enthousiasmé tout le monde», explique l'initiatrice. Cela a été le début d'une formidable aventure, à la fois hu-

Après la répartition des tâches entre les sept manipulatrices, le moment tant attendu des répétitions - nombreuses - est venu; d'abord pour apprendre à manier les marionnettes, ensuite pour enchaîner et rôder les différentes parties. Les voix des personnages ont été enregistrées sur cassette grâce aux bons soins de Marie-Claude Choffet, qui a coupé, collé, assemblé des bouts de bandes magnétiques pour parvenir à un son parfait. Tout au long de la mise au point, mari et enfants des gymnastes ont donné le coup de pouce nécessaire à l'avancement des choses. Techniquement parlant, pour un spectacle d'amateurs, le résultat est époustouflant.

POUR LES ÉCOLES AUSSI

«Cette extraordinaire expérience nous a permis de mieux nous connaître, tout en découvrant des caractères différents», souffle Mme Jeanneret; qui n'est pas prête d'en rester là. «Maintenant que le spectacle a été peaufiné et testé devant un public d'enfants et d'adultes, nous devons le présenter à un maximum de reprises. Nous avons des contacts avec certaines écoles et des sociétés nous ont déjà sollicitées.» Pour ce qui est du montage d'un deuxième spectacle, il faudra attendre un peu, car un tel bastringue demande énormément d'énergie: «Toutefois, nous pourrions profiter au maximum de nos connaissances pour améliorer et perfectionner le maniement des marionnettes, notamment...» PAF



«Le gaz capillaire»

Une histoire tirée par les cheveux!

(Favre)

Conseil général des Ponts-de-Martel

Un brin d'amertume

Dernier acte officiel pour Michel Monard, président sortant de la commune de Ponts-de-Martel, avec la validation des élections communales, lors de la première séance de la législation. Il a souhaité à chacun, élus reconduits ou nouveaux-venus, d'avoir le même plaisir à s'occuper des affaires communales qu'il en a eu lui-même. Le doyen, Gilbert Cruaud, a alors procédé à la mise en place du bureau du législatif.

Ce faisant, il a également demandé aux membres de travailler dans un esprit constructif, rappelant que vis-à-vis des importants investissements consentis ces dernières années, le but de cette nouvelle législature sera de maintenir des comptes communaux en équilibre.

Relevons d'emblée que, en ce qui concerne le Conseil communal, M. Cruaud a été réélu, tout comme son collègue libéralppn, Jean-Paul Durini, ainsi que le radical Régis Perrin. Pour occuper le second siège libéralppn, l'assemblée a désigné Didier Germain, tandis que Mme Monika Maire-Hefti (socialiste et libre) remplacera Jean-Claude Jeanneret, démissionnaire, au terme de douze ans passés à l'exécutif.

LES REGRETS DE JEAN-CLAUDE JEANNERET

Dans son intervention, celui-ci a d'abord relevé que si la position d'un conseiller communal faisant partie de la minorité politique est certes intéressante, elle est aussi inconfortable et délicate parce que dans la construction de compromis, le conseiller communal minoritaire est «toujours plus ou moins proche de la

compromission». Il a aussi relevé que «plus ses projets prennent une teinte préventive, écologique ou sociale, plus ils sont freinés et dénaturés...». S'il a toutefois relevé l'expérience enrichissante des douze ans passés à l'exécutif, il s'est dit déçu du résultat des dernières Communales, «qui ne récompense pas équitablement l'engagement et les efforts fournis par les socialistes lors de la dernière législature». Il n'a pas caché que c'est d'ailleurs là un des motifs de sa démission. Il aurait souhaité un changement de majorité, tout en admettant le verdict de l'électorat. Il a demandé aux autorités politiques renouvelées et rajeunies d'être à l'écoute des plus démunis et démunies, de favoriser la démocratie et la transparence, l'information, la participation et la consultation des citoyennes et citoyens. Il les a aussi appelés à se battre pour préserver l'indépendance du village et de ne pas perdre de vue la personne humaine dans leurs préoccupations.

BUREAU DU LÉGISLATIF

Tout comme le Conseil communal, d'ailleurs applaudi après sa nomination, le bureau du Conseil général a fait l'objet d'une élection tacite. Il se présente ainsi: Georges Robert, président; Jean-Maurice Calame, vice-président; Dorian Perrin, 2e vice-président; Françoise Cartier Vasilescu, secrétaire; Michel Jeanneret, secrétaire-adjoint; Bertrand Jean-Mairet et Raymond Jean-Mairet, questeurs. Nous publierons ultérieurement la composition des autres commissions désignées lors de cette séance. (jcp)

Le prix Pergaud à Michel Dussauze

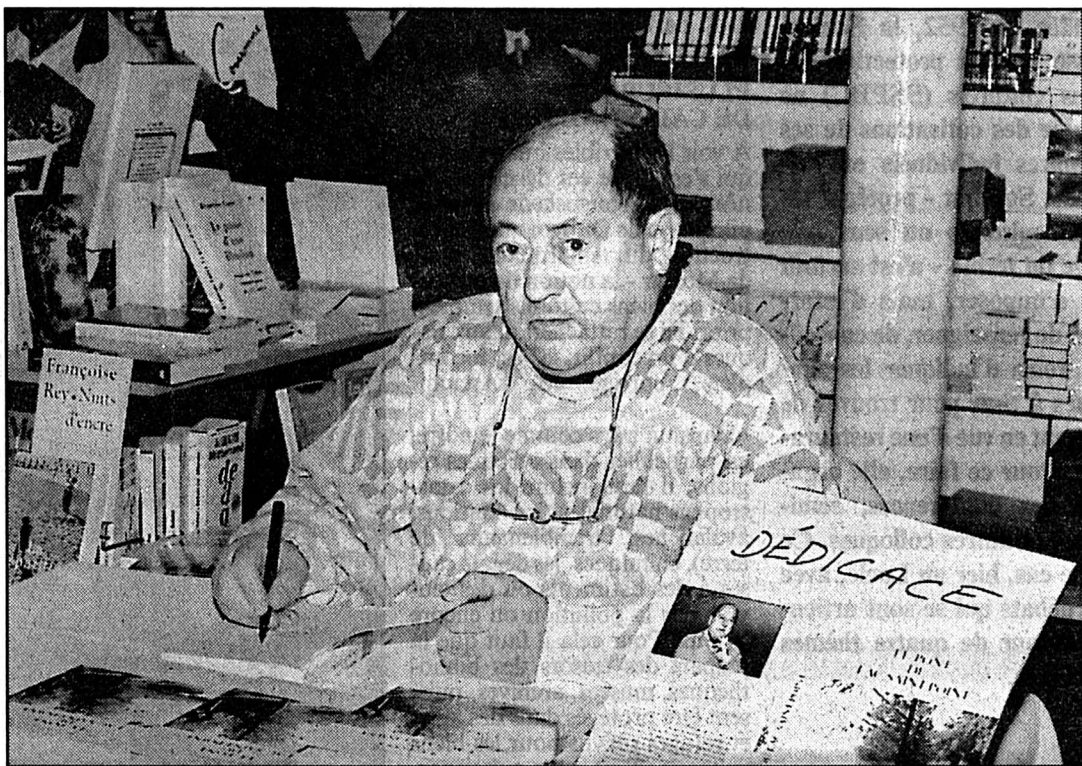
Le Haut-Doubs honoré

Le prix Pergaud est attribué à Michel Dussauze, écrivain à Malbuisson pour son roman régionaliste «Le Pont du lac Saint-Point».

Ce roman qui balance entre réalité et fiction, publié aux Editions Marie-Noëlle, fut épuisé quatre mois à peine après sa sortie au printemps 95, mais en raison du prix qui le consacre aujourd'hui on le retrouvera en librairie à partir du 20 juin.

«Le Pont du lac Saint-Point» est une production littéraire s'inspirant d'un projet avorté de pont sur le lac du même nom en 1981. Le pont, symbole de communication, servira en revanche à Michel Dussauze à traverser le Haut-Doubs, de Villers-le-Lac à Chappelle-des-Bois et y pêcher petits événements et grandes anecdotes qui ont marqué l'actualité de l'année 1981.

L'auteur progresse ainsi dans les pas d'un personnage fictif, en quête de sa famille perdue de vue, pour rencontrer par contre plus de 200 personnalités bien réelles celles-là et caractéristiques de l'identité du Haut-Doubs. A travers ce périple dans le Haut-Doubs, Michel Dussauze nous fait donc découvrir des figures locales (la présidente du Saugeais, «Le Grand Cui-net», le forgeron Claude Vuillemin, le restaurant Razurel...) ainsi que les traditions typiques



Michel Dussauze
Journaliste écrivain à Malbuisson.

(Impar Prêtre)

(la fabrication de la gentiane, «La Saint-Cochon», la descente des troupeaux...). «Le pont du lac Saint-Point» est un acte d'amour de son auteur à l'égard du Haut-Doubs. Ce qui lui vaut sans doute pour une part l'attribution du Prix Pergaud.

«J'espérais le Prix du livre

Comtois mais le Prix Pergaud représente aussi une certaine valeur, il couronne 45 ans de travail et d'écriture», réagit Michel Dussauze. Cet ancien directeur d'école de 65 ans, natif du Berry, a abordé l'écriture dans les années 50 par le biais de la correspondance de presse. «J'écrivais

au départ des contes et des nouvelles, puis je suis passé au reportage photographique», explique M. Dussauze.

«LES FLAMMES DE SANG»
«Je n'ai pas su l'aimer», en 1952, un roman autobiographique sera son premier ouvrage, suivi

de quelques recueils de poésie et, en 1989, de «Humour à la cantonale dans le Haut-Doubs», un album de dessins humoristiques sur la politique locale. Avec «Zielmann le Juif», un récit, Michel Dussauze entre aux Editions Marie-Noëlle. C'est en 1993. Deux ans plus tard il publie «Le Pont du lac Saint-Point», véritable succès de librairie et reconnu aujourd'hui par le jury du Prix Pergaud pour ses qualités de messager et de témoin fidèle et scrupuleux de la réalité d'une région.

De fait, dans un style très dynamique où alternent expressions typiques du verbiage local et écriture plus académique, Michel Dussauze fait entrer le lecteur dans la réalité sociologique et dans l'intimité si singulière d'une région aux particularismes forts.

Pour les Editions Marie-Noëlle, 96 est une année faste puisque le prix Pergaud arrive quelques semaines seulement après le Prix du livre comtois décerné à une autre de ses publications, en l'occurrence «Les copeaux fanés» de l'écrivain montbéliardais Yves Turbegue. Et le hasard du calendrier veut encore que Michel Dussauze reçoive son prix quelques jours avant la sortie de son dernier roman «Les flammes de sang», toujours aux Editions Marie-Noëlle, qui espèrent évidemment faire d'une pierre deux coups. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Maïche
Pigeon
chez «les poulets»!

Un pigeon voyageur a interrompu son vol pour se poser à la gendarmerie de Maïche. Le volatile ne semble guère pressé de reprendre la voie des airs. Il faut dire que Florent Belin, l'un des gendarmes, s'est pris d'affection pour ce pigeon et lui offre le gîte et le couvert. Ce pigeon examiné par un colombophile est muni d'une bague allemande. (pr.a)

Morteau
A l'heure du satellite

Depuis quelques jours, l'entrée de Morteau s'est enrichie, au carrefour du Château Pertusier, d'une horloge monumentale placée là par la commune et l'Association présidée par Constant Vaufrey et qui gère le Musée de l'horlogerie. Elle rappelle l'importance historique de la cité dans le domaine de l'horlogerie mais elle signale également le musée tout proche. C'est avec l'ancien clocheton de la Grande Fabrique récupéré lors de la démolition de ce bâtiment imposant que cette horloge a été fabriquée en y adjoignant un mouvement des établissements Prêtre, spécialistes en horloges de clochers. Un élément d'avant-garde est venu se joindre à cette évocation du passé car le mouvement est réglé directement par satellite. L'assurance pour Morteau d'être toujours à l'heure. (dry)

Le patois à la ferme Un dictionnaire

«La ferme et les ustensiles du paysan 1880-1920». C'est le titre d'un ouvrage qui décrit les matériels et raconte en patois la vie rurale du Haut-Doubs et plus spécialement de la Petite-Vendée (canton du Russey).

Daniel Leroux, son auteur, professeur d'histoire au collège public du Russey, préfère parler, lui, de dictionnaire méthodique.

En fait, ce livre publié avec le soutien financier du conseil général, de la direction régionale des affaires culturelles et de la mission culturelle du Rectorat, utilise 300 mots en patois. Chacun d'eux correspond à un objet, à un lieu et introduit la relation d'une activité rurale.

A la fin de l'ouvrage un lexique patois-français et français-patois permet la compréhension de ce verbiage tombé en désuétude. 1500 exemplaires en ont été tirés pour sa sortie officielle à l'occasion des portes ouvertes ce week-end des 15 et 16 juin au collège René Perrot du Russey. (pr.a)

Tournoi international de badminton Une domination suisse

Le week-end dernier, le club de badminton de Villers-le-Lac organisait son tournoi annuel réunissant 200 joueurs venant de toute la Franche-Comté, mais aussi de Grenoble, de Nancy et de Strasbourg et bien entendu de Suisse.

Plus de 500 rencontres d'un niveau très relevé se sont disputées pendant ces deux jours dans les deux gymnases mortuaciens. Ce sont les joueurs de La Chaux-de-Fonds qui ont dominé la compétition et ils ont d'ailleurs remporté le trophée inter-club devant le Strasbourg BC.

Du côté des joueurs locaux, Michaël Ceari s'est une nouvelle fois illustré en s'imposant en simple catégorie B et en double associé à Lionel Grenouillet dans la même catégorie. Thierry Baret a échoué en finale catégorie D et Ivo Garnier a fait de même chez les cadets. Voici le palmarès de ce tournoi:

Simple Messieurs. - Catégorie A: O. Colin (La Chaux-de-Fonds). Catégorie B: M. Cesari (Villers-le-Lac). Catégorie C: S. Criblez (Tavannes). Catégorie D: T. Ringenber (Strasbourg). Cadets: A. Durtscher (Wittenheim). Minimes: M. Siegle (Strasbourg).

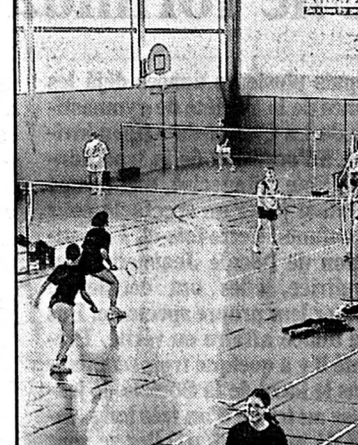
Double Messieurs. - Catégorie A: O. Colin/J.-M. Zürcher (La Chaux-de-Fonds). Catégorie B: M. Cesari/L. Grenouillet (Villers-le-Lac - La Chaux-de-Fonds). Catégorie C: D. Mensuelle/G. Oueslabi (Strasbourg). Catégorie D: P.-E. Panier/L. Decure (Besançon). Cadets: M. Seigniez/A. Durtscher (Wittenheim).

Simple Dames. - Catégorie A: C. Jörg (La Chaux-de-Fonds). Catégorie B: C. O'Kelly (Strasbourg). Catégorie C: J. Bauer (La Chaux-de-Fonds). Catégorie D: C. Nelson (Strasbourg). Cadettes: E. Sacco.

Double dames. - Catégorie A:

M. Farine/A. Cornali (La Chaux-de-Fonds). Catégorie B: C. O'Kelly/V. Buisson (Strasbourg). Catégorie C: J. Bauer/J. Hitz (La Chaux-de-Fonds). Catégorie D: A. Rosselet/E. Ging (La Chaux-de-Fonds). Cadette:

A. Stalter/W. Schneider (Strasbourg).



Villers-le-Lac
Des sets très disputés.

(Munier)

DIVERS

PROPRIÉTAIRE DE PISCINE!

(minimum 20 m³)

CONTRE RETOUR DU COUPON CI-DESSOUS VOUS RECEVREZ

UN BON D'ACHAT Fr. 100.-

offert par EUREKA Suisse,
leader et inventeur
de l'abri de piscine télescopique
sans rail au sol.



à faire valoir sur tout achat chez CLUB PISCINE,
produits de traitements de l'eau, pompes, filtres, accessoires, jeux, etc.

NOM, PRÉNOM: _____
RUE: _____
NPA, LOCALITÉ: _____
TÉL., FAX: _____
DIMENSIONS PISCINE: . . . M X . . . M

COUPON À RETOURNER À:
CLUB PISCINE
Concessionnaire EUREKA
Moulin Bornu - 1318 Pompaples
Tél. 021/866 10 69
Fax 021/866 78 01

Location 28-40418

Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

L'annonce,
reflet vivant du marché

VACANCES - VOYAGES

RIMINI

29 juin au 10 août
en vol direct de Berne

Fr. 690.-

une semaine dès
Prix par personne, inclus vols, transfert Hôtel Carducci**, chambre double, LD DU/WC, au centre, 200 m de la plage.

ALLTOUR, tél. 091 985 7000
ou votre agence de voyages.

24-106603/4x4

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds
un appartement de 4 pièces
103m², 9e étage, quartier est.
Fr. 210 000.-;

un appartement de 6 pièces
centré, 185 m². Fr. 375 000.-.
Sous chiffre Q 132-790088 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds. 132-790088

VOUS INFORME SUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Nous vous établissons un plan
financier personnalisé
et confidentiel.
Prenez rendez-vous avec notre
spécialiste.
C'est gratuit et sans aucun
engagement de votre part.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 039/23 77 77-76

132-790088



Place réservée pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10
Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Feu: 118

Neuchâtel: objectifs tendances 2001 des Travaux publics

Ville «propre et fleurie»

«Paris propre», dit-on en France. A Neuchâtel, on dira «ville propre et fleurie». Les Travaux publics lancent une campagne. Objectif pour l'horizon 2000: plus de fleurs, plus de poubelles et des véhicules de voirie blancs et plus écolos. En point de mire: une expo nationale propre en ordre.

«L'objectif n'est pas forcément original mais il est souhaité par la population. Nous souhaitons que la ville plaise. On reste au niveau de ce que peuvent faire les Travaux publics. C'est modeste mais concret et pas gnan-gnan». Neuchâtel ne versera donc pas dans les concours un peu ringards du genre balcons fleuris. La campagne que lancent les Travaux publics, dirigés par Didier Burkhalter, vise plus large: «Contribuer à donner toujours davantage dans la ville

une réalité et une image propre et fleurie». Et ce dans la perspective de l'Expo 2001, bien sûr.

TROIS OBJECTIFS

Les Travaux publics se sont fixés trois objectifs. Primo: informer et sensibiliser la population, par le biais d'affichettes posées un peu partout, notamment dans les bus et dans le tram. On invite les habitants à mettre des fleurs aux fenêtres. On repeindra de couleurs vives les corbeilles à déchets.

Secundo, moyennant un crédit cadre de 4 millions voté l'an passé, un tiers du parc des véhicules de la voirie sera renouvelé. A l'exemple de certaines villes d'Allemagne, les nouveaux véhicules seront blancs (comme les nouveaux habits de travail du personnel, d'ailleurs). Ils seront aussi plus propres pour certains: quatre de ces véhicules (dont un gros camion de ramassage des

ordures) seront équipés de moteur au gaz naturel. Un des véhicules du Service du gaz de la ville fonctionne déjà avec ce système. En Italie, il n'en circule pas moins de 250.000.

Troisième et dernier objectif des Travaux publics de Neuchâtel: l'augmentation des prestations, tout en restant dans le cadre des budgets de fonctionnement. Pose de plus de poubelles à déchets au centre-ville et sur les rives du lac, plus de bennes à papier, réorganisation plus rationnelle des bennes à déchets pour former des «petites déchetteries». S'agissant des déchets verts, la tendance est nettement à la hausse. Les Travaux publics table sur une augmentation du volume de 50% d'ici à l'an 2000.

Enfin, la ville participera à l'entretien de la zone publique du nouveau jardin botanique qui s'ouvrira en 1997, dans les hauts de Neuchâtel. S. E.

Marin

Fuite de gaz

Une fuite de gaz s'est produite hier matin, vers 8 h 30, dans les locaux de l'entreprise EM Microélectronique à Marin.

Elle a nécessité l'évacuation partielle des lieux. Sitôt alertés, le SIS de Neuchâtel est intervenu avec les services de sécurité de l'entreprise et le chimiste cantonal. Personne n'a été gêné par cette fuite.

De l'acide bromhydrique sous forme gazeuse s'est échappé en très faible quantité. La fuite provient d'une défectuosité d'un joint d'étanchéité placé entre la bouteille de gaz et la vanne de sécurité. Corrosif, irritant pour les poumons et les yeux, l'acide bromhydrique est utilisé pour la fabrication de circuits intégrés.

Afin d'éviter qu'un incident ne se reproduise, l'entreprise mettra en place des mesures de sécurité supplémentaires. (se-comm)

Rédactions

CANTON
Claudio PERSONENI
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Simone ECKLIN
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67
Annette THORENS
Tél et fax: 038/31 62 04

AGENDA

Neuchâtel

«L'oiseau blanc»

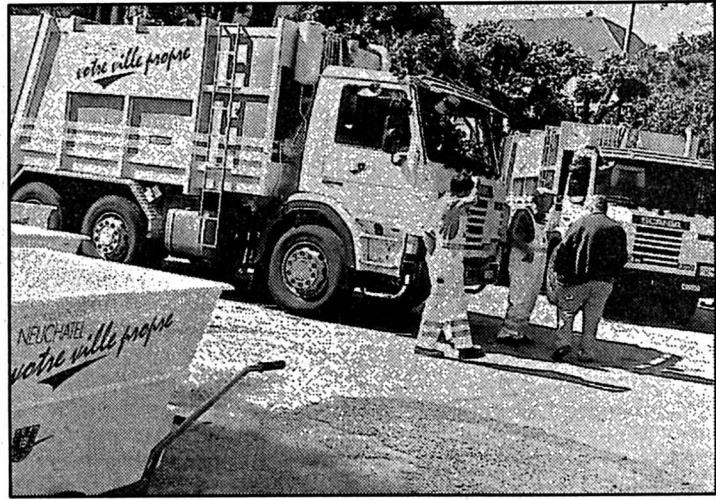
Depuis neuf mois, la comédienne Sylvie Girardin anime l'Atelier pour enfants du Centre culturel neuchâtelois. Une dizaine d'enfants de 7 à 9 ans ont travaillé sur un conte inspiré de Musset, «L'oiseau blanc». Ce spectacle sera présenté aujourd'hui samedi, à 15 h au Théâtre de la Promenade (collège de la Promenade) à Neuchâtel. (comm-se)



7.00, 9.00, 12.15, 18.00 Journal. 9.00, 10.00, 11.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 7.20 PMU + rapports. 8.50 Petites annonces. 9.03 Revue de presse. 9.10 Les naissances. 9.20 Sélection TV. 11.33 PMU. 11.50 Petites annonces. 12.30 Magazine des sports. 13.05 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.00 Musique non-stop. 17.10 PMU. 18.02 PMU + rapports. 18.55 Sélection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03 Sports et musique. 22.30 Résultats sportifs. 22.35 Musique non-stop (jusqu'à 8.00).

Dimanche

8.00, 12.15, 18.00 Journal. 9.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 8.13 PMU + rapports. 8.15 Contre toute attente. 9.10 Jazz Cocktail. 11.00 L'Odyssée du Rire. 11.33 PMU. 12.30 Nuisique non-stop. 17.10 PMU. 18.10 Sports Dimanche. 18.20 PMU + rapports. 18.25 Journal des sports. 19.02 PMU + rapports. 19.03 Eglises actualités. 19.30 Magazine italien. 21.00 Magazine portugais. 23.00 Musique non-stop (jusqu'à 6.00).



Neuchâtel

Dans la perspective de l'expo nationale, une ville «propre et fleurie» et des véhicules de la voirie blancs et plus écolos.. (Impar-Galley)

Comptables et contrôleurs de gestion Neuchâtelois diplômés

Hier à Berne, 533 lauréates et lauréats ont reçu leur diplôme fédéral de contrôleur de gestion ou leur brevet fédéral de comptable. Parmi eux: 112 Romands dont 15 ont suivi les cours dans le canton de Neuchâtel (Centre d'études économiques et comptables du CPLN et du CPJN).

Obtenir le brevet suppose 4 ans de formation en emploi. Décrocher le diplôme rallonge les études de 3 ans. Ces formations supérieures sont longues et très exigeantes. Elles attirent de plus en plus les femmes mais, sur l'ensemble, le nombre de candidats diminue depuis dix ans. Cette situation inquiète Swisco, l'association suisse des comptables diplômés. Dans les entreprises, le besoin de chefs de finances va croissant mais, le nombre insuffisant d'inscrip-

tion, notamment pour le diplôme, incite les centres de formation à fermer les cours. A titre d'exemple, à Neuchâtel, le CPLN exige 15 inscriptions. Pour la rentrée 96, il n'y en a que cinq pour l'instant. (se)

Diplôme fédéral de comptable contrôleur de gestion. - Denise Auroi, Prêles. **Brevet fédéral de comptable.** - Nicole Buser, Ligerz; Cédric Cuanillon, Fontaines; Josette Frésard, Montfaucon; Sergio Furlan, La Chaux-de-Fonds; Laurence Gadorini, Mont-Soleil; Laurent Galli-Ravicini, Marin; Caroline Graef, Bienne; Olivier Hostettler, Saint-Blaise; Sabrina Maffei, Bienne; Jean-François Oeuvray, Boudry; Gabriela Otter, Neuchâtel; Danielle Pellissier, La Chaux-de-Fonds; François Perrin, Buttès; Carole Rollier, Bienne.

Neuchâtel: des élèves aident à construire un collège en Afrique

Mail-Mali: une école pour une autre

A l'initiative d'un professeur du collège du Mail, l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) s'est engagée à récolter 50.000 francs pour aider à construire une école au Mali. 2500 élèves neuchâtelois se mobilisent.

«Fermer notre école pour ouvrir leur école». Joli slogan. L'idée consiste à fermer les cinq collèges de l'ESRN, de Peseux au Landeron, pour libérer les quelque 2500 élèves et les faire participer à une action au Mali. But: récolter les 50.000 francs qui manquent au petit village malien de Djiguibombo pour réaliser une école.

Comment trouver les sous? En ramassant des fraises et en les revendant, par exemple. Déjà commencée, cette opération reprendra mercredi prochain. Vendredi 21 juin, les élèves participeront à un Mali-thon à Neuchâtel: ils sont déjà plus de 2000 inscrits, tous parrainés par des parents ou des amis. Jeudi 4 juillet, ils organiseront une grande kermesse au collège du Mail avec des stands de toutes sortes et, notamment, la vente de briques pour le prix de 5 francs. D'ici là, ils nettoieront encore les rives du lac et des forêts.

Cette mobilisation générale trouve son origine dans le hasard d'une rencontre. C'était il y a trois ans. Par l'intermédiaire d'un ami, Jacques Humbert, professeur au Mail, est entré en contact avec un enseignant du Mali. Une correspondance s'est établie entre leurs élèves. A Noël dernier, Jacques Humbert est parti en Afrique. Il s'est rendu à Djiguibombo où les anciens du village «ont émis un vœux», raconte-t-il: une école. Le Neu-

châtelois n'a fait qu'une promesse: en parler. Son directeur, Roger Perrenoud, a d'emblée «marché dans la combine». Et tout a démarré. De fait, les Maliens ont déjà commencé les travaux de terrassement. La construction de l'école commencera en décembre.

L'argent des élèves de l'ESRN servira à acheter des matériaux. De son côté, le ministère de l'éducation assurera le salaire d'un enseignant. (se)



Neuchâtel

Fermer le collège du Mail pour ouvrir une école au Mali: projet original et drôlement mobilisateur. (Impar-Galley)

AVIS OFFICIEL



Office des poursuites du Val-de-Ruz

Vente d'un appartement d'une pièce en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le 4 juillet 1996, à 15 h 30, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Débiteur: Bellatalla Dante, à Cernier.

CADASTRE DE CERNIER

Désignation de la part de copropriété à vendre: Parcelle 2357/B: «A Cernier» (rue de l'Epervier 8a) - 1 appartement comprenant 1 chambre, 1 cuisine ouverte, 1 salle de bains, 1 balcon; surface totale de 38 m² + 1 cave de 4 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 109 000.-
de l'expert Fr. 95 000.-

Désignation de la parcelle de base: Parcelle 1044, habitation, garages de 377 m²; places-jardins de 161 m².

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang. Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 3 juin 1996.

Aucun droit de préemption (art. 712c CCS) n'est annoté au Registre foncier ni mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Visite sur rendez-vous préalable auprès de la gérance légale, Fiduciaire Isabelle Moy, aux Geneveys-sur-Coffrane (☎ 038/57 12 20).

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: M. Gonella



Office des poursuites du Val-de-Ruz

Vente de 2 locaux commerciaux avec une place de parc intérieure en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le 4 juillet 1996, à 14 h 30, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Débiteurs: Bellatalla Dante, à Cernier; Vietti Laurence, à Fontainemelon.

CADASTRE DE CERNIER

Désignation de la part de copropriété à vendre: Parcelle 2358/C: «A Cernier» (rue de l'Epervier 8a) - 1 local commercial avec WC de 32 m², 1 niche séparée avec bureau; 1 local commercial avec WC de 26 m²; 1 place de parc dans parking intérieur de 16 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 173 000.-
de l'expert Fr. 130 000.-

Désignation de la parcelle de base: Parcelle 1044, habitation, garages de 377 m²; places-jardins de 161 m².

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang. Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 3 juin 1996.

Aucun droit de préemption (art. 712c CCS) n'est annoté au Registre foncier ni mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Visite sur rendez-vous préalable auprès de la gérance légale, Fiduciaire Isabelle Moy, aux Geneveys-sur-Coffrane (☎ 038/57 12 20).

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: M. Gonella

F30 ANS - BAINS

Transformez votre salle de bains en un tour de main!

Pour que votre bain et votre douche deviennent un réel plaisir, les spécialistes FUST planifient pour vous des solutions adaptées à vos besoins, quel que soit l'espace à disposition. Profitez dès maintenant de nos fantastiques rabais spécial Jubilé!

Pas de transformations de cuisine ou de salle de bains sans une offre FUST!



Un choix immense de toutes les grandes marques!

Visitez nos grandes expositions de salles de bains. Apportez vos mesures!

ENTREPRISE GENERALE FUST

Pour votre salle de bains, cuisine, appartement ou maison! Pour toute nouvelle construction, rénovation ou transformation! Votre directeur des travaux FUST prend en charge toute la planification, l'établissement d'offres, permis de construire, la direction des travaux et de la main-d'oeuvre, contrôles indus. Le tout à un prix fixe garanti. Nous vous renseignerons volontiers.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Epatures 44, Neuchâtel, rue des Terreaux 5, Bienne, Hyper-Fust (EG), 039 26 16 50, 038 25 53 70, rte Soleure 122, Yverdon, rue de la Plaine 5, EG = (Succursales cuisines / salle de bains avec département Entreprise Générale), 032 52 16 04, 024 21 86 16, 06-317052/4/4

Couvet inaugure une installation de chauffage d'eau exemplaire

Du soleil dans la baignoire

Chauffer l'eau sanitaire grâce au soleil? Un jeu d'enfants! Pionnière en matière de gestion énergétique à l'échelle du Val-de-Travers, voire du canton, la commune de Couvet inaugure, hier, son installation de préchauffage solaire posée dans un bâtiment locatif de la rue de la Flamme. Une réalisation exemplaire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les autorités de Couvet se préoccupent de politique énergétique. A la fin des années 80, la commune confiait un mandat au bureau Planair de La Sagne. Une exposition, en novembre 1990, couronnait l'étude menée. Mais ses conclusions ne sont heureusement pas demeurées au fond d'un tiroir.

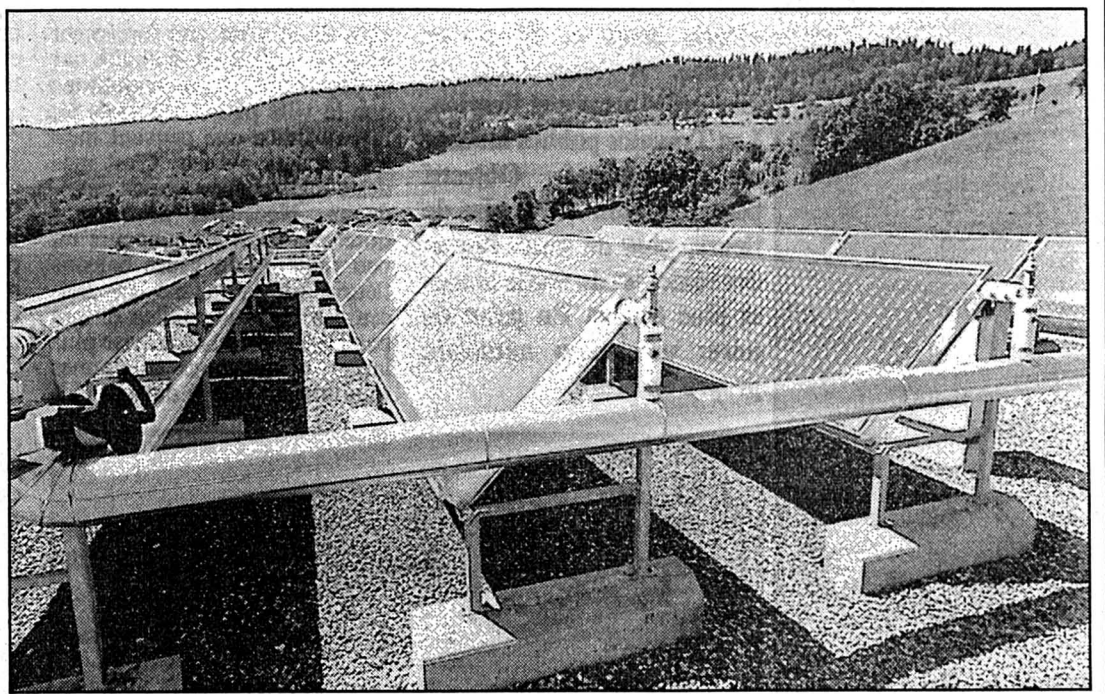
Le toit du locatif communal, sis rue de la Flamme 22-26, a été doté d'une centaine de m² de panneaux solaires thermiques. Assez pour assurer près de la moitié des besoins en eau chaude d'une centaine d'habitants sur l'ensemble d'une année ou le 100% des besoins de mai à septembre! Et cela à un coût tout à fait raisonnable (19,6 centimes par kWh). «La technique est simple, efficace et éprouvée. A l'avenir, j'imagine mal des bâtiments locatifs sans panneaux

solaires», explique Pierre Renaud du bureau Planair.

UNE DES PLUS IMPORTANTES DU CANTON

Au cours de la partie officielle, Eric Bastardoz, président de commune, s'est plu à souligner que Couvet possède désormais une des plus importantes installations de préchauffage solaire du canton de Neuchâtel. Et de rappeler que la commune ne s'est pas contentée de poser des panneaux solaires sur le toit du locatif (un investissement de 100.000 francs, subventions déduites), mais s'est également préoccupé du système de chauffage (pose d'un brûleur «low nox») et de l'isolation du bâtiment. Il a ensuite rompu une lance en faveur du complexe Centre sportif régional-Centre cantonal de protection civile, sur lequel le peuple sera appelé à voter en septembre. Un projet qui fait également la part belle aux énergies renouvelables, avec son chauffage au bois.

Jean-Claude Enderlin, responsable de l'action préchauffage solaire pour l'ensemble du pays dans le cadre du programme Energie 2000, a rappelé que la Suisse occupe une place de leader dans le domaine des énergies renouvelables. En 1995, le territoire suisse était garni de 220.000 m² de panneaux so-



Rue de la Flamme 22-26

Le toit du locatif est orné de panneaux solaires. De quoi assurer près de la moitié des besoins en eau chaude en moyenne annuelle.

lares thermiques. L'objectif est d'arriver à une surface de 2,5 millions de m² en 2010! Pour atteindre ce but, il sera nécessaire de sensibiliser davantage le grand public.

Enfin, Pierre Hirschy, chef du Département de la gestion du

territoire, a félicité tous les artisans de l'installation covassonne. «Elle correspond à tout ce que l'on souhaite au niveau cantonal.» Et notamment maîtriser la consommation des énergies fossiles en matière de chauffage afin de mieux les utiliser là où elles sont nécessaires, dans

l'industrie par exemple. Le conseiller d'Etat a également réitéré sa confiance envers le solaire thermique, même si les aides cantonales sont faibles. Elles sont toutefois suffisantes à ses yeux pour faire changer d'avis un propriétaire dans ses choix. MDC

BRÈVES

Saint-Sulpice

Gravement blessé

Hier peu après 10 heures, au guidon de son cycle, le jeune S. M., de Sünikon (ZH), descendait la route du Chapeau de Napoléon au Val-de-Travers. Arrivé dans un virage à gauche, 300 mètres environ avant l'entrée du village, il est entré en collision avec la voiture de M. F. N., de Saint-Sulpice, lequel circulait en sens inverse. A la suite de ce choc, le jeune cycliste a été projeté violemment sur la route. Blessé, il a été pris en charge par une ambulance du Val-de-Travers puis par la REGA pour être transporté à l'Hôpital de l'île à Berne.

De Fleurier

Au Crêt-du-Loche

Universo Plastique déménage

La direction l'avait annoncé au début de l'année: la production de l'usine No 6 d'Universo - située à la rue de l'Industrie à Fleurier et spécialisée dans la fabrication d'aiguilles pour l'industrie automobile - sera déplacée dans la nouvelle usine du groupe, au Crêt-du-Loche. Avec cette délocalisation qui interviendra à la fin du mois, le Val-de-Travers perd quatorze postes de travail. Une partie des employés a accepté d'aller travailler dans les Montagnes neuchâteloises. (mdc)

AGENDA

Villiers

Artisanat à la montagne

Accessible facilement - promettent ses tenanciers Sylviane et Daniel Kämpf - depuis Villiers, la métairie d'Aarberg abritera ce week-end une exposition artisanale. Cet après-midi de 14 à 19 h et demain de 10 à 18 h, les promeneurs, qui s'arrêteront dans ce site enchanteur, pourront admirer les peintures sur porcelaine et les gravures sur verre de Cosette Bourquin, de Dombresson, la pyrogravure de Gilbert Mermod, de Neuchâtel, et la peinture sur bois de Gilberte Lorimier, de Chézard-Saint-Martin. (comm-phc)

Sculptures

Vallonniers à Genève

Parmi les artistes invités dans le cadre de l'exposition «Sculpteurs de l'Arc jurassien», qui se tient au Parc Stagni de Genève (Chêne-Bougeries) jusqu'au 29 septembre, on trouve deux Vallonniers. Deux Môtisans en l'occurrence, puisqu'il s'agit d'Yves Mariotti et du jeune Jonathan Delachaux. (mdc)

Cernier: reconduction des garanties financières de La Pomologie

Un cautionnement pour les aînés

La fondation La Pomologie, qui a récemment construit à Cernier un immeuble d'appartements protégés pour personnes âgées, travaille en étroite collaboration avec les autorités communales du village-capitale. Il faut dire que ce projet, qui a mis dix ans pour aboutir, est un exemple à suivre puisque toute la population a pu y être associée. Lundi soir, le Conseil général en reparlera cependant, puisqu'il doit se prononcer sur le cautionnement d'un emprunt pour consolider le crédit de construction de cet immeuble.

Le 28 avril 1994, le Conseil général avait autorisé l'exécutif à garantir le crédit de construction voté par le Conseil de la fondation La Pomologie, pour la réalisation de l'immeuble, jusqu'à concurrence d'un montant de 4,6 millions et jusqu'au 31 décembre prochain. L'immeuble a été depuis construit et inauguré, et quelques travaux de finition restent encore à faire à l'extérieur de celui-ci.

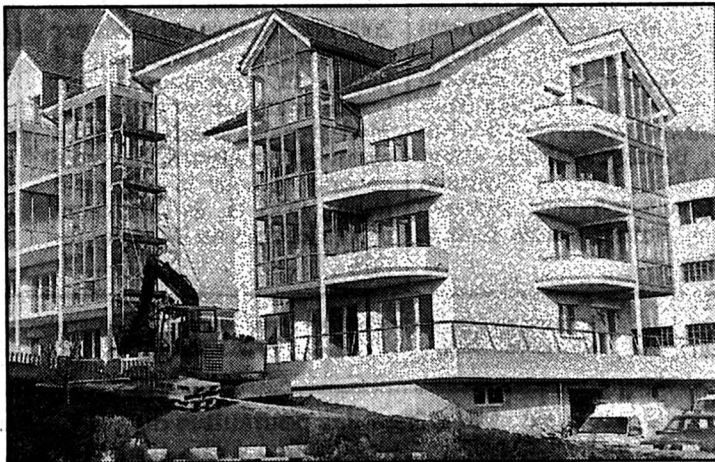
Un premier décompte a révélé que les devis avaient été pleinement respectés. Ce résultat a incité le Conseil de fondation à décider de rembourser les frais d'étude avancés par la com-

mune, qui se montaient à plus de 16.000 francs.

La Pomologie envisage cependant, pour réduire la charge des intérêts, d'emprunter pour consolider une partie, équivalant à trois millions, du crédit de construction de l'immeuble. Le solde de consolidation (environ un demi-million) sera effectué dès que l'Office fédéral du logement aura approuvé les comptes de construction de l'immeuble.

La commune, à la demande de l'établissement bancaire contacté, devra étendre le cautionnement déjà décidé en avril 1994 à la durée totale de la consolidation du crédit pour que La Pomologie puisse bénéficier de taux d'intérêts plus favorables.

Les élus en décideront lundi, après avoir nommé le reste de leurs commissions et délégations aux différentes instances régionales. Ph. C.



Immeuble de La Pomologie

Une construction pour les personnes âgées qui a cimenté les liens entre autorités et population. Dans les limites des devis établis par la fondation qui la gère. (E-a)

Conseil général de Savagnier

Nouveaux élus déjà au travail

Le Conseil général de Savagnier se réunira lundi avec, outre les traditionnelles nominations des membres et délégués aux diverses commissions, deux dossiers qui le mettront déjà au travail.

Tout d'abord, l'emplacement de la nouvelle station d'épuration, qui traitera les eaux usées de neuf communes - Les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers, Savagnier, Fontaines et Engollon - a été définitivement fixé sur la rive

droite du Seyon, à proximité du carrefour de La Rincieure, sur le territoire de la commune. Le règlement communal d'aménagement du territoire doit dès lors être complété, la surface nécessaire à l'implantation des nouvelles installations passant en zone d'utilité publique 2.

En outre, plusieurs propriétaires de terrains à bâtir au bas des Corbes se sont associés pour la mise en valeur de leurs parcelles. Le 13 février dernier, le Conseil communal a adopté le plan de quartier et son règlement, mais, quelques projets de

construction étant prévus cette année, il faut encore réaliser une route de desserte et l'équipement en diverses infrastructures. Le Conseil communal sollicitera lundi un crédit de 114.000 francs, représentant la part communale à ces divers travaux dont le coût total s'élève à 570.000 francs environ. La vente d'une petite parcelle communale de 131 mètres carrés réduirait le montant du crédit de 13.100 francs. Les travaux terminés, la nouvelle route de desserte serait remise gratuitement au domaine public communal. M. W.

Exécutif de Boveresse

Sans problème!

Quatre anciens qui remplissent, un nouveau qui accepte de tenter l'expérience: jeudi soir, le législatif de Boveresse a pu nommer le Conseil communal sans aucun problème. Rien à voir avec les difficultés rencontrées il y a quatre ans, où les candidats ne se pressaient vraiment pas au portillon.

Nicolas Giger, Daniel Dreyer, Jean-Louis Goumaz et Ernest Bischof, conseillers communaux sortant, ont accepté de poursuivre sur leur lancée. Ne restait plus qu'à trouver le cinquième membre. Proposé, le jeune Didier Frésard n'a pas décliné l'offre.

Président du Conseil communal, Nicolas Giger s'occupera de l'administration et du trafic. Daniel Dreyer, vice-président, se chargera de la sécurité publi-

que et de l'économie publique, alors que Jean-Louis Goumaz, secrétaire, gèrera l'enseignement et la formation, les finances et les impôts. Ernest Bischof sera responsable de la santé, de la protection et de l'aménagement de l'environnement. Quant à Didier Frésard, il s'occupera de la culture, des loisirs, des sports et de la prévoyance sociale.

Jeudi soir, le législatif a également procédé à la nomination de son bureau. Jacqueline Jaccard est présidente, Didier Strauss vice-président, Isabelle Christen secrétaire, Francy Dumont et Patrick Raymond questeurs. Enfin, deux viennent ensuite, Olivier Pedretti et Mariano De Cristofano, et une nouvelle venue, Rachel Roulin, ont accédé au Conseil général. Celui-ci est dès lors complet. (mdc)

Election du Conseil communal de Montmollin

Démissionnaire repêché!

Les autorités communales de Montmollin se sont réunies récemment pour se constituer et élire leur exécutif pour la législature qui commence, et cet exercice a donné lieu à une surprise de taille. En effet, Roland Glauser, qui ne s'était pas représenté aux dernières élections, a été élu contre toute attente.

Pourtant, Christiane Evard, qui avait terminé au début mai dans la (longue) liste des «viennent-ensuite» de cette commune qui élit son Conseil général selon le système majoritaire à un tour, avait fait acte de candidature.

Les trois conseillers communaux sortants Daniel Jeanneret, Denis Jeanneret et Christian Badertscher étaient d'accord de rempiler. Ils ont obtenu 13 voix, tout comme Marisa Derron, première femme à entrer à l'exécutif de Montmollin. Roland Glauser a obtenu onze suffrages. Le Conseil général a ensuite nommé ses différentes commissions et désigné ses délé-

gués sans problème. Cela fait, les élus sont entrés dans le vif des questions et interpellations, évoquant tout d'abord un projet immobilier de grande envergure devant prendre place derrière l'Hôtel de la Gare. Un conseiller général a notamment demandé dans quelles conditions avait été obtenue une dérogation pour bâtir à 30 mètres de la lisière d'une forêt. Selon les élus, une étude d'impact pour un complexe pouvant loger le cinquième de la population du village se révèle nécessaire. Le président de commune a répondu que la dérogation n'avait pas causé de difficulté et que des conditions supplémentaires avaient été imposées au maître d'œuvre.

Jusqu'ici, aucun plan n'a encore été déposé. Cependant, le Conseil général ne veut pas d'une nouvelle affaire «Pro pig», à redouter si ce dossier n'est pas traité sérieusement. Le Conseil communal a promis de veiller au grain. (gl)

Tramelan: transformation et rénovation de la piscine

Les petits sont gâtés

Cérémonie inaugurale, hier soir à la piscine de Tramelan, où l'on vient d'achever la première étape des travaux de transformation et de rénovation. Des travaux qui répondent aussi bien au confort des usagers qu'aux normes légales en vigueur au niveau de l'hygiène et de la sécurité. Les petits apprécieront tout spécialement, qui se voient désormais offrir des pataugeoires propres et sympas.

Jean-Claude Vuilleumier, responsable du sport, des loisirs et de la culture pour la Municipalité, et André Tellenbach, président de la commission pour la rénovation des installations de la piscine, dirigeaient cette manifestation.

Ils se réjouissaient bien évidemment de l'achèvement de cette première phase de travaux, non sans souligner que le programme de rénovation est encore important, avec la transformation du circuit d'eau dans les bassins principaux, ainsi que diverses améliorations des alentours, dans l'optique notamment de la création probable d'un camping.



Piscine de Tramelan

Tout pour le meilleur confort des bambins!

(Impar-Egglar)

Et les deux intervenants de souligner par ailleurs que l'accent a été mis, ces dernières années, sur la qualité de l'accueil et l'esthétique générale de la piscine. Un lieu qui avait enregistré près de 53.500 entrées en 1994, ce chiffre prouvant assez l'importance qu'il revêt pour la commune et son attractivité générale.

Pour un coût devisé à 125.000

francs tout d'abord, il a été procédé ces derniers mois à une transformation totale des pataugeoires, destinées bien évidemment aux plus petits. Désormais, ces bassins sont raccordés

au réseau de l'eau traitée et offrent dès lors un confort tout neuf à leurs utilisateurs. Finie, donc, l'eau qui devenait plus jaune à mesure que la journée avançait...

Profondeur réduite, dénivellation atténuée, angles dangereux corrigés: le plaisir des bambins n'en est que plus grand. D'autant que des jeux d'eau - gicleurs, champignon et pompe à piston - ont été installés pour eux.

DES NORMES STRICTES

Les normes légales de sécurité et d'hygiène étant devenues éminemment plus pointues, et l'infrastructure de l'époque ayant subi l'usure du temps, depuis la construction de la piscine, en 1970, il a fallu par ailleurs rénover sérieusement l'installation de filtration de l'eau, laquelle est maintenant automatisée entièrement.

Parallèlement, l'accident de Schweizerhalle ayant débouché sur des prescriptions fédérales très contraignantes, le local de chlore a dû subir une transformation importante.

Les travaux effectués sur l'installation de filtration et dans le local de chlore ont coûté quelque 250.000 francs. (de)

BRÈVES

Tavannes

Fête annuelle du CPCJB

Le Centre de pédagogie curative du Jura bernois (Sonnageaux 10, Tavannes) invite chaleureusement toute la population de la région à sa fête annuelle, qui se déroule aujourd'hui samedi 15 juin dès 9 h 30. Au programme: des jeux pour les enfants, une exposition, un marché aux puces, divers spectacles et de la musique. Tombola, restauration sur place - y compris un stand de pâtisserie - bonne humeur et ambiance chaleureuse garanties. (de)

Moutier

Cambrioleurs appréhendés

Cinq ressortissants roumains ont été appréhendés à Moutier à la suite de vols commis dans le Jura bernois, le Seeland, ainsi que dans les cantons de Fribourg et du Jura. Ils se trouvent actuellement en détention préventive. Deux autres malfaiteurs ont été identifiés, mais ils ont pris la fuite.

Radio Jura bernois

6.10 Amorces. Réveil en musique et bonne humeur. 7.45 Jeu. 8.00 Journal. 8.30 Flash. 9.00 Flash. 9.03 Dédicaces. 9.30 Chronique TV. 10.30 Sport hebdo. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Cocktail populaire. 14.00 100% musique. 17.00 Métrô dance. Tous les tubes dance du moment. 18.00 Journal. 19.00 Back to the future. 22.00 100% musique.

Dimanche

9.00 Flash. 9.05 Religion. 9.30 Redifusion magazine. 11.00 Histoire d'en rire. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Les mignardises. 14.00 100% musique. 17.00 Métrô-top. Tous les tubes du moment durant 1 heure. 18.00 Résultats sportifs. 18.30 Disques à la demande. 20.00 100% musique.

Menaces sur l'école bernoise

Les parents se mobilisent contre les mesures d'économies

Les mesures d'économies annoncées par l'Etat de Berne, qui cherche à rétablir l'équilibre des finances publiques, sont loin de faire l'unanimité, lorsqu'elles concernent l'instruction publique. Les réactions se multiplient, émanant des milieux politiques et scolaires.

Dernière action en date, celle que mènent actuellement la Fédération romande des associations de parents d'élèves du canton de Berne (FRAPEB) et la société des enseignants(e)s du Jura bernois (SEJB).

DU COURRIER POUR PETER SCHMID...

Ces deux organismes ont décidé de réagir en commun et font dès lors appel aux parents d'écoliers de toute la région, à travers une lettre inti-

tulée «Pour l'avenir de nos enfants et de nos élèves: réagissons!».

À SIGNER ET À FAIRE SIGNER

Cette missive, que les parents sont invités à signer et à faire signer, les deux associations précitées vont l'envoyer à la Direction de l'instruction publique (DIP), assumée par le conseiller d'Etat Peter Schmid, le mercredi 26 juin prochain.

La lettre affirme que les mesures d'économies décrétées par les autorités cantonales mettent en danger la mission de l'école.

DES ÉCONOMIES COÛTEUSES À LONG TERME

Citant les fermetures de classes, l'augmentation des effectifs par classe, la suppression d'une leçon hebdomadaire par classe et la ré-

duction des leçons à options, la FRAPEB et la SEJB y soulignent que ces mesures ne manqueront pas d'induire, à long terme, des coûts sociaux qui dépasseront les économies réalisées dans l'immédiat.

TOUTES LES MESURES À RECONSIDÉRER

Dès lors, les signataires de la missive demandent instamment à la DIP, non seulement de renoncer à toute nouvelle mesure d'économie, mais encore de reconsidérer celles qui sont déjà appliquées ou qui ont été décidées. (de)

• Les parents qui n'auraient pas reçu la lettre peuvent l'obtenir auprès de la FRAPEB (Christiane Rime, tél. 032 25 31 77), de toutes les associations de parents d'élèves (APE) ou auprès de la SEJB (Francis Baour, tél. 032 93 38 57).

La Ferrière: comédie musicale

«Lili Moutarde»

Quelque peu lassés par les spectacles préparés pour la traditionnelle Fête de Noël, élèves et professeurs ont unis leurs efforts pour présenter une comédie musicale intitulée «Lili Moutarde» de Christiane Oriol. Parents et amis se sont réunis à la halle polyvalente où les deux représentations ont remporté un vif succès.

Après plusieurs mois de travail, afin de mettre en valeur une vingtaine de chants, tous les élèves de l'école primaire sont montés sur les planches, soit du jardin d'enfants aux adolescents de 9e année, représentant un groupe imposant de plus de septante enfants.

«Lili Moutarde», c'est l'histoire d'une petite fille qui habite Dijon, dont les parents travaillent dans la moutarde et qui s'ennuie à mourir car elle n'a pas de copains, pas de frères ni de sœurs.

Ses parents ayant compris le désarroi de leur fille répondront à son cri du cœur en mettant au monde des triplés. Voilà qui devrait satisfaire chacun jusqu'au jour où les parents repartent au travail et que Lili Moutarde assumera la garde de Lili Tempête, Titi Chewing-Gum et Lili Farfouille.

A force de hurlements, de bruit de canon et de bêtises à répétition, Lili Moutarde se débarrassera de ses trois moustiques qu'elle fera embarquer dans le «TGV». Un voyage qui emmènera ces garmements dans la Maison du Diable où ils resteront prisonniers.

Pour gagner le billet de retour, il faudra travailler dur avec la machine aux petits ennuis et découvrir le code secret de la machine à questions. Un an après ces labeurs et tandis que Lili Moutarde se morfond seule dans sa chambre, c'est le moment des retrouvailles.

Tous les élèves réunis sur la scène ont laissé jaillir un sentiment de bonheur en tapant des pieds et des mains pour cette Farandole des retrouvailles.

Ce magnifique spectacle est le résultat d'un formidable travail fourni par les enseignants et d'une collaboration de tous les enfants. Chacun a participé à la confection des décors originaux, à la réalisation des costumes des scènes mimées et des chants.

Une expérience fort intéressante pour l'esprit créatif de chacun et l'immense succès remporté par ce spectacle fait que l'on se réjouit d'applaudir une nouvelle comédie musicale l'année prochaine... (jo)

DIVERS

Fast ELECTROMENAGERS CUISINES/BAINS, LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Look attrayant et bronzage toute l'année grâce à votre **solarium d'appartement**

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins... et à votre budget!

Visitez notre grande exposition de **solarium d'appartement!**

• Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un appareil identique à un prix officiel plus bas)
• Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux

La Chau-de-Fonds, Hyper-Fust, boulevard des Eplatures 44 039/26 11 50
Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122 032/52 16 00

SPECTACLES - LOISIRS



SOCIÉTÉ SUISSE POUR CHIENS DE CATASTROPHE

Si vous voulez vous mettre au service de l'humanité et sauver des vies humaines (lors de tremblements de terre, personnes disparues en forêt ou montagne), alors rejoignez le groupe en formation SSCC

NEUCHÂTEL

Entraînement: tous les samedis sur le terrain de la Protection civile de Sugiez/FR (près de Morat) ou en forêt.

Pour tous renseignements: ☎ 021/903 28 48

196-788243

Publicité intensive, Publicité par annonces

93e Marché-Concours national de chevaux Saignelégier

10 et 11 août 1996

Les personnes qui désirent participer à l'une des

courses campagnardes

peuvent s'inscrire jusqu'au vendredi 28 juin 1996 auprès de: Mme Marie-Christine Baume, ch. de la Forge 5, 2724 Les Breuleux 8, ☎ 039/54 11 27. Fax 039/54 11 01

DIVERS

PERDEZ 5 à 10 KILOS en 2 semaines

Produits naturels cure à

Fr. 195.-

Satisfait ou remboursé

Biéri Penthalaz

Tél. 021/862 19 48

22-417845/ROC

Feu: 118

14-78519

Tourisme jurassien: nuitées à la baisse et taxes biaisées

Une arme contre le coulage

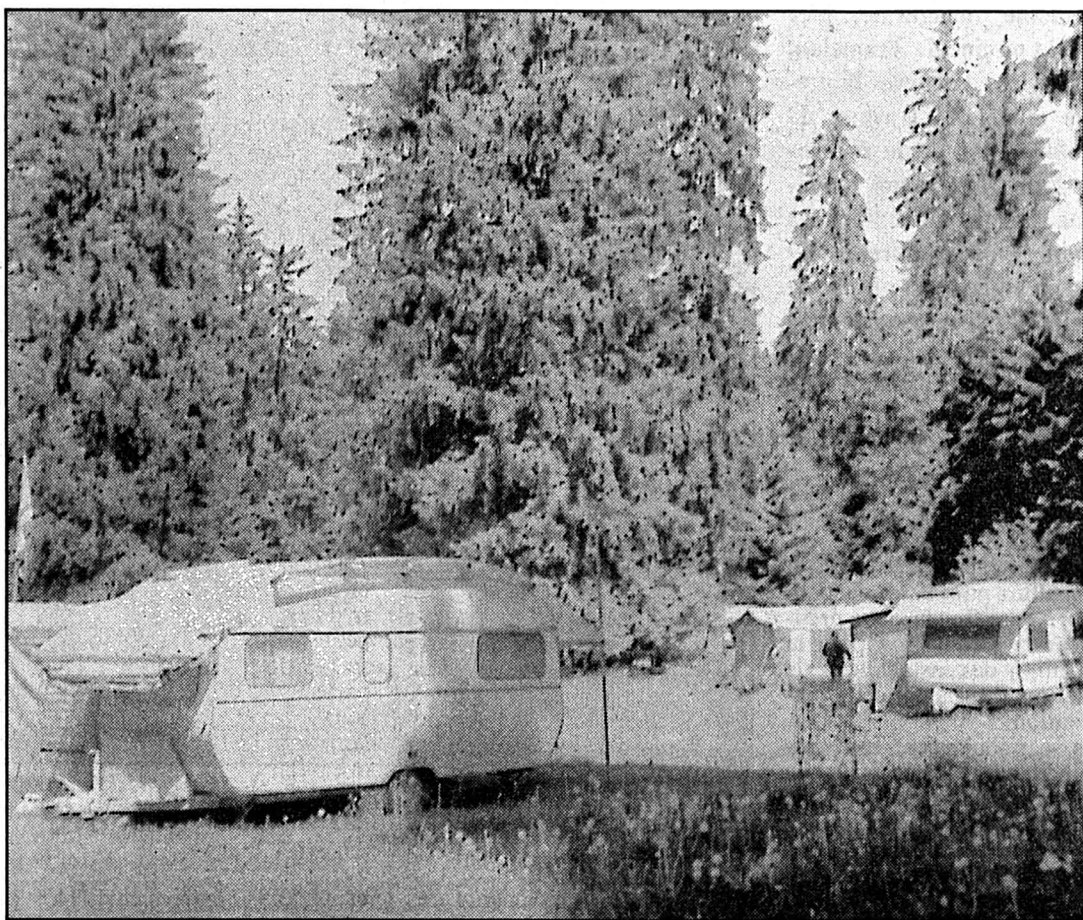
Baisse des nuitées – un record en vingt ans – et hausse croissante de la parahôtellerie au détriment des hôtels: tel est le visage du flux touristique dans le Jura en 1995. Avec à la clef un taux de coulage important au niveau de l'encaissement de la taxe de séjour qui pénalise Jura Tourisme.

Mais la contre-attaque s'amorce. Elle prend deux visages. Il faut d'abord lutter contre ce coulage. Michel Beuret, directeur de Jura Tourisme, a élaboré un antidote fait de sucre et de vinaigre. Dès janvier 97, il compte lancer la «carte touriste» qui offre des avantages à l'hôte de passage. L'aubergiste va la délivrer en donnant les clefs de la chambre...

Double atout touristique en vue d'autre part: la création d'une transversale cycliste Bâle-Genève passant sur sol jurassien et le balisage en cours du réseau VTT franc-montagnard.

HÔTELS TAIGNONS EN BAISSÉ

L'année 1990 est considérée comme l'âge d'or du tourisme jurassien en enregistrant 113.000 nuitées hôtelières. L'an passé, on est retombé dans l'ornière des années septante avec 77.406 nuitées, le plus mauvais résultat en vingt ans.



Le camping de Saignelégier

Pas de coulage de ce côté-là. Prisé, il a dégagé l'an passé pour 80.000 francs de taxes (Impar-Gogniat)

On note depuis 1991 une baisse constante du côté de la clientèle hôtelière. On en connaît les raisons: infrastructures souvent désuètes, mauvais rapport qualité-prix, franc lourd, sens de l'accueil. Il y a aussi une question de mode. La tendance va du tourisme vert et sportif qui

rime avec une certaine indépendance d'habitat.

La preuve? Aux Franches-Montagnes l'an passé, on a recensé près de 80.000 nuitées en appartements de vacances, campings, nuit sur la paille et auberges de jeunesse contre... 28.000 dans les hôtels.

Mais est-ce que toutes ces nuitées, qui devraient déboucher sur une taxe de séjour, sont annoncées? Certainement pas, à l'évidence. Et pourtant, pour Jura Tourisme (90.000 francs de découvert en 95), cette rentrée constitue un moyen important pour faire tourner le ménage.

En 1995, il a encaissé 287.000 francs en taxes de séjour et 59.000 ont été rétrocédés aux communes. Il y a un coulage évident et Jura Tourisme n'a pas la maîtrise de cette perception. Tout au plus, tous les trois mois, il demande à certaines communes de faire un contrôle...

Michel Beuret s'est approché du canton pour introduire dès 1997 un système original qui incite l'aubergiste à annoncer ses hôtes. En signant sa fiche de nuit, le visiteur va toucher une «carte touriste». Cette carte offre un certain nombre d'avantages (prix réduits au Centre de loisirs par exemple...).

Bref, c'est donnant-donnant: un atout pour l'hôtelier face au client, une manne bienvenue pour le tourisme jurassien...

VTT FRANC-MONTAGNARD

Second volet, deux projets qui seront autant d'atouts pour la région sont en bonne voie. Le premier est celui d'une transversale cycliste Bâle-Genève, une autoroute du vélo en quelque sorte. Le Jura (contrairement au Sud) est dans le coup. Mais la réalisation de ce tracé coûtera.

L'idée est de le réaliser par étape en le liant aux itinéraires cyclables jurassiens. Dans l'esprit du brevet VTT Chantal Daucourt, un premier tracé pourrait se réaliser avec les Bâlois jusqu'à Delémont. Le second projet qui est plus avancé touche au réseau VTT franc-montagnard. Il est en place sur le papier. Le balisage peut démarrer. Le détail des parcours sera donné prochainement.

Mgo

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVE

Le Noirmont

Alerte au feu

Sous le commandement de Robert Huguet, les premiers secours des sapeurs-pompiers sont intervenus à minuit dans la nuit de jeudi à vendredi. Une machine avait pris feu dans la zone industrielle du Noirmont, dans la nouvelle usine de bracelets Novotech. L'intervention rapide des soldats du feu a pu éviter le pire. (z)

AGENDA

Le Noirmont

Fête des vacances

Programme attractif pour la Fête des vacances qui aura lieu au Noirmont les 5, 6 et 7 juillet prochain. Le critérium cycliste de la coupe jurassienne du vélo-club Franches-Montagnes, des soirées divertissement et de beaux menus à la carte sont à l'affiche. (z)

A Undervelier

Peintures du Sandjak

Organisée par «Causes communes» dans le cadre de la collaboration avec la commune de Tutin (Yougoslavie), l'exposition de peinture d'artistes du Sandjak se poursuit. Alors que les quatre artistes sont retournés dans leur pays, leurs œuvres sont exposées désormais aux cimaises de l'auberge de la Croix-Blanche à Undervelier. (mgo)

J'ÉCOUTE 1008

7.00 Infos FJ. 7.15 Les étoiles de Didier Walzer. 8.00 Infos. FJ. 8.45 Le mot de la semaine. 9.00 Flash FJ. 9.05 Animation. 9.50 jeu PMU. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Le joker. 11.00 Flash FJ. 11.05 Le joker. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 info titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.50 Patois. 13.00 Juke-Box. 17.00 Flash FJ. 17.03 A vos marques. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 A vos marques. 18.30 Rappel des titres. 18.31 A vos marques. 19.30 Rappel des titres. 23.00 Flash sport. 23.05 Le bal du samedi soir. 01.30 Trafic de nuit.

Dimanche

7.05 Juke-Box. 8.00 Infos FJ. 8.05 Juke-Box. 9.00 Flash FJ. 9.05 Dimanche dédicaces. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostic PMU. 10.07 Dimanche Dedicaces. 10.15 Odyssee du rire. 11.00 Flash FJ. 11.05 Laissez chanter le français. 11.15 Les grandes légendes de la chanson. 11.32 Les commérages ou les délires du ristretto (rediffusion). 11.45 Les étoiles de DW. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.50 Histoire de mon pays (rediffusion). 13.00 Juke-Box. 17.00 Flash FJ. 17.03 Juke-Box. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Clé de sol. 19.30 Rappel des titres (rediffusion). 19.31

Journée de l'égalité hommes-femmes

Des salaires inégaux?

Mis sur pied par le Centre de liaison des associations féminines, le Mouvement écologiste et les Femmes socialistes, la journée de l'égalité hommes-femmes a été marquée par deux stands tenus à Delémont et Porrentruy. Les femmes et les hommes étaient invités à y afficher leur salaire horaire brut, histoire de mesurer l'ampleur de la différence de rémunération du travail accompli par les unes et les autres.

Simultanément, des signatures étaient récoltées contre le renvoi des réfugiés bosniaques, pour les mères de soldats russes candidates au Prix Nobel de la paix

1996 et pour des pétitions d'Amnesty International en faveur de dissidents chinois.

UN SIÈCLE DE LUTTE

Cent ans après le 1er Congrès des femmes suisses, 25 ans après le droit de vote des femmes, 15 ans après le vote de l'article sur l'égalité et 5 ans après la grève des femmes, l'espoir de celles-ci repose sur la loi sur l'égalité qui entrera en vigueur dans 15 jours.

RENVERSEMENT DU FARDEAU DE LA PREUVE

Elle doit permettre aux femmes et aux organisations qui les défendent de porter plainte en cas

d'inégalité de salaire. Il incombera aux employeurs de prouver que la requête n'est pas fondée. Selon la loi fédérale, des organisations, comme le BCF par exemple, ne pourront toutefois pas représenter les femmes en justice dans ce domaine.

DES DIFFÉRENCES SOUVENT CRIANTES

Quant à la présentation des salaires horaires de chacun, elle a mis en évidence quelques différences criantes, même si trop peu d'exemples ont été fournis, le salaire restant une donnée confidentielle pour le plus grand nombre.

V. G.

Acompte pour Guillaume-Albert Houriet

Deux oreilles de cochon et un groin introuvable

Il y a 10 ans, un citoyen de Saignelégier avait tiré quatre coups de feu à Courtelary dans les fenêtres de Guillaume-Albert Houriet, alors chef du Sanglier. Pincé, le séparatiste avait écopé en jugement d'une truffe de 16.000 francs notamment pour les dégâts causés à un tableau et à divers meubles et vitraux.

Dans un journal lémanique, le député radical a déploré le fait que, 10 ans après les faits, il n'ait pas touché un rouge centime du nordiste condamné, ce dernier étant annoncé comme

lessivé par l'Office des poursuites.

DES OREILLES DE COCHON ATTENTIVES

Tout au plus, classé en second rang, Guillaume-Albert Houriet toucherait 70 francs par mois saisi sur le salaire du tireur de l'époque... reconverti en cuisinier. Bref, il faudra bien 20 ans pour que la dette s'éteigne. Touché par ces propos, le tireur de Saignelégier ne s'est pas fait faute de répondre.

Il a mis sous vide deux oreilles... de cochon prélevées dans la boucherie locale et les a faits parvenir à l'ancien chef du

Sanglier, ceci à quitte d'avance et pour prouver combien il prêtait une oreille attentive aux préoccupations du député bernois.

ENTRE AMIS

Le cuisinier jurassien note que les temps sont durs, qu'il n'est pas à l'abri du chômage qui pourrait alors porter le remboursement de la dette jusqu'à l'âge de la retraite. En s'excusant enfin de n'avoir pu lui envoyer un groin introuvable dans la région.

Bref, une belle passe-d'armes entre... amis politiques.

Mgo

Exposition à Porrentruy

Les dentellières du Jura

Pour marquer ses dix ans, l'Association des dentellières du Jura (ADJ) présente les œuvres d'une quarantaine de ses 120 membres, dans la salle des Hospitalières à Porrentruy. Une dizaine d'enfants et trois hommes figurent parmi ces membres qui comptent aussi des frontalières. L'exposition est complétée par la présentation de dentelles anciennes prêtées par le Château et Musée de Valangin et le Musée de la mode d'Yverdon.

La plupart des ouvrages présentés ont été réalisés à l'aiguille ou au fuseau. On n'y trouve pas de frivolité. L'ADJ est née suite à un cours créé par l'Université populaire.

ART CRÉATIF

Elle tient des rencontres mensuelles de discussions et de travail et organise des excursions à l'étranger, dans de hauts lieux de la dentelle comme Le Puy, Bruxelles, Prague, Mirecourt ou Luxeuil. L'ADJ a aussi invité

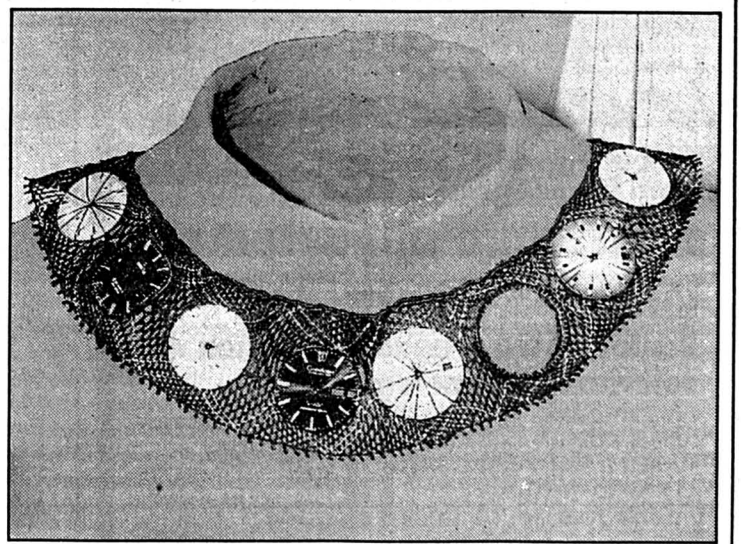
quelques professeurs, qui ont donné des cours à ses membres, à exposer leurs œuvres.

La dentelle est un art très créatif, dans la préparation. Il ne se restreint pas à l'imitation de motifs, mais explore toutes les formes de création et ouvre un vaste champ d'expression artistique. Elle devient rapidement une passion dont les fruits feront les délices des visiteurs de l'exposition dont la présentation est d'une qualité esthétique remarquable.

Aux qualités évidentes de dextérité et de patience, il convient d'ajouter le sens esthétique et la recherche expressive, voire le chatonnement des couleurs. Certaines œuvres sont de véritables tableaux d'art et on peut regretter qu'elles ne soient pas mises en vente, sauf arrangement particulier toujours possible.

V. G.

● Dentelles, Hospitalières, Porrentruy, jusqu'au 28 juillet, du vendredi au dimanche, de 14 à 17 heures.



Du bel ouvrage

Souvent réalisé à l'aiguille.

(Giordano)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Respect des droits populaires ou fait accompli?

Tous les commentaires et tous les partis ont déploré le faible taux de participation des citoyennes et des citoyens aux dernières élections communales.

Diverses raisons furent évoquées pour expliquer ce désintérêt. La plus fréquemment avancée réside dans l'affirmation que les autorités, une fois en place, ne font que ce qu'elles veulent et ne se soucient guère des droits populaires.

Je dois constater que cette critique, si elle n'est pas une excuse, n'est pas dépourvue de pertinence et il faut craindre qu'elle ne soit confirmée sous peu par un nouvel exemple.

Il s'agit de la réfection annoncée de la patinoire communale et du crédit qui doit lui être affecté.

La demande de crédit nécessaire avait été portée à l'ordre du jour de la séance du Conseil général convoquée pour le 30 mai.

Or, le 17 mai déjà l'avis d'enquête et la mise en soumission des travaux faisaient l'objet d'une annonce dans «L'Impartial».

Le samedi 18 mai le même journal consacre à ce projet un

article intitulé «Les Mélézes, à l'aise» et décrit les travaux envisagés estimés à 3 millions de francs.

Sans émettre d'avis sur le fond du problème, je m'étonne que, selon cet article; en raison d'un calendrier précis et d'impératif de temps, les travaux seront mis en chantier le lendemain de la séance du Conseil général, cela, sans attendre l'échéance du délai référendaire.

N'est-ce pas là pratiquer la politique du fait accompli aux dépens des droits démocratiques et confirmer que les autorités une fois en place, ne font que ce qu'elles veulent?

Indépendamment de l'objet justifiant la demande de crédit le procédé justifierait à lui seul le lancement d'un référendum.

Jacques Béguin
Le Crêt-du-Loche

Gare aux chiens!

«Pouvons-nous encore traverser la belle vallée de La Brévine à vélo, sur la route cantonale, en passant par La Chaux-du-Milieu, sans être «attaqué» par un chien (du plus gros au plus petit) laissé en liberté? Quatre fois, je fus importuné... Il était à mes trousses... J'ai crié pour me défendre... Un gros noir m'a pris la cuisse, sans dégât, heureusement, à part mon pantalon... Pourquoi une telle irresponsabilité de la part de leurs propriétaires...?»

Bernard Droux
Le Locle

FAITS DIVERS

Saint-Blaise

Collision

Au volant d'une voiture, M. A. M. D. F., de Saint-Blaise, circulait sur la route cantonale tendant de Saint-Blaise à Cornaux, hier à 12 h 10. A la hauteur du chemin d'Egleri, il a bifurqué à gauche pour emprunter cette dernière route. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec une automobile, conduite par Mme F. M., de Cressier, qui descendait le chemin d'Egleri. Pas de blessé.

Boudry

Encombrement important

Hier à 17 h 05, une voiture, conduite par M. H. J., de Saint-Imier, quittait le parc de l'entreprise Caves Chatenay avec l'intention de se rendre à Neuchâtel. En s'engageant sur la route cantonale, une collision s'est produite avec une automobile conduite par M. J.-C. F., du Locle, qui circulait d'Areuse en direction de Boudry. Pas de blessé. Le trafic a été fortement perturbé entre Colombier et Bevaix jusqu'à 18 h 20. (comm)

Neuchâtel

Collision

Une voiture, conduite par M. M. D. O., de Peseux, quittait l'autoroute de raccordement N5-J20 en direction du carrefour de Vauseyon, hier à 17 h 45. A l'intersection avec la rue des Parcs, une collision s'est produite avec une voiture conduite par Mlle C. M., de Neuchâtel, qui circulait rue des Parcs en direction du centre-ville. (comm)

*Le Seigneur est mon berger.
Je ne manquerai de rien.
Ps 23 v 1*

Heidi et Jean-Claude Racine-Lüthi, leurs enfants et petite-fille
Raymond et Jeannine Lüthi-Egger et leurs enfants
Gladys Lüthi

Les descendants de feu Christian Lüthi
Les descendants de feu Johann Jampen

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Fritz LÜTHI

leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui jeudi, dans sa 70e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 juin 1996.

Le culte sera célébré au Centre funéraire lundi 17 juin, à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Famille Raymond Lüthi
Chemin du Couvent 33.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**APIMEC S.A.
MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Allée du Quartz 5**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Fritz LÜTHI

Père de Monsieur Raymond Lüthi administrateur.

L'entreprise sera fermée lundi 17 juin toute la journée.

DÉCÈS

Porrentruy

M. Jean Blindenbacher, 1905

Gorgier

M. Daniel Raymondaz, 1903

Neuchâtel

M. Marco Bardò, 1974

SAINT-IMIER

Une vie s'est éteinte paisiblement

Sa compagne Madame Lucie Binggeli
Les enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Didier TAENZLER

enlevé à leur tendre affection dans sa 62e année.

SAINT-IMIER, le 14 juin 1996, Rue du Midi 12.

La cérémonie suivie de l'incinération aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds lundi le 17 juin, à 15 heures.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

Maintenant Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut.

Luc 2. v. 29

Madame Marthe-Hélène Matthey-Doret - Othenin-Girard,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Mademoiselle Nadine Othenin-Girard;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant de feu Irène Perret-Matthey;

Les enfants de feu Charlotte Vigna-Othenin-Girard,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Rose RICHARD
née OTHENIN-GIRARD**

leur très chère sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 87 ans, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 13 juin 1996.

La cérémonie sera célébrée le lundi 17 juin, à 14 h, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivie de l'incinération.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Domicile de la famille: Bournot 33 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-790309

SAINT-IMIER

*Qu'une douce musique te guide
Par delà les sentiers
au Royaume de Dieu
et que notre amour, nos sourires
t'accompagnent.*

Madame Heidi Schneeberger-Staub, à Saint-Imier
Madame et Monsieur Véronique et Denis Jecker-Schneeberger
leurs enfants Anaëlle et Maira, à Sonvilier

Madame Patricia Staub, à Saint-Imier

Madame veuve Yvonne Staub et famille, à La Chaux-de-Fonds

Madame Alice Sutter-Staub, à Rumisberg

Monsieur et Madame Jean et Ginette Staub et famille, à Saint-Imier

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Jacques SCHNEEBERGER

dit Jacki

Qui a cherché le Seigneur; il lui a répondu et l'a délivré de toutes ses peurs dans sa 70e année.

SAINT-IMIER, le 14 juin 1996.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier le lundi 17 juin, à 14 heures.

Domicile de la famille: Champs-Meusel 8, 2610 Saint-Imier.

Prière de ne pas faire de visite et de ne pas envoyer de fleurs.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

**Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures**

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1926
SAINT-IMIER ET ENVIRONS

a le pénible devoir de vous faire part
du décès de

Monsieur

Jacky SCHNEEBERGER

Elle gardera de ce fidèle ami
un lumineux souvenir.

132-790301

LE LOCLE

La famille de

Madame Marcelle COURVOISIER-WYDER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-790308

Les aventures spatio-temporelles de Valérian

Mézières à la question

A 57 ans, Jean-Claude Mézières continue à voyager avec enthousiasme dans les espaces interstellaires. Il vient de sortir avec Pierre Christin un savoureux *Otages de l'ultralum* (chez Dargaud): Valérian vole au secours de Laureline, prise en otage avec le fils d'un affreux potentat à tentacules. Rencontré à Sierre, le dessinateur commente sa façon de travailler... dans la douleur!

La chronique de
Ariel HERBEZ

L'Impartial. - Certains annoncent que vous venez de signer votre dernier Valérian. Est-ce vrai?

Jean-Claude Mézières. - Encore des rumeurs! Je peux vous annoncer que nous venons, Pierre Christin et moi, de signer le contrat pour le prochain Valérian chez Dargaud, rassurez-vous. J'espère que cet album démontre que nous ne sommes ni fatigués, ni épuisés.

- D'autant que depuis quelques albums, depuis la disparition de Galaxy, vous êtes en train de recréer tout un nouveau cycle.

- En 1967, quand nous avons commencé Valérian à la petite semaine, en publiant deux pages hebdomadaires dans *Pilote* et alors que la notion d'album n'existait pas, nous avons placé un cataclysme terrien en 1986 sans avoir la moindre idée que nous serions encore en exercice cette année-là. Nous avons donc été obligés de trouver une solution à ce paradoxe. Désormais,

nous sommes très prudents et nous choisissons des dates extrêmement lointaines dans des situations de ce genre! Ainsi Valérian, ex-agent spatio-temporel, se retrouve sans son environnement habituel et a perdu ses employeurs: le chômage a aussi frappé dans la galaxie! Mais Point Central, cette espèce d'ONU de l'espace, se retrouve au cœur des nouvelles histoires de Valérian. C'est un formidable endroit pour faire ce qui nous amuse le plus, le choc entre races et civilisations différentes.

UNE LONGUE AMITIÉ

- Comment travaillez-vous avec Pierre Christin?

- C'est le fruit d'une longue amitié de 50 ans, nous sommes des copains d'enfance. J'exprime des envies d'ambiances que j'aimerais dessiner. Pierre



«Ce qui nous amuse le plus...»

Le choc entre races et civilisations différentes.

analyse ce que pourrait être le début de quelque chose, me fait des propositions. C'est une espèce de ping-pong jusqu'à ce qu'il rassemble les idées pour en faire un script en une ou deux pages, que nous discutons. Il commence alors à écrire les dialogues, et je vais m'en servir comme un script de cinéma, pour faire ma mise en scène. Ensuite, il n'intervient plus. Il a noté qu'il fallait un paysage idyllique, à moi de le créer, je ne suis pas un illustrateur, mais un coauteur.

- Vous jouez essentiellement sur l'humour, mais Valérian, c'est aussi un regard sur l'actuali-

té terrestre. Ces potentats esclavagistes détenteurs de tous les gisements d'ultralum, le carburant des vaisseaux spatiaux, ressemblent fort à certaines monarchies pétrolières, non?

- Valérian est une bande qui s'ancre toujours dans une certaine réalité sociale, c'est ce qui en fait sa force. Parler d'horribles monstres ou de méchants extraterrestres contre des Terriens nobles combattants du cosmos, c'est une version politique qui ne nous convient pas. C'est beaucoup plus riche de présenter des personnages bizarroïdes comme j'aime les dessiner en leur prêtant des intentions très humaines. La science-fiction ne parle bien au fond que de la Terre, c'est un miroir déformant, mais ça reste un miroir.

BULLES

ÉTIQUETTES

Maité Overnay, qui a repris avec son mari la librairie Apostrophes de Lausanne où elle travaillait, trouve des ailes et a des projets plein la tête. Pour Sierre, elle a sorti une jolie série d'étiquettes pour trois crus valaisans, illustrées par Zep. Les amateurs de vin apprécieront le Fendant, le Pinot noir ou la Dôle blanche, mais les bédémantiques devront mélanger les trois: chaque étiquette est une case d'un strip de Titeuf! En vente à la librairie, 7, rue des Terreaux, 021/320 22 62, où il reste encore des bouteilles de bière étiquetées par Vallès et Vink. Un vrai bistrot!

AGRÉABLE EN BOUCHE...



ALIENS

BD Bull, à La Chaux-de-Fonds, expose des sculptures de récupération futuristes de Jean-Pierre Vaufrey. Fanatique de science-fiction, il a notamment décoré le bar Bikini Test, le Club rock de La Chaux-de-Fonds, imaginé et décoré un train fantôme pour le jardin de H. J. Giger et participé à plusieurs exposition de la Maison d'ailleurs à Yverdon. Tout le mois de juin, rue de la Balance 4, 039/28 37 64.

OTT

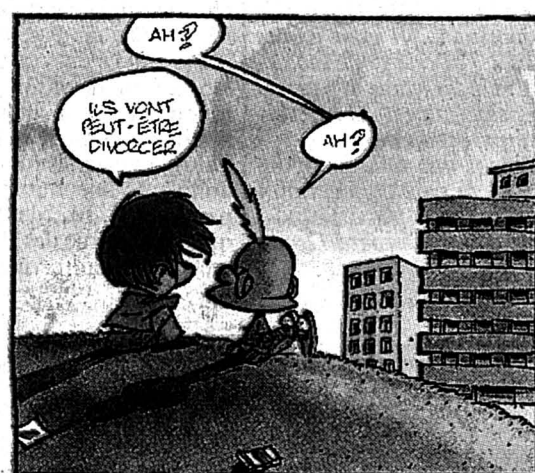
Le fabuleux dessinateur zurichois Thomas Ott expose ses noirs dessins à la galerie Papiers Gras, à Genève. C'est l'occasion de voir sur originaux la technique du carton à gratter qu'il utilise: il crée le blanc en grattant une surface noire. Vernissage et dédicace de ses albums jeudi à 18 h. Exposition jusqu'au 21 août.

TEMPÊTE

Autre exposition à Papiers Gras, celle de plusieurs auteurs genevois débutants ou consacrés, autour du thème de La Tempête, à l'occasion du spectacle inspiré de cette pièce de Shakespeare sous le Pont Butin, à l'autre bout de la ligne des Mouettes. Vous y retrouverez Antunes, Baladi, Bertola, Arvid, Emslie, Reumann et Robel. Vernissage et dédicace de la publication qui accompagne l'exposition aujourd'hui dès 14 h. Jusqu'au 30 juin. A. Hz

titeuf PAR ZEP

© GLENAT



Incrévables
Valérian et Laureline.

DEUXIÈME DEGRÉ

- Est-ce grâce à l'humour et la SF que vous pouvez être plus critique que vous n'oseriez le faire avec une bande réaliste?

- C'est assez féroce, en effet, et volontaire. Une dénonciation des rois du pétrole avec des dunes et des palmiers aurait été primaire, alors que sa transposition nous permet de parler d'Etats comme Bahrein ou Brunei sans que ce soit une attaque directe.

- Cela reflète donc votre engagement politique?

- Totalement. Valérian a toujours été ancré très à gauche. Je me souviens qu'il y a 25 ans, alors que les gens étaient très habitués à de braves héros redresseurs de torts marchant dans le sens de l'histoire, on me reprochait cet aspect politique. Valérian a toujours défendu les valeurs humaines, antiracistes, s'est toujours voulu féministe, écologiste avant l'heure, sans verser dans des discours lourdement appuyés. Une BD militante deviendrait très vite embêtante.

UN LONG TUNNEL DE SOUFFRANCES

- Quels sont vos projets?

- A la sortie d'un album, je suis toujours à guetter des choses différentes. Car pour moi, un album est un plaisir évident quand il est terminé, mais c'est un long tunnel de souffrances à réaliser, prenant près de deux ans de travail. J'ai toujours des angoisses terribles, je ne suis pas un dessinateur prolifique, je ne dessine pas pour mon plaisir. Je crois être un créateur heureux, mais pas un dessinateur heureux! Je me bats avec mon dessin, avec mon trait, même si l'encre a l'air d'une certaine souplesse et d'une certaine facilité, il y a beaucoup de sueur, de sang et de larmes en dessous!

A. Hz